L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1325 - VENDREDI 05 JUIN 2015 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224

AVIVA ASSURANCE

«Réel partenaire de l'Agriculteur depuis 1856»

RISQUE GRÊLE et ALÉAS CLIMATIQUES

MONGIN Jean-Jacques n°ORIAS 07009678

- professionnel en assurances agricoles depuis 21 ans
- présent dès 7h00 le matin
- un seul interlocuteur pour l'établissement de vos contrats et la gestion de vos sinistres

*Selon conditions générales et particulières

6, Rue Dampierre (Place des Cordeliers) Auxerre
Tel. 03 86 72 08 38 - Fax 03 86 72 08 39
E-mail: mongin-jj@aviva-assurances.com

Ferme de JAnne
Dijon c'est demain !





Les 6 et 7 juin la Ferme de JAnne, projet titanesque mené par les JA 21 pour la fête de l'agriculture 2015, ouvre ses portes au Parc de la Colombière, au cœur de la Cité des Ducs. Après des mois de préparation acharnée, les JA 21 arrivent au bout de l'aventure, fin prêts pour porter un message dynamique et positif aux citadins. Le public stimulé par une météo favorable et un programme sur mesure, devrait se déplacer en masse dans ce lieu particulièrement accueillant. *Page 4*

PAC : Les DDT 21, 58 et 89 communiquent

La date limite pour le dépôt des dossiers PAC est reportée au 15 juin 2015. Le dépôt des formulaires DPB ainsi que des pièces justificatives (actes juridiques, baux, ...) est également concerné par ce report. Le dépôt tardif (avec pénalités) pourra être réalisé jusqu'au 10 juillet inclus.

Côte d'Or

› Entretien des haies

S'adapter aux contraintes …en groupe



Nièvre

› Purin d'ortie et eau dynamisée

Des essais fongicides alternatifs sur blé



Yonne

› Plateforme Artemis à Nitry

Des expérimentations qui arrivent à mi-parcours



RÉSERVEZ VOTRE DÉMO

FINANCEMENT 7 CAMPAGNES à 0%
sur toute la gamme déchaumage





1ère échéance à 12 mois jusqu'au 30/06/2015
Sous réserve d'acceptation du dossier

KUHN
be strong, be KUHN
*Soyez forts, soyez KUHN

G. BUCHEZ
Secteurs :
Corbigny - Autun - Luzy
Moulins Engilbert - Bazolles
03 86 20 17 38

CAMÉRAIL
Sur le terrain. Avec vous !

Surveillance des vêlages & Protection des domaines





Profitez des conseils d'un expert

02 48 24 46 76 — www.camerail.com

Sommaire

Côte d'Or
04 • Ferme de JAnne: Ça y est, on y est
05 • Filière volaille: De l'université au poulailler
06 • Contraintes réglementaires: L'organisation collective pour moins subir
07 • Récoltes d'herbe: Une marchandise assez bonne

Nièvre
08 • Purin d'ortie et eau dynamisée: Des essais fongicides alternatifs sur blé
09 • Fermes ouvertes: Visite à la ferme du Montain
10 • Moulins-Engilbert: La Sicafome annonce des résultats 2014 stables mais en léger repli
11 • Syndical: Durcissement de l'action syndicale en vue

Yonne
12 • SeineYonne: Des expérimentations qui arrivent à mi-parcours
13 • Syndicat Betteravier de l'Yonne: Bon millésime pour la betterave icaunaise
14 • Groupama PVL: Regard sur l'actualité assurantielle agricole
15 • Jardins de la Croisière: Portes ouvertes sur 20 ans d'histoire

Bourgogne et ailleurs
16 • Union de coopératives Feder: Fédérer, massifier, optimiser... au service des éleveurs
17 • Valorisation des productions locales: Un second soufle pour Loc'Halles Bourgogne
18 • Exposition universelle Milan 2015: La France débat sur les besoins alimentaires du monde

Dossier
20-28 • Dossier spécial travail du sol

Infos Services
29 • Firmes et machinisme
30 • Analyses et tendances
32 • Petites annonces
35 • Annonces légales

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout
BP 77 409 - 21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
AgriBourgogne.fr

Prévention et dépistage des cancers de la peau

"Un grain de beauté peut tuer !"

Pour la 7ème année consécutive, la MSA Bourgogne s'est associée à la Journée nationale de prévention et de dépistage des cancers de la peau, organisée par le Syndicat National des Dermatologues et Vénérologues (SNDV).

Ainsi, la MSA organisait ce jeudi dans ses locaux à Dijon des consultations gratuites avec des dermatologues bénévoles et volontaires. Le but, sensibiliser à la prévention et au dépistage des cancers de la peau, qui touchent particulièrement les agriculteurs, fortement exposés aux UV.

Comme l'an passé, afin de gérer les flux de fréquentation, les demandeurs devaient s'inscrire préalablement et obtenir ainsi un rendez-vous. Le 28 mai, ce sont donc une soixantaine de personnes qui ont été reçues tout au long de la journée dans les locaux de la MSA Bourgogne pour bénéficier gratuitement du dépistage. Chacun pouvait prendre rendez-vous, mais les professions les plus exposées étaient ciblées : agriculteurs, employeurs, viticulteurs, salariés travaillant à l'extérieur. 85% des personnes reçues à la caisse étaient des ressortissants agricoles. L'occasion d'insister sur la nécessité d'une prévention particulière des cancers de la peau lorsque l'on travaille en extérieur.



Pour le docteur Isabelle Gallay, dermatologue à Dijon, le soleil n'est pas plus dangereux aujourd'hui ***«on s'expose plus que deux générations en arrière. Il faut faire attention quand on fait du sport, quand on jardine, quand on va à la plage… Les expositions répétées créent des dégâts qui s'additionnent».***

COMMUNIQUÉ MSA

PRI info

Côte d'Or Comment faire pour devenir agriculteur ou agricultrice ?

Vous avez un souhait, une idée, celui de vous mettre à votre compte et de devenir agriculteur ou agricultrice. Le Point Accueil Installation est là pour vous accueillir, vous aider à réfléchir sur votre projet, vous informer sur les aides et les démarches et vous orienter vers les personnes ressources pour mener à bien votre projet (accueil financé par l'État). Nous organisons des sessions collectives au Point Accueil Installation, contactez Maëlle Sureau au 03 80 68 67 72 pour tous renseignements.

Nièvre Pour vous aider à travailler en société

L'accompagnement humain permet la préparation de l'entrée dans une société d'un candidat à l'installation, sous l'angle des relations humaines. Il permet à l'ensemble des futurs associés, avec l'aide d'un tiers, de clarifier : les objectifs personnels et professionnels de chaque associé, la place et le rôle de chacun, le partage des responsabilités. Il identifie l'engagement de chacun. Il aide à définir l'organisation du travail, et peut aller jusqu'à la rédaction du règlement intérieur (accompagnement financé par le Conseil Régional de Bourgogne dans le cadre du Programme Régional Installation). Pour tout renseignement, contactez Christelle Martin ou Anne-Marie Sennepin (Chambre d'agriculture) au 03 86 93 40 38.

Yonne La retraite ça se prépare

Dans quelques mois ou quelques années, vous allez passer de la vie active à une retraite bien méritée. Pour réussir cette étape de votre vie, il est important de se donner le temps d'y réfléchir. Comment et à qui transmettre votre exploitation ? Quelles démarches devez-vous faire ? Pour vous conseiller et vous accompagner dans cette réflexion, des personnes sont à votre disposition : contactez Marc Abonnet - Chambre d'agriculture au 03 86 94 22 22 (accompagnement financé par l'État, dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

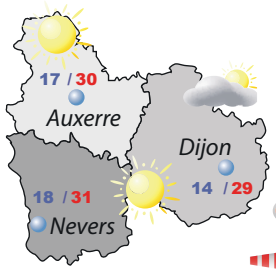
Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 5 au 14 juin

DIJON CÉRÉALES

Météo de la Bourgogne

AGATE ADDIME
AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Vendredi 5 Juin

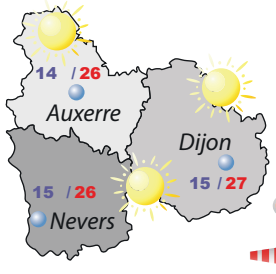


Beau temps
Le soleil sera bien présent et localement accompagné de quelques nuages.

T° mini : 13 à 15 °C
T° maxi : 30 à 32 °C
Vents : Sud-Ouest 20 km/h

St Igor
Soleil : 05:52 - 21:39
Lune : 23:53 - 08:45

Samedi 6 Juin

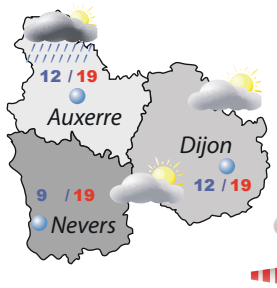


Ensoleillé
Ce samedi se déroulera sous un soleil généreux. Les températures seront au dessus des normales de saison.

T° mini : 13 à 15 °C
T° maxi : 26 à 28 °C
Vents : Sud-Ouest 20 km/h

St Norbert
Soleil : 05:51 - 21:39
Lune : N.C. - 09:51

Dimanche 7 Juin



Mitigé
Un temps mitigé s'annonce, avec de timides éclaircies et quelques averses localement. Les vents souffleront de façon modérée.

T° mini : 8 à 10 °C
T° maxi : 18 à 20 °C
Vents : Nord 20 km/h

St Gilbert
Soleil : 05:51 - 21:40
Lune : 00:34 - 11:01

Prévisions à 7 jours

Lundi 8 au Mercredi 10 Juin :

De belles éclaircies et quelques nuages en perspective.

Vents : Nord-Est à 30 km/h
T° mini. : 9 à 13 °C T° maxi. : 19 à 21 °C

Jeudi 11 au Dimanche 14 Juin :

Le soleil sera bien présent tout au long de cette période.

Vents : Nord-Nord-Est à 30 km/h
T° mini. : 8 à 13 °C T° maxi. : 21 à 23 °C

clin d'œil



Fédération nationale bovine

Prenons notre destin en main !

A 15 jours de la nouvelle table-ronde «filière viande bovine» qui doit être réunie par le ministre de l'Agriculture, Jean-Pierre Fleury, président de la Fédération nationale bovine, souligne l'urgence à agir et liste les solutions pour un redressement durable de la situation économique des producteurs.



En secteur bovin-viande, quelle est la situation des éleveurs et le degré d'urgence ?

«Le degré d'urgence est maximal. Les éleveurs ont fait les comptes de l'année passée, l'effondrement des EBE est considérable, pouvant atteindre 30 à 40% dans bien des cas. Le revenu, déjà au plus bas structurellement, est réduit à de la subsistance. En trésorerie, nous sommes « au bout du système ». L'accumulation des dettes contractées auprès des fournisseurs et les emprunts court terme négociés auprès des banques ne pourront être remboursés si rien ne bouge.

Or, nous sommes déjà à la moitié de l'année 2015. Il manque 60 cts d'euros par kg carcasse en moyenne par bovin pour rétablir l'équilibre avec les coûts de production A ce jour, aucun signal positif n'est pourtant donné par l'aval. La montée des actions syndicales est l'expression d'une situation devenue intenable pour les éleveurs et leur famille. Une seconde année consécutive dans de telles conditions économiques n'est pas envisageable. C'est maintenant qu'il faut agir, ou nous allons vers des décisions drastiques sur les exploitations avec notamment l'abandon de la production».

Comment en est-on arrivé là ?

«Les coûts de production ont bondi de près de 50% en 15 ans. Les éleveurs ont fait plus que leur part dans l'adaptation à ces conditions rigoureuses. Chaque éleveur a tiré ce qui était possible sur ses postes de coûts de production et sur l'amélioration du fonctionnement de l'exploitation, tout en ayant dû absorber de coûteuses mises aux normes. Globalement les gains de productivité auxquels sont parvenus les producteurs se sont chiffrés à 2% par an, avec hausse de la production de viande vive et réduction du nombre d'actifs.

Ce qui grève irrémédiablement la rentabilité, c'est la stagnation des prix payés aux producteurs sur cette même période. Nous sommes au-delà du supportable désormais, tant au niveau de revenu que concernant l'équilibre de la vie sociale des producteurs, astreints à une charge de travail démultipliée.

Quant à l'aval, il a lui confortablement couvert ses propres coûts et margé. Les GMS ont eu recours à l'inflation des prix vers les consommateurs (+62% en 15 ans, de façon linéaire). Les abatteurs ont pressuré les éleveurs au lieu de procéder eux aussi aux efforts de modernisation nécessaires. Les organisations de producteurs ont elles-mêmes pour certaines failli à leur mission première de se battre pour une meilleure valorisation de la production. Tout cela nous a conduit dans l'impasse terrible dans laquelle nous nous retrouvons aujourd'hui.

Nous sommes à un tournant de l'histoire de cette production, à la fin d'une époque ! Il faut que les choses changent, et en premier lieu le comportement de l'aval, en respectant le producteur en tant que vrai partenaire économique au lieu de le considérer comme pourvoyeur de « minerai », selon la triste appellation qu'utilisent les entreprises».

Quelles sont les solutions à cette crise profonde ?

«La FNB n'a pas varié des lignes définies depuis maintenant plus d'un an. Elle s'est battu pied à pied, dans le cadre interprofessionnel mais les lignes n'ont pas encore bougé. Un nouveau cap doit être passé. Ce constat est partagé par la FNSEA et Jeunes Agriculteurs ce qui entraîne irrémédiablement une mobilisation de notre réseau syndical pour obtenir la mise en œuvre d'un plan d'ensemble.

Concernant le marché national, la banalisation abusive du produit par l'aval aboutit à l'échec. Nous disposons d'une richesse majeure avec le plus grand cheptel européen et des races allaitantes que nous envie le monde entier. Mais les entreprises de l'aval, abatteurs et GMS, se sont fourvoyées dans la logique du prix bas et des coûts bas (on pourrait même dire une stratégie de « coups bas » !...). Nous voici parvenus à la situation ubuesque de prix plus réduits en France qu'en Europe !

Les abatteurs portent une lourde responsabilité avec une logique industrielle axée sur la déflation, en cédant au quotidien à des GMS emportées dans leur course folle au «moins disant». La conséquence c'est l'abaissement du niveau qualitatif détruisant la valeur d'un produit d'excellence et le travail des producteurs en amont.

Nous n'acceptons pas de voir le numéro 1 de l'abattage nous répondre devant le ministre le 12 mai dernier que les éleveurs « se mêlent de ce qui ne les regardent pas » avec l'implicite approbation de l'ensemble des autres groupes d'abattage français, aucun n'ayant contredit cette scandaleuse affirmation. Monsieur Bigard, les éleveurs « se mêlent » de leur revenu et de leur avenir, et plus globalement de l'avenir de la filière française, pour éviter une catastrophe annoncée. Elle se traduirait, faut-il le rappeler, par des pertes d'emploi en élevage comme dans l'ensemble des maillons de la filière et de ses fournisseurs.

Sur le marché intérieur, une autre mesure est à prendre, il s'agit de la généralisation du logo Viande de France ! Voila un an et demi que les engagements de l'apposer sur tous les produits ont été pris par les opérateurs devant trois ministres réunis. Aujourd'hui ce n'est pas encore appliqué ! De qui se moque-t-on ? Nous avons pourtant l'opportunité de valoriser les viandes bovines françaises, allaitantes et laitières, en répondant par notre diversité de production à l'ensemble des débouchés».

L'export est il compatible avec le marché intérieur ?

«Bien entendu, et nous ne pouvons pas nous permettre de négliger tout segment porteur de débouchés.

A l'export, nouveau constat d'incohérence des abatteurs. Quand admettront-ils enfin l'évidence, à savoir que le marché européen est en érosion et que les perspectives de croissance dynamique se trouvent sur les pays-tiers ?

Tous les voyants sont au vert pour le marché mondial, et la France vient de plus de retrouver un statut de « pays à risque négligeable ESB » qui va lui ouvrir d'autres destinations vers l'Asie ! Alors certes cela bouscule les habitudes et nécessite de se mobiliser pour conquérir ces marchés, plutôt que chercher tous les lundis à livrer au moindre prix la GMS. Et il y a des aléas comme dans toute activité. Mais nous ne pouvons imaginer que les grands industriels de notre secteur ne sachent s'adapter à cette nouvelle donne de la mondialisation !»

En conclusion, va-t-on vers l'épreuve de force ?

«Certainement. Mais ce n'est pas faute d'avoir auparavant tiré le signal d'alarme et multiplié les propositions de dialogue.

Nous vivons un temps d'accalmie avec la période des foins qui bat son plein. Pour autant, les éleveurs n'oublient pas les factures en instance, et ils gardent ce poids sur eux de ne pas disposer de perspectives, d'espoir. Comment conserver un élan, comment se projeter dans l'avenir, pour soi et sa famille, dans de telles conditions, et malgré la passion qui animent ces hommes et ses femmes ?

Il faut que soient pris par l'aval, sous la responsabilité du Ministre qui présidera cette table-ronde prochainement, des engagements immédiats, fermes et tenus dans le temps, pour un indispensable redressement des cours et donc du revenu des producteurs de viande bovine.

Aux éleveurs, qu'ils soient jeunes ou aînés, nous voulons porter ce message : prenez votre destin en main, tout de suite et collectivement. Personne d'autre ne le fera à votre place !»



▸ Agenda

12-06 Portes-ouvertes d'Arvalis à Rouvres-en-Plaine

Arvalis-Institut du végétal organise des portes-ouvertes "Produire du blé en 2015" vendredi 12 juin de 14 heures à 17 heures à Rouvres-en-Plaine. Trois ateliers seront proposés : 1) Variétés de blé : les nouveautés face aux références, 2) Fertilisation azotée : Dose x fractionnement x pilotage, 3) Lutte contre les maladies : optimum, positionnement.

Ce week-end : Dijon Céréales présent à la Ferme de JAnne

La Ferme de JAnne investit ce week-end les Cours du Parc et le Parc de la Colombière à Dijon. Partenaire historique des JA, le groupe Dijon Céréales sera bien présent au cœur de la manifestation. Du blé jusqu'aux pains bien dorés, en passant par la coopération agricole, le groupe Dijon Céréales, partenaire majeur de l'évènement, proposera une vitrine assez diversifiée. Sur un grand stand de 125 m2, la première coopérative de Bourgogne Franche-Comté communiquera sur plusieurs thèmes. La coopération agricole d'abord, mouvement dont elle fait partie naturellement et qui tient sa semaine nationale du 6 au 14 juin (http://www.lacooperationagricole.coop/la-semaine-de-la-cooperation-agricole). Le stand Dijon Céréales sera aussi pédagogique avec plusieurs petits ateliers variés :
• reconnaissance des graines des cultures agricoles qui façonnent nos paysages • exposition sur les différentes qualités des farines dont on fait les bons pains • découverte d'une mini-moissonneuse d'expérimentation agronomique • fabrication de brioches tressées et petits pains pour les enfants
• atelier du boulanger au cœur du fournil Dijon Céréales Meunerie – Decollogne • quizz sur la filière blé-farine-pain...
En exposant ainsi ses coulisses, Dijon Céréales souhaite sensibiliser les visiteurs aux différents métiers et savoir-faire de l'agriculture d'aujourd'hui, à la pertinence du modèle coopératif et des filières qui garantissent, du champ à l'assiette, la qualité de l'alimentation à travers aussi l'innovation et la recherche & développement.
Les visiteurs pourront goûter l'excellence des pains de Dijon Céréales Meunerie et Decollogne (fabriqués sur place), mais aussi découvrir des structures comme Artemis (plateforme agroenvironnementale), le Technopôle Agronov© ou encore Cérélab© (laboratoire de la filière céréalière, créateur du pain G-Nutrition©), des structures nées dans le giron du pôle de compétitivité Vitagora© Goût-Nutrition-Santé.

Ferme de JAnne

Ça y est, on y est

La fête départementale de l'agriculture se déroule demain et dimanche à Dijon.



Le Parc de la Colombière ne restera pas désertique bien longtemps. Il sera investi par des milliers de spectateurs dès demain 10 heures. Tout le monde est invité, sauf la pluie.

Le compte à rebours est déclenché. Le top départ de la Ferme de JAnne n'est plus que dans quelques heures au Parc de la Colombière et dans ses allées. La manifestation des Jeunes agriculteurs de Côte d'Or touche enfin au but, après plusieurs mois de préparation. Une affluence de folie est annoncée durant ces deux jours de festivités : 30 000, 50 000 voire 100 000 visiteurs ont été évoqués ces dernières semaines. Comme lors chaque manifestation, la météo contribuera au succès de ce rendez-vous qui proposera des animations similaires samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures.

Les Jardins de JAnne

L'association *«La Ferme de JAnne»* va communiquer sur les métiers agricoles auprès du grand public. Celui-ci va découvrir quatorze types de cultures produites en Côte d'Or à travers plus de 300m2 d'îlots. Blé, orge, lin, moutarde, vigne, cassis…autant de productions représentatives de l'agriculture du 21.
Pour chaque culture, des panneaux explicatifs apporteront de nombreuses informations quant à leurs origines, leur mode de production, leur zone de culture dans le département ou encore leur utilisation. Les visiteurs apprendront notamment que certaines céréales se retrouvent dans plusieurs produits d'entretien ménager.

Le machinisme sera là

Afin d'illustrer au mieux le travail du semis, de la récolte ou encore l'entretien des cultures, une exposition de matériel agricole sera organisée sur le Cours du Parc. Moissonneuse-batteuse, pulvérisateur automoteur, semoir à céréales… une dizaine d'engins agricoles viendront souligner la volonté des agro-équipementiers à faire de leurs engins des concentrés de technologie. Seule petite exception des précédentes fêtes départementales : il n'y aura pas de moiss'batt cross.

Ateliers découvertes

Pour les petites et grandes faims, la Ferme de JAnne proposera une recette de burger spécialement créée pour l'occasion. *«Élaboré à partir de produits de saison et 100% côte-d'oriens, le Burger des Ducs saura ravir les papilles»* assurent les organisateurs. Comment arrive-t-on du blé à la farine ? Que se cache-t-il derrière les arômes des vins de Bourgogne ? La Ferme de JAnne apportera également ces réponses au travers d'ateliers pédagogiques et ludiques qui viendront mettre en éveil les sens des visiteurs afin de les sensibiliser davantage aux métiers agricoles. Une vingtaine d'exposants proposeront leurs produits du terroir, avec leurs spécialités culinaires des régions Bourgogne et Franche-Comté.

L'étable de JAnne

La manifestation s'intéressera aux différentes filières élevage du département. Quelles sont leurs particularités ? Quelles sont les zones d'élevage en Côte-d'Or ? Quelles sont les méthodes de travail et de production qui leur sont associées ? Autant de questions auxquelles la public trouvera les réponses en découvrant les animaux présents dans le Parc et les éleveurs passionnés. Différents panneaux seront installés pour informer.

Graines d'Écolier

Projet pédagogique mené avec plus de 60 écoles de Côte-d'Or, Graines d'Écolier arrive lui aussi à destination. Afin de sensibiliser les plus jeunes au monde agricole, les Jeunes agriculteurs ont proposé à l'ensemble des écoles maternelles et primaires d'entretenir des cultures de blé et d'orge de printemps. Chaque école participante a reçu un kit comportant une palette coffrée dans laquelle le blé et l'orge de printemps ont été cultivés dans des pots durant plusieurs semaines. Un guide pédagogique leur a retracé l'histoire de l'agriculture, présentant les métiers qui y sont liés (éleveur, apiculteur, viticulteur, chercheur...) et expliquant les modes de production en France et en Côte d'Or. Les Jeunes agriculteurs se sont d'ailleurs rendus dans chacune des écoles inscrites afin d'échanger avec les écoliers. Les écoliers, encadrés par leurs professeurs, ont veillé à la bonne croissance des céréales et les exposeront ce week-end à la Ferme de JAnne. Les plus belles cultures de blé et d'orge seront désignées.



Lucien Rocault, JAnne, François-Xavier Lévêque et Aurélien Challot, quatre membres organisateurs de la fête.

AURÉLIEN GENEST

Filière volaille

De l'université au poulailler

Une femme d'agriculteur vient de changer de métier en optant pour la viande blanche.


Un nouveau bâtiment à Esbarres, situé à la sortie du village direction Aubigny-en-Plaine.

C'est ce qui s'appelle changer radicalement de vie. Virginie Begin, 43 ans, était agent de service à l'Université de Bourgogne depuis 1996. *«Je faisais le ménage et j'étais à l'accueil de la fac... Pour dire vrai, cela ne me plaisait plus du tout»* confie cette habitante d'Esbarres. Mariée à Martial, agriculteur dans ce même village du canton de Brazey-en-Plaine, Virginie Begin voulait se diriger vers une autre voie professionnelle, elle qui était lassée de parcourir des kilomètres en allant tous les jours à Dijon. L'idée de se lancer dans une pension de chevaux, sa passion, lui est bien passée par la tête mais a été rapidement abandonnée, faute à une rentabilité jugée trop aléatoire. Il y a deux ans, suite à des échanges avec des techniciens des Établissements Sirugue, la Côte d'orienne a finalement opté pour un poulailler. *«Ce projet présentait de nombreux avantages comme celui de travailler à seulement 200 mètres de chez moi»* relève Virginie Begin, qui a inauguré son bâtiment de 1340m2 vendredi 22 mai en compagnie d'une centaine de personnes. Le premier lot de 29 500 poussins arrivera le 11 juin. *«J'ai vraiment hâte d'y être, ce sera un nouveau départ pour moi»* confie t-elle en présence de son fils Thomas, lui aussi heureux d'accueillir des animaux sur l'exploitation familiale dédiée jusqu'ici aux productions végétales. Virginie Begin se sent prête à débuter dans cette nouvelle aventure après avoir suivi une formation de six jours pour apprendre le fonctionnement de ce bâtiment automatisé. L'éleveuse pourra compter quoiqu'il arrive sur les conseils et l'aide des techniciens des Établissements Sirugue et LDC. En ce qui concerne l'aspect financier, un prêt de 380 000 euros à été accordé par une banque. *«Il sera amorti sur quinze ans, ce montant est supérieur à ce qu'il se fait d'habitude car il y avait beaucoup de terrassement à effectuer et nous avons fait le choix d'une dalle bétonnée»* poursuit Virginie Begin. Son nouveau salaire, proche du Smic, devrait être sensiblement le même qu'auparavant, mais avec beaucoup moins d'heures et moins de charges : *«un poulailler représente beaucoup de surveillance mais seulement deux heures seraient réellement travaillées par jour. N'ayant plus à me déplacer à Dijon, ce sera aussi des frais en moins chaque mois, sans parler du plaisir à faire ce que je fais, ce ne sera vraiment pas comparable»*.

Aurélien Genest

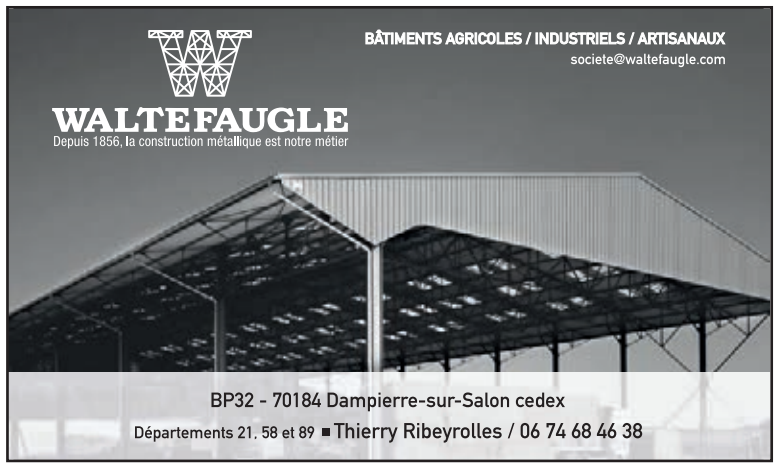

Virginie Begin, ici en compagnie de son fils, recevra ses premiers poussins le 11 juin.

Quel avenir pour la filière volaille ?

Cette question a été posée à Jérôme Voisin, ingénieur commercial Porcs et Volailles à la SA Sirugue : ***«L'horizon est dégagé ! C'est la viande la moins chère et elle est facile à cuisiner. Aussi, la consommation française de poulets ne cesse de croitre avec plus de 10% gagné en 10 ans. Pour accompagner cet élan, nos partenaires locaux (LDC) investissent lourdement dans leurs outils d'abattage et nous sollicitent pour créer de nouveaux bâtiments. Les banquiers nous font confiance car les rentabilités éleveurs sont au rendez-vous. Les responsables politiques soutiennent la filière car nous raisonnons développement local. Un bâtiment comme celui de Virginie consomme 70 ha de céréales de Côte d'Or , crée 5 emplois induits en Bourgogne et alimente 25 000 habitants dans l'Est de la France. Tous ces éléments permettent à la SA Sirugue de proposer de nombreux projets pour de futurs éleveurs, en volailles plein-air Label de Bourgogne, en canards à rôtir et en poulets Le Gaulois».***







Contraintes réglementaires

L'organisation collective pour moins subir

La Fédération Cuma Bourgogne met en avant les atouts du travail en groupe. L'interdiction de broyer les haies est prise en exemple.



Bruno Millot, dans le village de Clomot, devra patienter jusqu'au 1er août pour pouvoir tailler. Un nouvel investissement de sa Cuma devrait tout de même permettre de s'adapter au mieux à cette nouvelle loi.

L'interdiction d'entretenir les haies du 1er avril au 31 juillet a du mal à passer dans les campagnes. De douze, le nombre de mois disponibles pour broyer passe à huit dès cette année, avec des créneaux moins propices à l'entretien. Les arguments de cette nouvelle loi, liés à la nidification des oiseaux, *«ne tiennent pas la route»* d'après certains. Ces incompréhensions et nouvelles adaptations ont fait l'objet d'une communication dans nos dernières éditions. Édouard Bénard, animateur à l'antenne Côte d'Or de la Fédération Cuma de Bourgogne, *«comprend tout à fait»* le désarroi des agriculteurs, mais profite de l'occasion pour faire la part belle aux Cuma, qui selon lui représentent *«un formidable outil d'adaptation, dans un contexte extrêmement mouvant»*. Le Côte d'orien cite l'exemple de la Cuma de Feuilloy dans le canton d'Arnay-le-Duc, peut-être la coopérative de Côte ayant le plus de haies à broyer avec sa surface dépassant les 2 000 hectares regroupés en une douzaine d'exploitations.

Le hasard fait bien les choses

Bernard Thévenot, président de la Cuma de Feuilloy et successeur de Michel Boulmier à ce poste, informe que sa coopérative s'est récemment équipée d'un tracteur muni d'un broyeur, avant que la nouvelle réglementation ne sorte. L'agriculteur se montre tout d'abord hostile à cette loi : *«Cette contrainte a un prix, nous allons payer l'ensemble tracteur/broyeur sur 12 mois en n'ayant la possibilité de travailler que sur 8 mois et en comprimant le temps de travail… L'ensemble tracteur/broyeur n'est rentable que s'il travaille. Quand vont cesser toutes ces nouvelles contraintes ? Qui va payer les quatre mois de non utilisation?»* Bernard Thévenot reconnaît tout de même les bienfaits d'être en Cuma :*«plus performant que nos deux anciens broyeurs, cet investissement de 70 000 euros n'aurait pas été possible si nous n'étions pas en Cuma. Il va générer un gain de temps considérable, lors du broyage et en dehors. Avant, il fallait bien passer une heure à deux pour monter l'installation et autant pour démonter. Là, le tracteur sera opérationnel de suite, même si nous n'avons que 200 mètres à broyer. Il nous reste le nouveau calendrier d'utilisation du matériel à établir en fonction de ces nouvelles contraintes réglementaires. Les tours de champs seront prioritaires début août, ceux qui font du colza s'en serviront très certainement en premier. Ce serait à refaire, nous aurions tout de même investi dans le même matériel. Le nouveau broyeur, qui restera constamment attelé au tracteur n'arrivera que cet été»*.

Voir plus loin que la contrainte

Pour Édouard Bénard, l'organisation collective permet de *«s'adapter à coût maîtrisé»*: *«De plus, la gestion de la haie ne s'arrête pas au simple entretien par broyage : «la haie peut être une ressource si l'exploitant la considère comme telle. Une véritable stratégie d'exploitation peut être mise en oeuvre, notamment pour la production de plaquettes qui permet de pallier la dépendance en paille et/ou source de chaleur par les chaudières biomasse… Le sujet est vaste. Le réseau Cuma s'emploie à y réfléchir, notamment par l'intermédiaire de mon collègue Benjamin Pinel, basé dans la Nièvre»*.

AURÉLIEN GENEST

Race Brune

Il manque des génisses

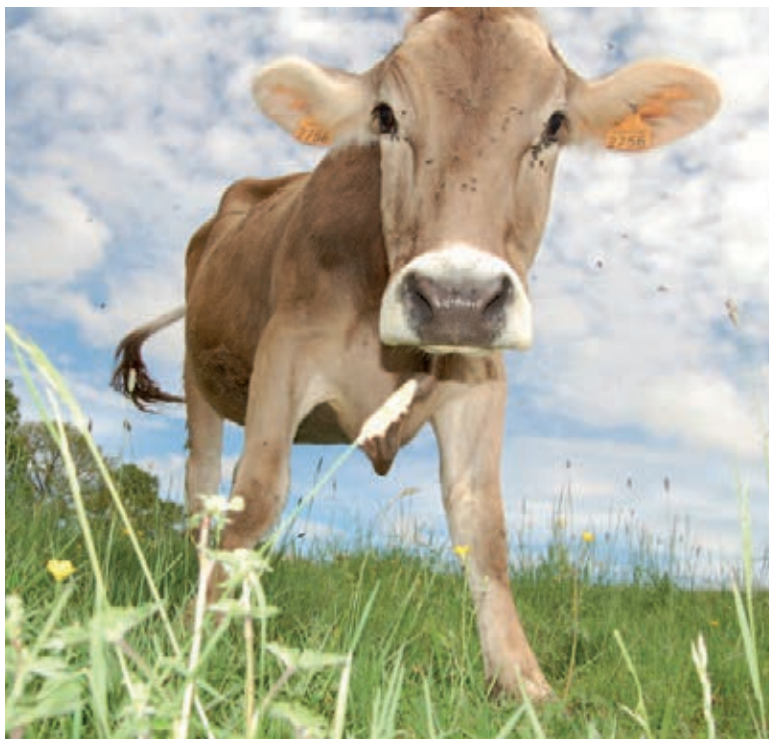
Le syndicat d'éleveurs et Brune Expansion dressent un bilan commercial de leur race favorite.

Benoît Colson, le nouveau président de Brune Expansion, a reçu les assemblées générales des deux organismes dédiés à la race Brune dans son village de Frenoy à quelques kilomètres d'Is-sur-Tille. Le concours inter-départemental et la vente aux enchères qui auront lieu le week-end des 27 et 28 juin dans le cadre des journées Châtillonnaises ont été très vite abordés. Près de 120 animaux sont aujourd'hui inscrits au concours, la vente du samedi soir proposera quant à elle une vingtaine de bêtes. *«Le programme est quasi-identique à celui des précédentes années, on ne change pas une affaire qui roule»* indique Mickaël Clerget, le président du syndicat, qui remercie une nouvelle fois les bénévoles pour leur précieuse aide le jour de l'évènement. Mickaël Clerget informe de la venue de plusieurs éleveurs du Nord de la France à ce double rendez-vous : *«ils sont en plein développement et représentent un gros marché potentiel pour nous. Cet engouement pour la Brune dans les nouvelles régions est un point très positif. Après la création d'un syndicat en Haute-Saône l'an dernier, c'est donc la région Nord qui s'est à son tour regroupée sous la forme du syndicat Ch'ti Brune. Dans les prochains mois, une fédération des éleveurs de la zone Nord-Est devrait également voir le jour, au même titre qu'Optibrune sur la zone Sud et FBO à l'Ouest»*.

Quelle tendance pour la vente ?

L'année 2014 a été très calme sur le marché. La coopérative Brune Expansion a même connu une baisse de près de 200 transactions par rapport à 2013 qui, certes, s'apparentait à un exercice record. *«Il y a eu moins de disponibilités. Le prix du lait a freiné les investissements en fin d'année, et avec l'après-quotas, les Allemands ont gardé leurs animaux et se sont moins intéressés à l'export»* relève Mickaël Clerget. Les éleveurs attendent avec impatience la vente aux enchères de Châtillon pour assister à une tendance qu'ils espèrent tous meilleure. *«La demande a tendance à revenir après plusieurs mois très calmes»* signale Mickaël Clerget. Benoît Colson, successeur de Gilles Salomon à la présidence de Brune Expansion, approuve également ce regain d'activité mais regrette le manque de génisses sur le marché : *«Nous n'en avons pas beaucoup à vendre, c'est l'éternel problème. Les Allemands, de leur coté, sont moins vendeurs aussi. C'est pourquoi il faut faire naître des femelles et pour cela, il faut utiliser la semence sexée»*. A ce titre, les meilleurs vendeurs seront désormais aidés pour l'achat de doses. Cette décision, prise l'an dernier, n'est pas remise en cause malgré le mauvais résultat de 2014. *«Avec les doses sexées, nous avons 90% de chances d'obtenir une femelle, même si le taux de gestation est légèrement moindre. J'espère que les éleveurs mettront leurs animaux sur le marché. Nous n'avons pas besoin de l'intégralité des génisses pour renouveler un troupeau»* insiste le président du syndicat.

AURÉLIEN GENEST



Peu de jeunes femelles sont mises sur le marché, malgré une demande grandissante des acheteurs.

Gain de 45 vaches

Malgré l'arrêt de plusieurs éleveurs laitiers ces dernières années, l'effectif brun côte d'orien se maintient, voire se développe avec 45 vaches supplémentaires recensées depuis l'année dernière. L'actualité de la Brune, c'est aussi une meilleure qualité du lait depuis plusieurs semaines, le taux cellulaire affiche en effet une tendance baissière. Une meilleure qualité de fourrages couplée à une meilleure prise en compte de cette problématique (hygiène, ambiance dans le bâtiment, travail et logement) expliquerait cette amélioration. S'ils préparent aujourd'hui les Journées châtillonnaises, les éleveurs bruns ont déjà un oeil rivé sur Mende, ville de Lozère qui accueillera le concours européen et la conférence mondiale en avril 2016. *«C'est un évènement majeur pour notre race laitière, nous attendons la participation d'une cinquantaine d'animaux de notre zone»* confie le président du syndicat départemental.

Récoltes d'herbe

Une marchandise assez bonne

Enrubannage et ensilage se terminent dans le département. Premier bilan alors que le foin a déjà débuté.

«De bons rendements dans les prairies temporaires, mais vraisemblablement pas à la hauteur des espérances dans les prairies permanentes»: telle est la synthèse dressée la semaine dernière par Édouard Bénayas, conseiller fourrages à la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, en contact permanent avec les éleveurs. *«Les fortes chaleurs de début avril ont avancé le stade épiaison. L'alternance de sec et de froid qui a suivi semble avoir stoppé la pousse. Cela pourrait être la raison de ces résultats décevants par endroits»* poursuit le conseiller. A Viévy dans le canton d'Arnay-le-Duc, l'heure était à l'ensilage de ray-grass chez Jean-Luc Gaudry. *«L'année semble correcte mais loin d'être exceptionnelle malgré tout»* relevait l'éleveur, en compagnie de plusieurs collègues venus l'aider comme chaque année.



Chez Jean-Luc Gaudry, deux tracteurs tassaient le fourrage aussitôt arrivé.

Ensilage, enrubannage, foin : quelles proportions ?

«Cela dépend des besoins que l'on a en face» répond Édouard Bénayas, qui relève une tendance à la hausse pour la pratique de l'enrubannage : *«c'est une sorte de facilité : un taux de 60% de matière sèche peut suffire pour récolter, alors qu'il est nécessaire d'attendre 85% pour les foins. Cela peut être très utile quand les récoltes sont difficiles, comme ce fut le cas ces dernières années. C'est peut-être cette expérience qui pousse les éleveurs à en faire davantage. Mais enrubanner a un coût supérieur de 4 à 5€ par botte, en comptant le film plastique et l'utilisation de la machine : il ne faut donc pas faire de l'enrubanné n'importe où. Quant à l'ensilage, son utilisation semble constante dans le temps. Cette technique dépend surtout des capacités de stockage dont disposent les agriculteurs»*.

A chacun son truc

Jean-Luc Gaudry remplit constamment ses deux silos en ensilage d'herbe, avant d'adapter le reste de sa production en enrubannage puis en foin : *«je fais généralement peu d'enrubannage, et je ne compte pas changer cette année puisque nous avons un temps plutôt séchant»*. Thierry Maréchal, l'un des voisins venus l'aider la semaine dernière, indique que le choix des éleveurs se fait surtout en fonction de leurs surfaces en prairies temporaires, plus faciles à ensiler: *«ensuite, tout est une question de maturité. Nous sommes ici dans un secteur tardif, il est trop tôt pour faire du foin. Pour ma part, j'ai préféré stopper l'ensilage pour des raisons pratiques et pour plus de facilité lors des soins d'hiver aux animaux»*.

Aurélien Genest



Thierry Maréchal, à Viévy.

▶Zoom sur...

La luzerne aussi concernée



La coopérative de déshydratation de Baigneux-les-Juifs était la semaine dernière à mi-parcours de sa première coupe de luzerne, débutée le 10 mai. De bons rendements oscillant de 4 à 5 tonnes à l'hectare étaient jusqu'alors recensés. Cette satisfaction semble tempérée par une certaine timidité de la future seconde coupe : les parcelles déjà ensilées ont visiblement du mal à repartir avec un temps beaucoup moins propice au développement des plantes, avec une alternance de sec, de froid et peu de précipitations

Chambre d'agriculture

Décrochage annoncé

L'absence de précipitations diminue chaque jour le potentiel des terres superficielles.

Humeur pessimiste lundi 1er juin au 42, rue de Mulhouse. Les membres du bureau de la Chambre d'agriculture s'inquiétaient fortement de la situation des terres séchantes du plateau, privées d'eau depuis plusieurs semaines et guettant sans succès le moindre nuage à l'horizon. *«Les cultures sur le plateau séchant décrochent totalement»* déplorait le président Vincent Lavier, annonçant d'ores et déjà un résultat *«pire que celui de 2014»* pour ces terres à très faibles potentiels. *«Certains secteurs ont une réserve utile de 40 mm et avec une évapotranspiration de 4 mm par jour, ça va très vite. S'il ne pleut pas pendant dix jours, la situation vire déjà au rouge»* poursuit Vincent Lavier, qui rappelle qu'il n'a pas plu depuis un mois dans certains endroits. Des blés sèchent littéralement sur pied. Si les cultures n'extériorisent pas toutes leurs difficultés de la même façon, tout laisse à penser que les siliques du colza seront mal remplies. *«Les talles des orges de printemps régressent. Il y aura des répercussions sur le nombre de grains et le calibrage des orges d'hiver, même si celles-ci étaient en avance»* commente le président, *«des parcelles de pois d'hiver en fin de floraison sont en train de jaunir. Il manquera très certainement des gousses dans les pois de printemps qui arrive en fleur»*. Les récoltes s'annoncent bien difficiles pour les agriculteurs concernés, eux qui ont déjà du mal à se remettre des résultats des dernières années, à commencer par ceux de 2014...

Aurélien Genest



Veines de terre visibles le 31 mai dans une parcelle du centre Côte d'Or, avant les fortes chaleurs annoncées de début juin.

La Chambre d'agriculture a catalysé la richesse des moyens locaux des partenaires

Le 20 mai sur le site de la plateforme Artémis de Fromenteau, la Chambre d'agriculture de Côte d'Or a souhaité lancer auprès des agriculteurs polyculteurs strictes ou éleveurs l'agroécologie. Valoriser les efforts de tous sur le site de Fromenteau coulait de source pour assurer le développement de l'agriculture dans cette triple performance Economique Ecologique et Sociale. Un site riche d'expérimentations éclairantes appuyées par les expertises des ingénieurs et chercheurs et la mise en avant d'agriculteurs innovants, telle était l'ambition dans le montage de ce partenariat pour répondre à un appel d'offre de la Draaf. Suite à un appel d'offre de la Draaf de Bourgogne en 2015, la Chambre d'agriculture de Bourgogne et le réseau des exploitations des lycées agricoles (REPAFEB) avec Coop de France ont été retenus pour promouvoir les principes de l'agroécologie. Cet appel d'offre consiste en deux grands points : la réalisation d'un inventaire des actions agroécologiques pour toutes les filières et une journée de communication sur l'agroécologie. Le 20 mai, 460 personnes dont plus de 250 agriculteurs ont répondu à l'invitation. Cette journée organisée autour de trois grands moments a permis à chacun de peser le sens de l'agroécologie.

- Présenter les expérimentations pluriannuelles de la plateforme Artémis avec les enseignements sur :
- **les différentes successions culturales :** introduction de protéagineux, de légumineuses, place du colza dans la rotation.
- **la technicité des conduites des cultures :** entre le travail du sol ou non, le raisonnement des applications herbicides en intégrant ou pas du désherbage mécanique
- **l'avenir :** les applications d'imagerie satellite de guidage par GPS, la couverture permanente des sols, les bio-contrôles.
- Présenter les avancées des experts avec la mobilisation dans leurs compétences des ingénieurs de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, des Instituts Techniques Arvalis, Cetiom, des chercheurs de l'Inra, des enseignants et élèves des lycées
- Présenter des témoignages d'agriculteurs pratiquant l'agroécologie, producteurs de luzerne de la coopérative de Baigneux-les-Juifs, énergie et agriculture à travers la biomasse et la méthanisation, mobiliser une herse étrille pour désherber ces cultures et limiter le recours aux herbicides, Dephy Ferme et les marges de manœuvre pour réduire l'IFT, produire en Agriculture Biologique. Cette journée sera aussi le support de séquences vidéo en cours de montage.

Communiqué

► Agenda

05/06 AG de la Section des anciens exploitants

La Section départementale des anciens exploitants (SDAE) de la FDSEA58 tiendra son assemblée générale annuelle vendredi 5 juin, à partir de 9h, à la salle des fêtes de Donzy. Contact : FDSEA 58 au 03 86 93 40 92 ou par mail à : fdsea58@wanadoo.fr.

07/06 Balade contre la leucémie

Comme l'an dernier, la Fédération départementale des caisses locales de Groupama dans la Nièvre (FDCL 58) organise une balade, dimanche 7 juin, dont les bénéfices seront reversés à l'association Leucémie Espoir 58. Cette année, c'est la caisse locale de Nevers qui organise cette 2e édition de la marche *«ensemble pour vaincre les maladies rares»* dans le département. Deux parcours, de 6 km et de 12 km, sont proposés, avec un départ et une arrivée à la maison de la nature de Forges, sur la commune de Sauvigny-les-Bois. Cette action de solidarité, déclinée au niveau national et suivie par la caisse régionale de Groupama Rhône-Alpes Auvergne, vise à sensibiliser le public à ces maladies rares, qui touchent trois millions de personnes en France, et à récolter des fonds servant à améliorer le quotidien des malades et de leurs familles. Leucémie Espoir 58 a donc été choisie comme destinataire de la collecte dans la Nièvre. En 2014, la première édition de cette balade avait rassemblé 2000 marcheurs et permis de récolter 15000 euros de dons au niveau national. Entre amis ou en famille, toutes les personnes sont les bienvenues à cette marche de solidarité. Renseignements et inscriptions auprès de Denis Geoffroy, président de la caisse locale de Groupama Nevers, au 06 33 62 37 14.

Visite de blés traités au purin d'ortie et à l'eau dynamisée

Des essais fongicides alternatifs sur blé

Dans le cadre de l'opération Innov'action, la Chambre d'agriculture de la Nièvre, et ses techniciens *«grandes cultures»*, ont organisé une visite d'essais fongicides sur blé alternatifs, jeudi 28 mai, chez Bernard Robin à Pouvesles. 12 modulations à base de produits naturels ont été testées.



Les techniciens de la chambre ont d'abord réalisé un bilan agro-climatique de l'année, devant la trentaine de participants.

L'agro-écologie est dans l'air du temps. Au point de susciter de nombreuses mesures de la part des pouvoirs publics et d'intégrer dans les dispositifs d'essais des pratiques inspirées par l'agriculture bio-dynamique. C'était le cas la semaine dernière à Pouvesles, chez un agriculteur adhérent du Groupement de développement agricole (GDA) Bourgogne-Nivernaise, qui recevait une trentaine de ses collègues à l'invitation des techniciens de la Chambre d'agriculture. Ce qui était mis en avant, ce jeudi-là, c'était l'utilisation de purin d'ortie (mais aussi d'algues) et des combinaisons avec de l'eau dynamisée, mais aussi, pour certaines des 12 modulations, avec des produits phytopharmaceutiques conventionnels tels que Vacciplant ou Voxan... Après un bilan agro-climatique, réalisé au milieu des blés par Michaël Geloen, Judith Nagopae, responsable des essais à la Chambre, et Cédric Zambotto et Amaury Fichot, techniciens, ont conduit les participants au pied des 12 parcelles testées, afin qu'ils puissent se rendre compte par eux-mêmes de l'effet produit contre les maladies, la septoriose en particulier. Tous ont studieusement considéré les épis de blés et leurs feuilles, d'une modulation à l'autre, constatant quelques différences de pression maladie mais relativement peu prononcées... Si ce n'est des IFT et des coûts de traitement, affichés devant les parcelles, variant respectivement de 0,2 à 1 et de 25 à 57 euros/ha. A ce compte-là, c'est la modulation n°4, avec un traitement à base de purin d'ortie à 5% au stade 2 noeuds et un Voxan 0,5 à la dernière feuille étalée (DFE), qui semble s'en sortir le mieux, avec un coût de 39 euros/ha et un IFT de 0,2 (contre la parcelle témoin n°12 au Voxan 0,5 à DFE qui affiche 25 euros/ha et un IFT de 0,2). Et des résultats très encourageants, c'est-à-dire dont les feuilles de blé sont à peine plus atteintes par la septoriose que celles de la parcelle traitée de façon conventionnelle...

«Année peu sensible aux maladies»

D'abord sceptiques, même si curieux et attentifs, les agriculteurs ont aussi témoigné de leurs doutes sur cette technique à base de purin d'ortie. Les résultats ne les ont pas complètement convaincus. Et les conseillers de la Chambre d'agriculture ont tenu à relativiser l'état des différents essais, sachant que, selon Michaël Geloen, *«ce n'est pas une année très significative car elle est très peu sensible aux maladies»*. Les essais fongicides alternatifs, selon les dates de semis et de désherbage et la pression maladie (fusariose, septoriose...), valaient surtout pour le côté exotique de la pratique et des matières premières utilisées. Le purin d'ortie, ici, avait été acheté auprès d'un fournisseur spécialisé installé depuis de nombreuses années dans le Maine-et-Loire. Son produit est donc plus *«normalisé»* que des purins d'ortie que chaque agriculteur peut toutefois lui-même fabriquer à la ferme même s'il court le risque, mal filtré, d'être inopérant. Il faut compter 1 kg d'ortie pour 10 litres de traitement par passage. La Chambre se doit d'informer les agriculteurs sur cette tendance encouragée à la réduction des phytos et aux alternatives au tout chimique. Et il en était de même avec l'eau dynamisée... Celle-ci aussi peut se trouver en ferme : il s'agit d'eau de pluie collectée qui traverse trois cuvettes dans un sens puis dans l'autre avant d'être plus chargées en énergie et en molécules proches du corps humain. Les 12 modulations valaient le coup d'oeil mais, c'est bien entendu après les moissons que les techniciens pourront évaluer l'impact sur les rendements...

E.C.

Journée technique dans la Nièvre le 16 juin

Des sols vivants pour plus de productivité et de durabilité

Dans le cadre des journées Innov'action, la Chambre d'agriculture de la Nièvre, en partenariat avec le groupe Magellan, invite les agriculteurs nivernais à une journée technique sur les semis directs sous couvert. Ce sera le 16 juin prochain à Chevenon.

Les intérêts d'avoir un sol vivant sont nombreux : meilleure activité microbienne, apport d'éléments minéraux aux plantes, effet positif sur la maîtrise des adventices, facilité d'implantation... avec des effets attendus sur le rendement ou l'économie de charges. Le semis direct sous couvert est un des moyens pour obtenir ce sol vivant. Il existe différentes façons de le pratiquer, avec des légumineuses, soit le couvert est détruit au moment du semis, soit il est maintenu tout au long de la rotation. Cette dernière permet de récolter à la fois une culture de vente (céréales...) et d'exporter un fourrage en interculture. Mais cette technique ne s'improvise pas et nécessite un savoir-faire qu'il convient de partager. La Chambre d'agriculture de la Nièvre en partenariat avec le groupe Magellan invite donc les agriculteurs nivernais à une journée technique le 16 juin prochain, à 14h, chez Eric Dewavrin, à Chevenon (lieu-dit *«Les Colons»*). Au programme :

- visite de parcelle de blé en semis direct après moha,
- visite de parcelle de maïs en semis direct sous couvert de luzerne (après un green tillage à l'automne d'un mélange tournesol + féverole + phacélie),
- présentation d'une expérimentation en blé sous couvert de luzerne : courbe de réponse à l'azote. La synthèse des autres sites sera également présentée,
- synthèse des essais régulation du couvert permanent,
- présentation d'une expériementation maïs avec différents modes d'implantation (sous couvert de luzerne, de trèfle + lotier, strip till, couverts végétaux),
- exposition et présentation de semoirs de semis direct (Bertini, Victor Juri, Sky).

Cette rencontre sera aussi l'occasion de faire le point sur la technique du semis direct sous couvert de légumineuses et d'échanger sur les pratiques.



La journée du 16 juin sera l'occasion de visiter les essais de semis direct sous couvert.

Pour plus de renseignements sur la journée, téléchargez le programme et le bulletin d'inscription sur le site de la Chambre d'agriculture de la Nièvre : www.nievre.chambagri.fr. Contact : Michaël Geloen, équipe grandes cultures, au 06 72 20 37 08.



Fermes ouvertes

Les petits de Bulcy, Garchy, Mesves et Vielmanay à la ferme du Montain

L'opération Fermes ouvertes, qui se déroule tous les ans dans toute la France chez des agriculteurs adhérents au réseau FNSEA, s'est tenue, jeudi 28 mai, chez François Torcol et sa fille, à Bulcy. Une cinquantaine de petits élèves des alentours s'est mise au vert, entre les animaux, les plantes et les matériels de la ferme.

Conçue il y a vingt ans par la FNSEA pour permettre à des agriculteurs bénévoles de raconter aux enfants l'histoire de leur vie de paysan, l'opération Fermes ouvertes est une expérience pédagogique destinée aux élèves de classes primaires, qui se déroule dans les exploitations et en classe, avec la complicité des enseignants. Cette année, dans la Nièvre, l'action la plus emblématique s'est déroulée à Bulcy, dans la ferme du Montain qui a accueilli, jeudi 28 mai, une cinquantaine d'enfants de 4 à 7 ans scolarisés dans le Regroupement pédagogique de Bulcy, Garchy, Mesves et Vielmanay. Soucieux de *«donner une image positive du métier d'agriculteur»*, François Torcol et sa fille avaient prévu un programme très riche, possible grâce à la grande diversité des productions qu'ils pratiquent. Ainsi, les gamins, durant toue la journée, ont-ils pu visiter les bâtiments de la ferme -des plus anciens aux plus récents, jusqu'au dernier encore en cours de construction; approcher de très près les animaux, de la basse-cour aux vaches et à leurs veaux et aux moutons et leurs agneaux ; comparer du matériel ancien et récent; découvrir les cultures avec une explication du cycle du blé jusqu'à la fabrication du pain et une présentation d'un mélange fourrager composé de pois, seigle, avoine et orge qui sert à fournir une alimentation hivernale aux vaches, moutons et cochons et une démonstration de tonte de laine...

La journée a aussi été l'occasion de découvrir l'environnement naturel de l'exploitation, par l'histoire des hirondelles qui nichent dans les vieux bâtiments, par l'activité fébrile d'une fourmilière ou encore par l'observation d'une très belle orchidée poussant en lisière de prairie

Un grand travail de préparation avait été nécessaire, en classe, de la part des maîtresses et des agriculteurs et l'opération sera finalisée, dans quelques jours, par la visite d'une exposition sur les vaches, présentée lors du passage du bibliobus de la Nièvre dans les écoles du regroupement. En tout cas, les enfants ont adoré sortir de leur cour de récréation pour s'immerger dans le vie agricole, d'autant qu'en fin de visite, un goûter avec des gâteaux confectionnés avec les œufs des poules qu'ils avaient pu voir un peu plus tôt, les attendait à la sortie...

E.C. D'APRÈS COMMUNIQUÉ



François Torcol a expliqué son métier aux enfants des écoles de Bulcy, Garchy, Mesves et Vielmanay.

Assemblée générale de l'Asavpa de la Nièvre

Quel avenir pour les salariés agricoles?

Jeudi 28 mai, à Saint-Saulge, l'Association des salariés de l'agriculture pour la vulgarisation du progrès agricole (Asavpa) de la Nièvre a tenu son assemblée générale annuelle. L'heure d'une remise en question, alors que la structure est désormais privée d'animatrice.

A l'issue des actes statutaires, dont les rapports financiers qui laissent apparaître une situation saine, les adhérents présents la semaine dernière à la mairie de Saint-Saulge se sont interrogés sur les *«perspectives pour l'Asavpa de la Nièvre»*.

Ce temps de réflexion, en présence d'un nombre restreint d'adhérents, est le fruit d'une remise à plat non seulement de ce que doit être son rôle mais aussi de la place du salariat agricole dans les exploitations du département. L'Asavpa, en elle-même, regroupe 46 adhérents, ce qui n'est pas si mal pour une amicale qui ne se veut pas un syndicat de salariés.

C'est en revanche un chiffre relativement faible si on le compare aux près de 1300 salariés présents dans les exploitations tout au long de l'année, selon les statistiques officielles de la MSA. Bien sûr, la réflexion conduit à s'interroger sur la pérennité de cette structure, dont bon nombre de semblables ont disparu ces dernières années du territoire national. 26 Asavpa survivent en France quand il y en avait encore plus de 50, il n'y a pas si longtemps, selon Jean-Pierre Guilloton, le trésorier départemental. Là, les échéances se précipitent puisque l'organisation de l'AG était la dernière action de l'animatrice Marie-Aline Saltel, dont le contrat de travail prenait fin le soir-même. Pour résumer, la jeune femme était, par convention, mise à disposition de l'Asavpa, pour 0,3 équivalent temps plein (ETP) par semaine, par l'association Avenir, elle-même dissoute officiellement depuis le 30 mai.
Gérard Perry et Jean-Pierre Guilloton ont donc introduit la réflexion sur la pérennisation de l'association, sachant que tous les participants ont convenu que *«sans animation, il n'y a pas de salut !»* Salariés eux-mêmes, les élus de l'Asavpa ne peuvent pas assumer le travail que réalisait efficacement Marie-Aline, entre l'édition du bulletin *«Le salarié agricole de la Nièvre»*, la préparation des concours divers et variés et la promotion des métiers dans les établissements d'enseignement ou les forums...

Place du salariat dans le monde agricole

Concernant l'animation, le président et le trésorier ont confié leur espoir de convaincre la Chambre d'agriculture de la Nièvre de trouver une solution en commun. Ils devaient rencontrer prochainement Eric Bertrand, le président de la Chambre. *«Pourquoi ne pas monter en délégation de 3 ou 4, avec le président de la Chambre, à Dijon, un de ces jours prochains»* a demandé André Bertrand, l'ancien directeur d'Avenir. L'idée consisterait à obtenir quelques crédits pour financer un temps très partiel, sachant que 0,3 ETP n'est pas un besoin suffisant pour qu'il puisse faire l'objet de subventions du Cas-Dar (ministère de l'Agriculture). Si tous ont témoigné à l'animatrice sortante *«leur pincement de la voir partir et que tout se termine en capilotade»*, selon les mots employés par François Torcol, la réflexion collective s'est poursuivie sur le terrain de la défense de l'emploi agricole dans le département. *«La place des salariés dans les exploitations est devenue de plus en plus technique et commerciale et où le monde affairiste est de plus en plus présent. Quid du salarié qui fait son travail au quotidien et participe activement à la réalisation du chiffre d'affaires de l'agriculture régionale?»* a-t-on pu entendre, dans une ambiance lourde et pesante. Les adhérents et les élus de l'Asavpa de la Nièvre n'ont que quelques semaines, avant l'été, pour tenter de trouver des réponses à ces questions. En appelant à une plus grande prise en compte des responsables professionnels du département...

E.C.



Jean-Pierre Guilloton, trésorier, Gérard Perry, président, et Marie-Aline Saltel ont conduit l'assemblée générale de l'Asavpa, le 28 mai à Saint-Saulge.

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS



Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

DRAINAGE - IRRIGATION
TRAVAUX de PELLE
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER
et GRAPPIN COUPEUR

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 43 24 92 50
Tél : 02 48 74 11 90

▸Agenda

Juin Utilisation des légumineuses en élevage

La Chambre d'agriculture de la Nièvre invite à deux journées portes ouvertes, organisées par trois éleveurs qui pratiquent les légumineuses pour réduire leur dépendance aux concentrés. L'objectif de ce rallye est d'apprendre à implanter, à mieux maîtriser les bonnes pratiques pour réussir la conduite et partager l'expérience de ces trois exploitants. Les trois journées permettront de répondre aux questions: Quelles bonnes pratiques d'implantation? Quelles bonnes pratiques pour maîtriser la récolte et points de vigilance à connaître pour maîtriser la conservation et la qualité de ces fourrages ? Quel mode de distribution et à quelles catégories d'animaux réserver ces fourrages? Les rendez-vous sont fixés:
le 10 juin, de 14h à 16h, à Pazy, chez Régine et Eric Roubeau (lieu-dit «Varennes») pour l'utilisation de luzerne/dactyle et prairies multi-epsèces;
le 11 juin, de 1'h à 16h, à Fléty, chez Emmanuel Fenayon (lieu-dit «Recoulon») pour l'utilisation de trèfle violet/ray-grass.
Contact et renseignements: équipe élevage de la Chambre d'agriculture au 03 86 93 40 60.

10/06 Tour de plaine - captages Grenelle

Dans le cadre de l'animation sur les Bac «Grenelle» et suite à la démonstration de matériel de désherbage qui a eu lieu en mars dernier, l'animation captages Grenelle de la Nièvre sur le Bassin Seine Normandie et le Sedarb, proposent de revenir sur les parcelles de Quentin et Didier Garnier, mercredi 10 juin à 14h, à Pressures – Clamecy. Programme : visite des parcelles désherbées (triticale/petit épeautre, blé) et conduite en agriculture biologique ; présentation du dispositif d'aide aux investissements de matériel (le PCAE) ; comment construire une rotation pour optimiser le désherbage alternatif; tour de plaine dans les autres parcelles en AB du Gaec Garnier (lentilles, féveroles); temps d'échanges entre les participants. Ce tour de plaine peut vous intéresser si vous êtes engagé ou en cours de réflexion pour une Maec visant la réduction d'IFT. Contact : Lison Delsalle, animatrice Bac Grenelle, au 03 86 27 54 32 ou au 06 78 99 35 01, ou par mail à: lison.delsalle@mairie-clamecy.fr.

Assemblée générale du marché au cadran de Moulins-Engilbert

La Sicafome annonce des résultats 2014 stables mais en léger repli

Pour sa dernière assemblée générale en tant que président de la Sicafome, Bernard Gauthier et les membres de son bureau ont annoncé, vendredi 29 mai, les résultats d'activité 2014 du marché au cadran. Stables malgré une légère érosion des ventes.



Bernard Gauthier, et son épouse Eliane à ses côtés, ont été dûment honorés à la fois par les membres du bureau mais aussi par tous les adhérents ainsi qu'un certain nombre d'invités, à l'issue de l'AG, dont c'était la dernière pour celui-ci en tant que président de la Sicafome.

Le marché au cadran de Moulins-Engilbert va bien. Et présente des résultats d'activités encourageants. En 2014, les apports se sont stabilisés, tant en terme d'animaux présentés que d'animaux vendus. Ce sont ainsi 55 272 bovins qui ont été présentés l'an dernier, soit 662 de moins qu'en 2013. Ce sont aussi 22 295 ovins apportés, soit le même nombre que l'année précédente.

Et côté ventes, la Sicafome a vu s'échanger 51 608 bovins, soit 452 de moins, et 21 260 ovins, soit 413 de moins. Quant aux prix moyens des animaux, ils atteignent 1075 euros en bovins, soit 40 euros de moins qu'en 2013, et 110 euros en ovins, soit 3 euros de plus. Malgré une légère érosion des volumes, l'activité du cadran est resté relativement stable, ne serait-ce qu'en taux d'invendus : 7% en bovins, c'est-à-dire au même niveau qu'en 2013, et 413 ovins en moins par rapport à une année précédente qui avait été assez exceptionnelle il est vrai. Côté chiffre d'affaires, celui-ci s'élève à 55,48 millions d'euros, soit une baisse de plus de 2,5 millions d'euros, imputable à la baisse du prix moyen payé par bovin. Ce n'est pas neutre mais c'est loin d'être catastrophique, la Sicafome pouvant faire pâlir de jalousie bien des sociétés nivernaises par ces temps de rigueurs économiques. Au final, le résultat est en recul, à 59 526 euros au 31 décembre 2014, contre 98 607euros au 31 décembre 2013, mais il reste largement bénéficiaire.

Poursuite des travaux

Du coup, la société coopérative, qui a réalisé pour plus de 200 000 euros de travaux en 2014 (première partie des travaux des parcs, renouvellement du système de vente et de la sonorisation de la salle de vente n°1, remplacement de matériels informatiques, mise en place des virements Sepa, matériel de nettoyage des parcs, aménagement du réfectoire), va poursuivre sa politique d'investissement. Elle prévoit, dès 2015, la fin de l'isolation de la salle des ventes n°2 (5981 euros), la fin de l'agrandissement des parcs, le changement de place de la cage de contention et surtout la modification du chargement des vaches, de nombreux usagers du marché s'étant plaints du temps précieux qu'ils perdaient jusqu'à maintenant dans ces opérations. De bon augure pour cet outil moderne et performant au service du commerce de bestiaux, que de nombreux apporteurs et acheteurs continuent d'utiliser tous les mardis. **E.C.**

L'au-revoir à Bernard Gauthier

A la toute fin des travaux de l'assemblée générale de vendredi dernier, C'est Pierre Brossard, le trésorier de la Sicafome, qui a le premier dégainé son hommage à Bernard Gauthier. Le président sortant du marché au cadran a tiré sa révérence au cours de cette AG puisqu'il prendra sa retraite d'agriculteur à la fin de l'année et qu'il laissera donc la place à un nouveau président de la Sicafome lors du prochain Conseil d'administration. Le maire de Moulins-Engilbert, le représentant de la DDCSPP, le président d'un autre marché au cadran que Bernard Gauthier a contribué à créer, ont de même salué l'engagement de tous les instants, la passion, l'abnégation et le sens de l'écoute et du service de l'ancien responsable. Bernard Gauthier, qui était accompagné de son épouse, Eliane, a reçu de nombreux remerciements et des cadeaux, sous les applaudissements d'une salle debout. En trois mandats, soit plus de 18 ans de présence, Bernard Gauthier a marqué le destin, parfois épique mais toujours ascendant, de ce marché au cadran qui a accueilli, il y a deux ans, le Congrès européen et l'AG de la Fédération nationale des marchés aux bestiaux. Sous sa férule, la Sicafome a connu de nombreux développements, dont les plus récents sont les travaux d'agrandissement des bâtiments et des parcs. Très humble, comme il l'a toujours été, Bernard Gauthier a tenu à saluer le travail d'équipe, «avec les collaborateurs et les membres du bureau», qui lui a permis d'assumer ses fonctions durant ces si longues années.

Réunion DDT/FDSEA58

Le point sur le dépôt des dossiers

Comme elles le font désormais tous les mois, la Direction départementale des territoires (DDT) et la FDSEA de la Nièvre ont tenu réunion commune, lundi 1er juin à Nevers.

Conduite par le président du syndicat majoritaire, Stéphane Aurousseau, la délégation agricole a fait, avec l'administration, le tour d'horizon des sujets d'actualité. L'occasion, cette semaine, de connaître les statistiques sur les dépôts de dossiers.
Déclarations PAC : 1842 dossiers sont déjà signés sur 2800 attendus (65,8%). 352 déclarations sont en cours, 300 agriculteurs ont un rendez-vous. 300 n'ont ni commencé ni rendez-vous. Un point a aussi été fait sur quelques éléments déclaratifs qui font l'objet d'interprétations diverses par les agriculteurs (SIE, tracé des haies, des bordures de bois, des surfaces non admissibles, prairies...).
Aide bovine allaitante (ABA) : 1743 demandes ont déjà déposées (1780 en 2014). La DDT va engager une recherche au sujet des élevages de moins de 10 vaches qui seraient exclues afin d'en apprécier l'importance.
Aide vaches laitières : 56 demandes ont été déposées.
MAEC herbagère : selon Stéphane Aurousseau, la DDT reconnaît la complexité du dispositif et son peu d'attractivité pour les éleveurs en dehors du Morvan où les demandes sont plus nombreuses. Nombre d'éleveurs hésitent cependant à s'engager définitivement.
Défrichement : le dossier avance positivement pour les parcelles de sapins de Noël qui n'auraient pas été coupés. Pour les autres parcelles de bois, les solutions passeront par un assouplissement de la loi, sujet qui sera à travailler avec les élus.
Cours d'eau : le sujet est en phase de discussions préparatoires à la réunion préfectorale du 2 juin.
Terrains en friche : la FDSEA a réitéré sa demande d'un recensement des terrains en friche dans le département. Les difficultés économiques de l'élevage et la protection des prairies mise en place (interdiction de labour) lui fait craindre que ces surfaces progressent dans les années à venir. La DDT déclare réfléchir au mode opératoire pour commencer à cerner le problème.
Extension de la zone d'activités de Clamecy : le syndicat agricole souhaite une réflexion sur la destinée de sites industriels pollués et l'organisation d'une table ronde sur le sujet à la préfecture. La DDT a annoncé avoir commandé un recensement de toutes les friches industrielles du département.
Dossiers individuels : Comme chaque mois, l'administration et la FDSEA ont fait le point sur des problèmes rencontrés par des agriculteurs dans leurs relations avec les services de l'État.

Syndical

Durcissement de l'action syndicale en vue

Près de trois semaines après les dernières opérations de blocage des abattoirs et la table-ronde filière présidée par le Ministre de l'agriculture, les 22 départements du grand Massif Central ont affiné leur stratégie en direction de l'aval de la filière au cours d'une réunion du Berceau des Races à Viande, le 2 juin à Aubière(63).

Deux centcinquante millions d'euros, rien que ça … Cette coquette somme n'est autre que la part financière, identifiée par le dernier rapport Chalmin, qui entre 2013 et 2014, a glissé de l'élevage vers les poches de l'aval de la filière et de la grande distribution !

Et alors que le prix de la viande bovine à la consommation ne cesse de croître et que la consommation est stabilisée, voire même en hausse (+ 5 %) sur le haché, les opérateurs de la filière se payent le luxe de considérer que lorsqu'ils parlent de prix, les éleveurs se mêlent de ce qui ne les regarde pas - dixit Jean-Paul Bigard, président du Syndicat national de l'Industrie des Viandes – Pas mieux l'attitude des représentants de Coop de France qui, face à cette sortie désabusante, se terrent dans le silence. D'où l'adage : *«Qui ne dit mot consent …»*

Pourtant, nombre d'indicateurs sont au vert sur le marché alors que les éleveurs s'enterrent une crise financière et morale sans précédent. Dans tous les pays du monde, le prix de la viande est en augmentation – 6 à 7 €/kg en Afrique du Nord -, les abattages de viande halal ont repris et le jeu des parités monétaires est très favorable à l'export pays-tiers en ce moment-même.

Si l'on ajoute à ces éléments tangibles, le fait que depuis des mois maintenant l'aval s'attache à falsifier ses remontées de cotations et que certaines entreprises ont dernièrement souhaité ne pas donner suite à une opportunité d'export de 24000 tonnes sur pays-tiers au prétexte que cela allait tendre le marché intérieur, il s'avère indispensable de ne plus laisser une filière à la dérive malmener ses fournisseurs exclusifs : les éleveurs.
Le syndicalisme ne transigera pas sur la nécessaire remontée des prix des animaux et met à nouveau en garde l'aval du risque réel de débordement d'éleveurs exaspérés par l'odieuse manipulation dont ils sont victimes. Aujourd'hui le feu est dans les campagnes. Demain, il sera devant, voire dans les abattoirs. Des revenus en berne, les éleveurs n'en veulent plus.

S.L – FDSEA 58

Des réunions sur tous les cantons la semaine prochaine

La FDSEA et les JA 58 organiseront la semaine prochaine des réunions syndicales brèves, d'une trentaine de minutes, sur chaque canton du département pour informer les éleveurs et définir les contours de la mobilisation à venir. Retrouvez les dates, lieux et horaires de vos réunions locales sur la page Facebook de la FDSEA de la Nièvre.

▶ En bref

Contrôles en exploitation

Le gouvernement annonce des mesures

Suite à une question d'actualité, posée mardi 26 mai par la sénatrice nivernaise Anne Emery-Dumas au ministre de l'agriculture, le gouvernement, par la voix d'André Vallini, le secrétaire d'État chargé de la réforme territoriale, a annoncé des mesures concrètes, à partir du mois de juin, dans l'application des contrôles en exploitations.
«Dans chaque région, il sera demandé au préfet de réunir régulièrement un comité chargé d'assurer une information préalable sur les contrôles, une meilleure coordination des différents contrôles et un retour d'expérience destiné à améliorer la préparation et le déroulement de ceux-ci. L'accent sera mis notamment sur la formation des contrôleurs. Il s'agit que les contrôles soient préparés et menés avec toutes les explications et la pédagogie nécessaires» a-t-il indiqué. Confirmant qu'un travail d'information a déjà été entrepris dans chaque département, avec le concours des organisations professionnelles, André Vallini a toutefois rejeté l'idée d'une *«année blanche»* sans contrôle ou d'une année de contrôles non suivis de sanctions en cas d'écart. *«Cela remettrait en cause le financement des aides de la PAC de l'année concernée»* a-t-il estimé. Il a aussi annoncé que le ministère de l'environnement fera connaître *«d'ici la fin de l'année, une cartographie précise des cours d'eau concernés par l'application de la police de l'eau, de façon à ce qu'ils soient connus clairement à la fois par les contrôleurs et par les agriculteurs concernés»*.

Service emploi

Focus sur l'emploi agricole

Le 22 avril 2015 a eu lieu la réunion du service public de l'emploi départemental (SPED), à la préfecture de la Nièvre, durant laquelle l'emploi agricole était à l'honneur.

La FDSEA de la Nièvre a été sollicitée afin d'effectuer une présentation de l'emploi dans la filière agricole ainsi que des différentes actions qu'elle propose au service de l'emploi en agriculture.
Cette présentation a permis de faire découvrir au préfet ainsi qu'aux différents prescripteurs de l'emploi présent la réalité et l'importance de l'emploi agricole à l'échelle départementale. Ainsi, la FDSEA a mis en avant l'importance du secteur avec un peu plus de 5% des actifs salariés nivernais, la diversité des métiers ainsi que la technicité grandissante de ces emplois, tordant le cou, au passage, à certaines idées reçues.
Dans la continuité de cette présentation, la FDSEA a présenté son projet d'action courte qualifiante (ACQ) en polyculture élevage, permettant de former des demandeurs d'emploi en fonction des attentes des employeurs, qui constitue une solution au manque de main d'œuvre qualifié sur certain secteurs du département. Enfin, le développement de l'emploi partagé a été présenté comme l'une des solutions adaptée aux besoins des exploitants agricoles nivernais. C'est dans ce cadre que Marianne Save, animatrice du Groupement d'employeur départemental (GED) a présenté la structure et introduit les témoignages d'un adhérent et d'un salarié du GED.

Le préfet s'est montré intéressé par la mise en valeur de l'emploi agricole.

Cette présentation a permis aux différents intervenants présents d'obtenir des réponses à leurs questions en matière d'emploi agricole. Dans la continuité de ce SPED, le Préfet de la Nièvre a fait connaitre sa volonté que soit organisé un grand salon de l'emploi agricole dans la Nièvre afin de mettre en avant cette filière d'excellence départementale et de promouvoir la diversité des emplois et formations inhérents à ce secteur.
Cette participation a été l'opportunité pour la FDSEA de la Nièvre d'affirmer son rôle central dans l'emploi agricole et de faire reconnaitre son expertise et sa légitimité auprès des différents prescripteurs de l'emploi.

Service emploi FDSEA 58

Emploi

Un salarié saisonnier en emploi partagé c'est possible !

La saison estivale approche et la période des emplois saisonniers aussi. Vous avez besoin d'un salarié pendant un ou deux mois voire plus, à temps plein ou à temps partiel sans subir les contraintes administratives, faites appel au GED Agri'rural 58 (Groupement d'Employeurs Départemental)

Que des avantages

Des avantages pour les employeurs, puisqu'ils ne s'occupent de rien. Pas de démarche administrative, pas de bulletin de paie, pas de déclaration de salaire, juste la possibilité de bénéficier d'un salarié compétent en fonction de ses besoins.
Des avantages pour les salariés, puisqu'ils peuvent être mis à disposition chez plusieurs agriculteurs et bénéficier d'un contrat à temps plein. Le salarié a alors qu'un seul contrat, qu'un seul bulletin de paie et surtout qu'un seul employeur : Le GED Agri'rural !

Des embauches guidées

En passant par le GED, c'est aussi l'assurance de respecter les règles du droit du travail. Avec une technicienne à votre disposition qui réalisera toutes les démarches obligatoires lors d'une embauche et qui assurera une tranquillité administrative.
Pour résumer, adhérer au GED Agri'rural c'est l'assurance d'un salarié disponible en fonction de vos besoins sans contrainte administrative et en respectant les règles.

Pour y adhérer, c'est simple

Pas besoin d'anticiper ! Vous êtes un ou plusieurs à avoir besoin de main d'œuvre en temps partiel ? Vous ne voulez pas vous occuper du travail administratif ? N'hésitez pas, vous pouvez adhérer et bénéficier des services du GED Agri'rural immédiatement. Contactez Marianne SAVE au 03.86.93.40.27 ou gedagrirural@gmail.com.





▸ Agenda

Visites d'essais avec la Chambre d'agriculture

La Chambre d'agriculture vous invite aux visites des essais qu'elle organise début juin
Mardi 9 juin : rdv à 14 h à Argenteuil, pour visiter un essai fongicidé blé (stratégies fongicides dont certaines à base de purin) puis un essai variété blé avec une zone sans fongicide, qui permet d'apprécier le comportement des variétés vis à vis des maladies. Pour vous y rendre: sur la D109, entre Moulin en Tonnerrois et Argenteuil ; au niveau de l'antenne, prendre le chemin longeant l'ancien enclos à cochons
Mercredi 10 juin, à 14 h, même programme à Sépeaux, au lieu-dit Les Pillards. Pour vous y rendre : à Sépeaux, prendre route des Buissonnets jusqu'au Château d'Eau au lieu dit Les Pillards. Tourner à gauche sur le chemin le long du château d'eau.
Mercredi 10 juin, à 10 h, à Nailly, visite d'en essai désherbage ray-grass dans le blé. Pour vous y rendre en venant de Villenavotte, quitter le village par la Route des Nefliers, l'essai est environ 1 km après à droite au niveau de la fourche
Mardi 9 juin à 14 h, à Saint-Fargeau, au lieu-dit La Trancherie, visite d'un essai variété blé en agriculture biologique. Pour vous y rendre, quitter Saint-Fargeau en direction de Saint Amand en Puisaye. La Trancherie se trouve sur la gauche, à environ 1 km après la sortie de Saint-Fargeau

07/06 Portes ouvertes à la ferme, à Blacy

Portes ouvertes à la ferme, dimanche 7 juin, de 8 h à 12h, à la Fromagerie du Gaec du Champ Beaublé, à Blacy: marché de producteurs, dégustations, visite. Venez traire les vaches ! (Rendez-vous à 8h30). Petit déjeuner complet servi toute la matinée. Une visite à faire en famille

09/06 Assemblée Générale de l'UPVY

L'Union des Productions Végétales de l'Yonne tiendra son assemblée générale, mardi 9 juin, à partir de 14 h, au siège de l'UPVY, 37 rue de la Maladière, à Auxerre. Intervention, à partir de 15 h 30, d'Alix Darmaille, responsable du Service Environnement d'Orama, sur le thème : «*Produits phytosanitaires : évolution de la réglementation*».

SeineYonne

Des expérimentations qui arrivent à mi-parcours

Dans le cadre des journées consacrées à l'agro-écologie, visite de la plateforme Artemis, implantée par SeineYonne à Nitry et premier bilan à mi-parcours, des expérimentations qui y sont menées autour de trois thématiques : rotation, gestion adventices et niveau d'intensification



Tout au long de l'après-midi, les visiteurs se sont partagés les différents points de rencontre, comme ici, avec Hervé Martin, de SeineYonne, commentant la thématique Niveau d'intensification



L'occasion également de s'arrêter sur l'atelier lin et tout savoir sur les 400 ha mis en culture cette année, par 110 Bourgogne



Encore trop tôt pour juger des essais menés dans le cadre de la recherche d'alternative au désherbage tout chimique…

L'expérimentation longue durée de systèmes de culture mise en place sur les plateformes Artemis d'Evry et de Nitry, il y a 3 ans, vise un triple objectif : produire plus (face à une population croissante et une sole agricole en diminution), produire mieux (garantie d'une qualité nutritionnelle, tout en préservant l'environnement), tout en garantissant une marge brute aux agriculteurs (préservation des filières, tout en raisonnant et adaptant les interventions). Trois thématiques y sont développées : rotation des cultures, gestion des adventices et niveau d'intensification, sur deux territoires bien différenciés : une terre argilo-limoneuse assez profonde et au potentiel de rendement plutôt élevé, à Evry, avec un historique de rotation longue. Et à Nitry, un contexte de terre argilo-calcaire moyennement profonde au potentiel de rendement moyen à élevé, avec un historique de rotation courte. C'est sur cette plateforme que se sont retrouvés mercredi 27 mai, près de 150 agriculteurs, ainsi que des lycées venus de La Brosse et Fontaines, pour un premier bilan à mi-parcours des expérimentations menées.

Il faudra attendre 2018 pour les résultats

Concernant l'expérimentation sur l'allongement de la rotation, plusieurs comparaisons sont menées : courtes ou longues (avec un colza ne revenant qu'au bout de sept ans), avec ou sans légumineuses (incorporation de pois d'hiver), avec ou sans culture de printemps. Avec le même tronc commun pour les deux sites et des rotations spécifiques à chacune, en fonction du type de sol. Comme celle conduite à Nitry : colza/blé/orge d'hiver/lin/blé/orge d'hiver/colza ou encore, colza/blé/orge d'hiver, suivie de trois années de luzerne. Avec pour principaux indicateurs : les intrants (impact désherbage, insecticide, gestion du salissement et des résistances, fertilisation…) la qualité de l'eau, de l'air et du sol (impact sur le bilan carbone, sur la consommation de carburant, l'IFT ou Indice de Fréquence de Traitements, le comptage de vers de terre…), le volet économique et social (impact sur la marge nette des agriculteurs, sur les filières et sur le temps de travail). A mi-parcours de l'expérimentation, pas encore de résultats probants. Il faudra pour cela patienter jusqu'en 2018, année où toutes les parcelles reviendront en colza, qui jouera alors le rôle de juge de paix.

Quelle alternative au désherbage tout chimique ?

Aujourd'hui, rappelle Catherine Robillard, du groupe SeineYonne, *«on arrive à la fin de l'efficacité des herbicides utilisés sur graminées et à moyen terme, il n'y a pas de nouvelles familles prévues, pour une lutte efficace. Rien dans les tuyaux d'ici 10 ans, quid des exploitations où ça ne marche déjà plus»* A l'heure où le raisonnement du tout chimique est insuffisant, priorité est donnée au retour des leviers agronomiques. Encore faut-il que le fait d'introduire des cultures de printemps dans une rotation, permette de dégager une marge suffisante, surtout dans des terres où les réserves en eau sont limitées, comme sur les Plateaux de bourgogne. L'expérimentation mise en place à Evry et Nitry, sur l'alternative au désherbage tout chimique, est basée sur trois protocoles : chimique, mécanique et mixte. En terme de rendements : résultats identiques pour les trois conduites la 1ère année, avec en blé, à Evry, un décrochement dès la 2e année, pour ce qui est du mécanique, dû essentiellement à un salissement vulpin et aux difficultés à passer des outils mécaniques sur sols argilo-limoneux. A Nitry, pas de différences significatives de rendements, que ce soit en blé ou en colza, entre les trois systèmes sur les deux premières années. En 2014, on constate une efficience plus grande du désherbage mécanique par rapport au tout chimique, du fait d'un salissement faible. Concernant les résultats économiques et les marges semi-nettes, la tendance est à de meilleurs résultats pour une conduite en désherbage mixte. Pour ce qui est des adventices, après des années sans trop d'écarts entre chimique et mécanique, sur rotation courte, la rupture apparaît cette année, avec des résultats démonstratifs : arrivée de brome, vulpin, repousses d'orge, géranium… L'introduction d'une orge de printemps ou d'un tournesol, permettant de limiter le salissement en coupant le cycle des graminées : *«le mécanique sans l'allongement de la rotation, c'est voué à l'échec. Dès que j'allonge la rotation, j'arrive à un niveau satisfaisant d'infestation, le mixte paraissant une bonne alternative…»* Le mixte paraissant également être la meilleure alternative pour diminuer les IFT. Peu de différences notables en ce qui concerne l'efficience énergétique et l'émission de gaz à effet de serre, entre les trois conduites. La comparaison entre une rotation courte à système de désherbage chimique et un allongement de la rotation avec outils mécaniques fait apparaître un temps de travail accru pour cette seconde option : *«pour une exploitation de 160 ha, soit 50 ha de colza, 65 ha de blé et 45 ha d'orge, il faut trouver 80 heures supplémentaires par an pour passer les outils en rotation allongée, soit une dizaine de jours pour un salarié. La difficulté étant de trouver des jours disponibles pour cela, à l'automne, notamment en secteur argilo-limoneux comme à Evry, où les temps de réessuyage sont plus longs…»* Au final, encore beaucoup d'interrogations, d'autant que les conditions météo n'ont pas favorisé les expérimentations mises en place, que ce soit à Evry ou Nitry : gel sur les colzas en 2012, automne très humide à Evry en 2013, printemps sec en 2014 à Nitry… Mais déjà des pistes intéressantes : binage puis herse, désherbage mécanique sur culture de printemps, désherbinage…

DOMINIQUE BERNERD

Syndicat Betteravier de l'Yonne

Bon millésime pour la betterave icaunaise

L'année 2014 aura été marquée par des rendements et une richesse en sucre sans précédent pour les betteraviers de l'Yonne, qui s'interrogent néanmoins, sur les futurs accords interprofessionnels et contrat type de l'après 2017



Au micro, Didier Renoux, président du Syndicat Betteravier de l'Yonne.



Alain Jeanroy, président de la Confédération Générale des planteurs de Betteraves

Le Syndicat Betteravier de l'Yonne a tenu son assemblée générale le 21 mai dernier, à Vallery, sous l'égide de son président, Didier Renoux et en présence notamment du Directeur général de la CGB, Alain Jeanroy. L'exercice 2014 s'est soldé par un record de production à près de 95 tonnes a 16° par ha, qui place le département dans la moyenne nationale. Un motif de satisfaction pour le président Renoux, qui s'est félicité également de l'arrivée de nouveaux planteurs Souppes, venus conforter la filière départementale depuis un an, portant à 83, le nombre de planteurs. Saluant au passage, «tous nos anciens collègues de Brienon qui ont du il y a quelques années, quitter la production, du fait de leur éloignement des sites de transformation et ce, malgré leurs compétitivités…»

La dernière campagne a été marquée également par la mise en place de la forfaitisation du collet pour la réception des betteraves, avec à la clé, moins de production laissée dans les champs et une pénalisation des silos limitée : *«on livre aujourd'hui le maximum de notre récolte et on juge désormais notre travail et non plus le travail et l'humeur ou la pression des décolleteuses !»* Certains points restent néanmoins à améliorer dans certaines usines, comme l'accès aux photos et le jugement des betteraves non conformes. Didier Renoux appelant de ses vœux l'usine de Souppes à rejoindre le processus de forfaitisation dès cette année. Concernant le déterrage, autre facteur de compétitivité, le département reste en-dessous des chiffres nationaux, avec seulement 55% de betteraves déterrées mais des marges de progrès sont possibles, notamment par une meilleure optimisation du matériel existant : *«j'appelle les sucreries s'approvisionnant dans l'Yonne, à ce jour Souppes, Corbeilles et Connantre, à tout mettre en œuvre pour arriver à 100% de déterrage pour notre zone. Il en va de la compétitivité de la filière…»* En progression par rapport à 2013, avec une moyenne de 90 jours, la durée des enlèvements est toutefois inférieure de 23 jours aux chiffres nationaux.

Comment se répartira le prix du sucre après 2017 ?

Aujourd'hui, toute la profession a le regard rivé sur l'après 2017 et la meilleure façon de s'organiser, par rapport à volatilité pressentie des revenus. Le futur accord interprofessionnel national et contrat type reste à écrire, avec pour objectif d'en conclure les modalités d'ici juin 2016. Selon le président du Syndicat Betteravier de l'Yonne : *«l'écriture de ces accords sera déterminante pour notre avenir de producteur mais aussi, plus largement, pour l'existence et la pérennité de notre filière… Il ne faut pas oublier que nous sommes certes, très attachés à la culture, à nos coopératives et à nos sucreries, mais nous ne sommes pas des philanthropes et pour l'avenir, il nous faudra encore des prix et une vraie rémunération transparente. En résumé, en tant que paysan, à 20 € la tonne de betteraves, je ne sème pas, à 25 €, je calcule et à 30 €, je ne me pose pas de questions !»*

Un sujet évoqué à plusieurs reprises par le président de la CGB, Alain Jeanroy, présent à Vallery, qui a mis en garde les planteurs sur la disparition des suppléments de prix après la récolte 2016. Le scénario de l'après 2017 verra la suppression de la taxe actuelle à la production de 12 €/t, le prix de référence du sucre, fixé à 404 €/t sur le marché européen, se répartissant alors entre 56% pour l'industriel et 44% pour le planteur, soit pour ce dernier, un prix de 26,26 €/t. Pas question, insiste le patron de la CGB, de revenir sur cette répartition : *«certaines prises de position évoquent une part fabricant passant à 66%, c'est sûr que ce serait une façon de sécuriser le revenu de l'industrie sucrière, mais ce n'est pas acceptable !»* Evoquant dans son argumentation, les écarts de compétitivité sur le marché mondial, *«qui se sont fortement réduits en 10 ans. Là où le rapport était de 1 à 2 entre le Brésil et nous, il n'existe plus actuellement que 30% d'écart de coût de production, du fait notamment de la hausse des salaires et ça continue. On peut penser que d'ici une dizaine d'années, on sera à l'équivalence, au taux de change près…»* Dans un cadre de dérégulation des volumes et d'une concurrence accrue, la filière a tout intérêt à voir l'émergence d'un accord interprofessionnel et d'un contrat type, encore faut-il rappelle Alain Jeanroy, *«éviter toute concurrence débridée et non contrôlée, qui favoriserait automatiquement une perte de valeur pour la filière, que ce soit pour le fabricant de sucre ou le producteur de betteraves. Serons nous suffisamment majeurs pour voir l'intérêt qu'il y a, de rester dans une filière organisée… ?»*

DOMINIQUE BERNERD

Chiffres clés de la campagne 2014/2015

Nombre de planteurs : 83
Surfaces betteravières : 1400 ha (soit 16,9 ha par exploitation)
Rendement en betteraves/ha : 82,2 t de racines à 17,95 de richesse soit 94,5 t à 16° pr ha
Rendement en sucre : 14,7 t de sucre blanc par ha
Production : 132 000 t de betteraves pour un équivalent de 20 600 t de sucre
Destination des betteraves : 53% de sucre du quota et travail à façon ; 28% alcool, éthanol, betteraves industrielles ; 19% excédents et autres usages
Estimation surfaces 2015 : + 6%, soit 1485 ha

▸ Agenda

Marché à la ferme à Villiers sur Tholon

Une nouvelle saison commence, pour les producteurs du réseau Bienvenue à la ferme, qui ouvrent les portes de leurs exploitations pour les premiers marchés printaniers de l'année. Ainsi, de mai à septembre, la famille Boname, à Villiers/Tholon, Didier Bonnemain à Montacher-Villegardin et Christine Busson à Fouchères, accueilleront à tour de rôle, une quinzaine d'agriculteurs du réseau, afin de vous proposer le meilleur des produits fermiers icaunais, dans un cadre authentique. Prochains marchés à la ferme de l'année :
Samedi 20 juin, de 15 h à 19 h, chez Christine Busson, à Fouchères
Vendredi 26 juin, de 16 h à 20 h, chez la famille Boname, à Villiers-sur-Tholon
Samedi 27 juin, de 15 h à 19 h 30, chez Didier Bonnemain, à Montacher-Villegardin

06 et 07/06 Découvrir la viticulture bio à Saint-Bris

Dans le cadre de la 16e édition du «Printemps Bio en Bourgogne», découverte de la viticulture bio, tout le week-end au DOmaine Goisot, 30 rue Martin, à Saint-Bris-le-Vineux : visites de vignes gratuites, sur inscription, le samedi (départs à 10h, 14h30 et 17h), et le dimanche (départs à 9h30 et 15h30). Dégustation des vins du Domaine. Visite organisée par le Domaine Goisot sur inscription. Renseignements au 03 86 53 35 15



Nouveau Fendt 900 Vario
La performance à son apogée
Il peut faire plus, et le faire mieux !

Synonyme de performances et de rentabilité, le 900 Vario tient ses engagements grâce à de nombreuses innovations. Sa nouvelle motorisation répondant aux normes Tier IV finale; sa régulation de pression des pneumatiques intégrée VarioGrip ou encore la coupure de tronçons SectionContro: ne sont que quelques exemples des nouveautés qui forgent cette nouvelle gamme.

ETS BOUCHERON
89 Lézinnes **03 86 75 63 22**
et son agent : BSA 89 Cussy les Forges **03 86 33 11 24**

ETS DE BRUIN
89 Cerisiers **03 86 96 20 08** - 89 Charny **03 86 63 09 13**
58 Chateauneuf Val de Bargis **03 86 59 31 26**
et ses agents :
OUANNE AGRI 89 Ouanne **03 86 47 65 87**
AGRITECH 18 St. Germain du Puy **02 48 30 84 11**

VALAGRI
21 Brazey en Plaine **03 80 32 00 60** - 21 Renève **03 80 55 09 78**
71 Ciel **03 85 91 05 80**
www.valagri.fr

AGCO Your Agriculture Company FENDT est une marque déposée d'AGCO Corporation PLUS D'INFOS

▸Agenda

Enquête Formations 2015-2016

La Chambre d'agriculture de l'Yonne, soucieuse de satisfaire vos attentes en matière de développement de compétences, lance pour la seconde année consécutive, son enquête formations. Cette enquête est essentiele pour sonder vos centres d'intérêt et besoins en matière de formation et bâtir un programme de formations à même d'y répondre. Pour accéder à notre questionnaire, connectez vous à l'adresse suivante : http://www.yonne.chambagri.fr/. Nous vous remercions par avance de votre contribution

10/06 S'installer en maraîchage biologique

Dans le cadre du *«Printemps Bio»* en Bourgogne, journée d'informations sur le thème *«S'installer en maraîchage biologique»*, organisée par le Sedarb, mercredi 10 juin, de 9 h 30 à 17 h, aux Jardins des Frémaux, 3 Chemin de la Touche, à Prunoy. Matinée en salle. Après-midi : visite de la ferme approfondie par ateliers techniques : pépinière, tunnel, plein champ, bâtiment de stockage, matériel, désherbage, travail du sol, irrigation. Sur inscriptions. Renseignements : Emilie Janoyer au 06 77 30 30 27

11/06 Soirée débat sur les «finances solidaires»

Le Comité CCFD Terre Solidaire de l'Yonne, organise une soirée débat, jeudi 11 juin, de 20 h à 22h, Maison Paul Bert (Salle Anna), 5, rue Germain Besnard à Auxerre sur le thème des *«Finances solidaires»*. Avec la participation de Laurent Chéreau, responsable communication de la SIDI (Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement). Entrée libre



Groupama PVL

Regard sur l'actualité assurantielle agricole

A l'occasion des *«Rencontres Groupama 2015»*, petit tour d'horizon sur l'actualité assurantielle en matière agricole, avec le directeur général de Groupama Paris Val de Loire, Eric Gelpe.



De gauche à droite : Eric Gelpe, directeur général de Groupama PVL, Philippe Renoux, président de la Fédération départementale des caisses locales de l'Yonne, Jacques Blanchot, directeur de l'antenne auxerroise et François Delaisse, secrétaire général de Groupama Paris PVL.

Rendez-vous d'information et d'échanges organisé par les Fédérations Départementales des Caisses Locales, les Rencontres Groupama se sont tenues le 19 mai dernier à Appoigny. L'occasion pour le directeur général de la Caisse régionale Paris Val de Loire, Eric Gelpe, et Philippe Renoux, président de la Fédération des Clama de l'Yonne, de revenir sur les grands faits marquants de l'année écoulée, notamment, la sinistralité climatique. Au final, moins de dégâts qu'en 2013, pour la caisse régionale, mais avec un événement majeur : la grêle tombée le week-end de Pentecôte.

Le département de l'Yonne n'a pas été trop impacté, contrairement au Loiret et à la région Parisienne, où les seuls dommages aux véhicules ont été particulièrement importants, rappelle Eric Gelpe : *«il nous a fallu attendre fin décembre pour terminer le débosselage des véhicules et nous avons été amenés pour cela, à créer de toutes pièces une usine avec des partenaires spécialisés…»* Si les récoltes n'ont été touchées que dans une moindre mesure, les serres ont été particulièrement impactées, avec au final, une facture globale pour la Caisse Régionale, de 40 millions €. La sinistralité accidents corporels, a pour sa part été marquée par un nombre important de blessés lourds, qui a conduit Groupama Paris val de Loire à approvisionner pas moins de 50 millions €, dont la moitié pour un seul sinistre.

Autre point important touchant les marchés et plus particulièrement la caisse régionale : les évolutions réglementaires en matière de santé. Avec notamment celle émanant de la loi LSE (Loi Sécurisation Emploi), qui rend obligatoire au 1er janvier prochain l'assurance santé dans le cadre des entreprises, avec prise en charge à hauteur de 50% par les employeurs : *«Groupama et en particulier la Caisse paris VDL, sommes des acteurs importants de l'assurance santé individuelle, qui représente près de 30% de notre chiffre d'affaires et dont une grande partie va disparaître, pour se repositionner sur de l'assurance santé collective auprès des PME…»*

Un challenge supplémentaire pour l'assureur qui s'appuiera sur son réseau très dense d'agences pour relever le défi, mais la concurrence s'annonce rude : *«on enregistre une accentuation de la compétition par des acteurs comme les mutuelles, qui jusqu'à présent, n'étaient pas sur ces marchés des particuliers…»*

Quelles subventions pour la future assurance récolte ?

L'actualité assurantielle agricole est marquée depuis l'an dernier, par la perspective d'une mise en place d'une assurance récolte dite *«socle»*. Les inconnues sont nombreuses et notamment au sujet des subventions devant accompagner le dispositif, comme le rappelle le directeur général de la Caisse régionale : *«si les ambitions des pouvoirs publics se concrétisent, à savoir, que la Ferme France passe d'un taux de 35% d'assurance récolte à 50%, cela génèrera un besoin de subventions de l'ordre de 500 à 600 millions €. Hors, pour la seule récolte 2014, les Pouvoirs publics n'ont pu apporter que 80 M€, là où les besoins étaient de 100 M€…»* Dans le même temps, le dispositif prévu renforcera l'exigence de fonds propres : *«dans le cadre de la réglementation prudentielle d'aujourd'hui, lorsqu'on assure 100 il faut 16 de fonds propres. Demain, dans le dispositif baptisé solvabilité 2, il faudra entre 40 et 50 pour assurer le même montant ! Un acteur privé comme Groupama, sur une assurance comme celle-ci, très volatile, avec des phénomènes climatiques de plus en plus intenses, ne pourra plus à un moment donné, sur ses fonds propres, jouer son rôle…»*

D'autant que le contexte de non visibilité dans lequel évolue l'assurance récolte peut conduire à des résultats inverses à ceux attendus par les Pouvoirs publics, souligne Eric Gelpe : *«il n'est pas exclu qu'un certain nombre d'agriculteurs, réduisent considérablement leur assurance récolte en se disant : «les prix sont bas, les aides directes risquent d'être contractées, la subvention pour s'assurer est de plus en plus instable, finalement, je prends le risque de ne le faire que pour le minimum, comme la grêle…»*

Un investissement de 5 millions €

Le phénomène de germination caractérisant la moisson 2014 n'a impacté la Caisse régionale que dans une moindre mesure, du fait d'un dispositif réglementaire, assurant les quantités et non la qualité. Les choses sont-elles appelées à changer ? *«à terme, on peut imaginer une assurance qualité, mais ce sera extrêmement contraignant pour l'agriculteur. Cela signifie qu'il faudra se mettre d'accord contractuellement sur un standard de qualité in fine et pour cela, se mettre d'accord sur un type de semence, sur des protocoles culturaux à respecter, etc. Ce sera de l'intégration verticale à l'image de ce qui se fait en milieu avicole, pour pouvoir bénéficier d'un label ou d'une marque…»*

L'arrivée de nouvelles technologies sur les exploitations, qu'elles soient liées aux énergies renouvelables, comme la méthanisation, ou mécaniques, a conduit Groupama Paris Val de Loire à engager un partenariat avec l'Institut de recherche Lassalle, basé à Beauvais. Objectif : *«se donner la capacité de prendre du recul et essayer d'être beaucoup plus en analyse de facteurs de risques, en travaillant en amont autant sur l'identification des nouveaux risques engendrés par ces technologies, que sur la perception même des risques par l'agriculteur. Le tout, dans une logique de modèle économique pour l'exploitation, dans son ensemble…»*

Philippe Renoux a pour sa part, rappelé l'ambition affichée par la Caisse régionale, pour le seul département de l'Yonne : *«entre 2014 et 2018, pas moins de 5 millions € d'investissement. Après Joigny et Toucy, le premier coup de pelle pour le futur bâtiment des Clairions sera donné le 18 juin prochain, sans compter le grand projet de réhabilitation de l'immeuble situé sur le pôle agricole, rue Guynemer à Auxerre…»*

DOMINIQUE BERNERD

Jardins de la Croisière

Portes Ouvertes sur 20 ans d'histoire

Les Jardins de la Croisière ont inscrit une nouvelle page de leur histoire, en fêtant de belle manière leurs 20 ans d'existence notamment, à l'occasion d'une journée Portes Ouvertes.



Toute la journée, se sont succédées les visites dans les allées

« *Voyez ! Un bel exemple de ce que je vous disais tout à l'heure, au sujet de nos parcelles qui croûtent un peu, avec des haricots verts qui sont un peu en difficulté aujourd'hui… Mais avec un binage, du sarclage, deux arrosages, ça va finir par démarrer… !* » Avec la conviction et l'optimisme qui le caractérisent, Erik Polrot guide les visiteurs à travers les allées. Bientôt 20 ans lui aussi de présence à la tête des Jardins de la Croisière. Arrivé en 1997, il n'a depuis, cessé d'encourager, de porter, d'accompagner une structure fondée 2 ans plus tôt par la Chambre d'agriculture et la FDSEA de l'Yonne, ainsi que par des producteurs horticoles désireux de créer une « serre école » pour répondre aux besoins locaux de main d'œuvre spécialisée. A l'activité maraîchère des débuts, est venue se greffer dix ans plus tard un service d'entretien rural pour les communes et associations du Sénonais. Ce sont chaque année, entre 30 et 50 personnes qui travaillent aux Jardins, sans compter les personnes y réalisant une période de Travail d'Intérêt Général. Avec à la clé, pour nombre d'entre eux, un retour à une activité salariée : « *les légumes demandent beaucoup de manipulation et de petites techniques. C'est la maîtrise de l'ensemble, pour chacune des cultures, à chaque saison, de tous ces petits gestes techniques qui font qu'on sera ou non pertinent. C'est ainsi qu'il y a de la place dans une structure comme la nôtre, pour des gens n'ayant pas forcément une grosse capacité d'analyse ou de compréhension mais qui sauront réaliser des taches avec beaucoup d'efficacité, ce qui en fait un bon support d'insertion…* »



Il faut savoir tout faire quand on est à la tête d'une structure comme les Jardins de la Croisière, même savoir diriger les rampes d'arrosage « au doigt et à l'œil »… !

Apprendre à se « remettre debout »

Parmi les visiteurs du jour, Luc, un « ancien » des Jardins. Pas facile de se retrouver demandeur d'emploi à l'arrivée de la cinquantaine. Passé par l'intermédiaire du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE), il est venu travailler ici pendant un an, appréciant particulièrement l'ambiance des lieux : « *c'était un réel plaisir d'y retrouver tous les matins les collègues ou l'encadrement. Qu'ils soient turcs, marocains ou autres, on apprend toujours des choses à travailler avec des gens différents de nous, venus d'ailleurs…* » L'homme est courageux et n'a pas ménagé sa peine : « *rien de difficile en particulier, si ce n'est le froid certains jours. Il faut aussi savoir se mettre à genoux, les petits pois et les haricots, faut les chercher…!* » Une semaine après avoir quitté les Jardins, il trouvait un emploi en intérim chez un paysagiste de la région.

Incendie, vols, difficultés économiques… En 20 ans, les Jardins de la Croisière n'ont pas toujours « navigué » sur mer belle. Mais à chaque fois, le même élan pour faire face à l'adversité et ne pas baisser les bras. Sur les panneaux créés pour l'exposition dédiée aux 20 ans de l'association ce proverbe espagnol : « *Il pousse plus de choses dans un jardin que n'en sème un jardinier…* » Des mots qui suffiraient à eux seuls à résumer le travail mené ici. La visite des parcelles sous la houlette d'Erik Polrot se termine. Regard sur les dernières salades plantées. Les rangs ne paraissent pas très rectilignes, mais qu'importe ! Si on apprend aux hommes et aux femmes travaillant ici à prendre les bonnes postures et savoir s'agenouiller pour cultiver la terre, on leur apprend aussi et surtout, à se remettre debout !

DOMINIQUE BERNERD

▸ Formations

Je crée ou j'entre dans une société : je réussis mon projet d'association

La création d'une société ou l'arrivée d'un nouvel associé, amènent de nouveaux questionnements. Comment s'organiser au mieux pour satisfaire tous les associés? Cette formation de 2 jours vous aidera à préparer sereinement votre installation en société en prenant en compte les aspects relationnels et juridiques
Dates : 5 et 12 juin, à Auxerre
Public : Agriculteur (trice), ayant le projet de créer ou d'intégrer une société
Contact : Cyrille Fournier, 03 86 94 22 10, Chambre d'agriculture de l'Yonne
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande

Sortie du catalogue Formations printemps-été : 15 nouvelles formations proposées !

Sur la dernière campagne de formations (octobre 2014-avril 2015), vous avez été plus de 750 agriculteurs à nous faire confiance. Venez découvrir toutes les formations proposées par la Chambre d'agriculture de l'Yonne et ses partenaires de mai à novembre 2015, sur le site www.yonne.chambagri.fr
Pour toute précision ou inscription, contactez nous au 03 86 94 22 22

Retrouver nous sur agribourgogne.fr



Ordinateur
Tablette
SmartPhone

L'information vous accompagne partout

▸ A noter

PAC : Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales (BCAE) 2015

Réglementation nationale et départementale :
Les dispositions relatives aux BCAE pour la campagne 2015 sont définies dans différents arrêtés :

- L'arrêté ministériel du 24 avril 2015 qui précise les modalités d'implantation et d'entretien des **bandes tampons**. Il fixe également la liste des **particularités topographiques** et précise pour les **haies,** les modalités de destruction, de déplacement et de remplacement.
- L'arrêté préfectoral du 26 mai 2015 qui précise les **dates d'interdiction de broyage et de fauchage sur les jachères** (dates identiques à 2014, soit du 6 juin au 15 juillet).
- Un arrêté ministériel relatif à l'admissibilité des terres qui paraîtra prochainement et qui précisera notamment les **modalités de couvert et d'entretien des jachères**.

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site www.yonne.gouv.fr à la rubrique «Politiques publiques > Agriculture > Conditionnalité > BCAE».

DDT 89
SERVICE ECONOMIE AGRICOLE

Zone d'Activités
21360 PONT D'OUCHE
Tel. 03 80 33 02 61
Fax 03 80 33 02 62

CHARPENTES MÉTALLIQUES

François GERBET

Siret 384 580 890 00026 - APE 281A - O.P.Q.C.B. A 80092 21 1309

Union de coopératives Feder

Fédérer, massifier, optimiser... au service des éleveurs

Les coopératives réunies au sein de leur union Feder (Global, Terre d'Ovin, Eleveurs bio de Bourgogne) ont tenu leur assemblée générale à Beaune en Côte d'Or. La stratégie d'union développée depuis plusieurs années porte ses fruits : la massification des volumes commercialisés, la réduction des charges et la rationalisation des activités confortent une structure entièrement dédiée aux éleveurs et à la grande diversité de leurs productions.



Administrateurs, élus et techniciens: l'équipe des pôles, soutiennent le dynamisme de l'ensemble coopératif.

Il y a les messages et il y a les chiffres, qui peuvent quelques fois contredirent les professions de foi annuelles. Au sein de l'union de coopératives Feder, chiffres et messages témoignent de l'efficacité des stratégies en marche depuis plusieurs années déjà. Yves Largy, président de l'Union, s'en est fait l'écho dans son rapport moral, insistant sur «*une réorganisation du groupe qui se poursuit bien, avec un équilibre financier au rendez-vous et des économies d'échelle*». L'année a ainsi été marquée par la restructuration et la spécialisation des centres d'allotements.

La massification de l'offre permet de mieux se positionner face à l'aval et surtout sur un marché largement dominé par les GMS, mais elle ne règle pas tous les problèmes de l'élevage. Michel Millot, directeur de Feder, en insistant sur ce point note que la rentabilité de la filière reste faible, à l'image des résultats des exploitations. Dans toutes les composantes de l'Union, la chasse au gaspi est donc ouverte et la massification permet justement une économie de charges sensibles. Premier poste visé : la logistique car «*une économie de 1km par bovin génère 250 000€ de charges en moins*» au final. Les éleveurs sont donc mis face à leur responsabilité et à la nécessité pour eux aussi de « massifier » leur offre en anticipant et en groupant les sorties d'animaux.

Proximité, accompagnement technique, fidélisation

Un bovin sur deux part à l'export, avec l'Italie comme principale destination, les reste de l'activité export se situant à la marge ou sur des marchés de niche. L'heure est donc à «*l'optimisation par l'innovation et la recherche de débouchés, en dépit d'une législation toujours plus contraignante et onéreuse*» remarque le directeur. Plusieurs lignes de force sous-tendent la relation de proximité entre l'union Feder et ses adhérents : un accompagnement technique de la production, avec cette année un volet important sur la culture de l'herbe, une réflexion sur l'adaptation des exploitation, la réduction des charges et «*la volonté de récompenser la fidélité et l'anticipation au travers des contrats de confiance*». Ce dernier engagement représente « *un total de 1 million d'euros reversés aux productions* » comptabilise le directeur. Autre développement notable, les produits sous signe de qualité, qui permettent «*de reverser une plus-value de 400 000 euros pour les bovins et 250 000 euros pour les ovins*» .

Réalisme et pragmatisme

Réalistes, les gestionnaires de l'Union Feder sont conscients qu'ils ne pourront jamais faire jeu égal avec la grande distribution. Comment d'ailleurs concilier ce type de développement avec la volonté de conserver les atouts de la proximité pour les élevages ? Yves Largy ne se fait pas d'illusion «*nous ne pouvons pas influencer un prix qui s'établit au plan national mais nous pouvons accompagner les éleveurs sur de nouveaux marchés. S'organiser, se regrouper c'est aujourd'hui une obligation. Sur ce plan, la massification est réussie, les économies d'échelle sont redistribuées aux adhérents. On n'est pas dans l'euphorie mais on avance*».

ANNE-MARIE KLEIN

Les activités

Total bovins : 192 000 têtes, soit 3 700 bovins par semaine
Bovins viandes
79700 bovins (soit 1550 par semaine) : 35 100 vaches, 20 500 JB, 18 300 génisses, 3 400 boeufs, 2 100 taureaux, 300 veaux.
Bovins maigres
110 300 bovins (2100 par semaine) : Export 53%, adhérents 22%, coopérative 13%, négoce 12%. Algérie : 1080 animaux/semaine. Algérie : 80/s. Roumanie, Hongrie, Grèce : 40/s.
Ovins
155 000 têtes, soit 3000 ovins par semaine par les coopératives Copagno, Terre d'Ovin et Eleveurs bio de Bourgogne.

Vincent Chatellier (Inra)

Les raisons d'y croire

Directeur d'un département économique de l'Inra, Vincent Chatellier intervient régulièrement sur l'agriculture. Lors de l'assemblée générale de Feder il a tenu un discours résolument optimiste. L'avenir peut être souriant, prédit l'économiste, à condition d'abandonner la posture actuelle du résistant négatif pour celle de l'entrepreneur constructif et positif.

Ici comme ailleurs «*l'heure doit être à l'union pour fédérer les opinions et surtout ne pas opposer les structures entre elles*». En introduisant son intervention sur «*le secteur bovin/ovin français face à la Pac et à l'internationalisat des marchés*», Vincent Chatellier qui connaît parfaitement son sujet a pris la posture du parler vrai. Rêvant «*qu'en France on soit enfin capable de transformer des réflexions en actions*» il a appelé à trouver «*des diagnostics à partager*» sans chapelles ni exclusive. La France reste le premier pays agricole d'Europe, mais c'est un colosse aux pieds d'argile. «*La production stagne en volume et l'augmentation de la valeur est un trompe-l'oeil*». Qui n'avance pas recule c'est bien connu et le précipice n'est jamais loin. Entre stagnation de la production et augmentation des charges, «*la France cale*» et pour la viande cela va de mal en pis «*depuis 1998 : baisse de la production, décroissance en bovins*», avec son corollaire «*la difficulté à dégager de la valeur ajoutée dans un contexte de décroissance*».

La France est désormais le troisième exportateur en Europe derrière l'Allemagne et les Pays-Bas. Ce qui maintient notre balance commerciale agricolo-alimentaire, ce sont les vins et spiritueux, les céréales et le lait. «*La viande est déficitaire de 1,3 M€ et cela continue de se dégrader*». L'enjeu est de taille, face à une concurrence intra communautaire effrénée où «*certains ont compris plus vite que nous la nécessité de développer des stratégies de compétitivité environnementale*», comme l'Allemagne par exemple. «*Dans les 30 ans à venir, seuls les pays extérieurs à l'Europe vont proposer des marchés en augmentation et la compétitivité sera au coeur de la croissance de ces marché* ».

Pac : une logique de désengagement

Et la Pac dans tout cela ? Un débat incessant et un mouvement de réformes en continue (tous les 7 ans) qui révèle pour qui veut bien ouvrir les yeux, que «*l'Europe sait exactement où elle va*». De réformes en réformes la logique est celle du désengagement des politiques publiques (sauf pour l'élevage), de la baisse des prix et des aides directes, des exigences environnementales croissantes. Vincent Chatellier rappelle aussi «*que l'excès d'aide découplée peut nuire à l'efficacité économique alors que l'argent public doit être mis au service de l'efficacité*». Il avertit de ne pas trop en attendre d'une Pac qui n'a ni la vocation ni la capacité à tout résoudre.

Export bovins : fi des complexes !

D'ici 10 ans il faudra que la production bovine augmente de 13% pour satisfaire la faim de viande dans le monde. UE est la 3ème zone de production de viande bovine après les USA et le Brésil. Face à aux grands exportateurs historiques et aux outsiders comme l'Inde, l'Europe n'exporte plus rien. «*Ce qui signife qu'elle n'a rien à perdre et tout à gagner, sans complexe...*» Même si et c'est une évidence, «*ce n'est pas l'Europe qui va faire tourner le commerce mondiale de la viande bovine*» il ne faut pas se dispenser «*de pousser des portes, certaines finiront bien par s'ouvrir. La rentabilité ne sera pas immédiate, mais se vérifiera dans la durée*». Actuellement l'essentiel de nos clients à l'export sont des pays à risque, nous en prenons aussi..

Le secteur bovin en France a ses faiblesses : «*sa dépendance aux aides directes, la faible rentabilité des capitaux investis, un secteur industriel à faible rentabilité, l'export des bovins vivants qui limite les capacités d'abattage...*» Mais les atouts sont là aussi : attachement à la viande bovine des consommateurs, une filière allaitante à part entière, des surfaces fourragères importantes, la maîtrise technique, le savoir-faire, un fort potentiel de développement de l'engraissement... Alors, l'intervenant «*rêve d'un vrai plan de relance de l'élevage allaitant*».

Des atouts indéniables

Dans ce contexte déstabilisant, Vincent Chatellier énonce les raisons de croire en l'avenir : la demande mondiale de biens alimentaires va croissante, les contributions de l'agriculture se diversifient, les normes, la traçabilité et la segmentation jouent un rôle important en matière de différenciation, la contractualisation se renforce et les entreprises se concentrent, la France a la capacité de dynamiser ses exportations grâce à sa notoriété, la qualité de sa production et se technologie.

Reste à se retrousser les manches car «*un producteur est maître chez lui et maître de son destin. Quand cela ne marche pas il ne faut pas baisser les bras, mais au contraire y travailler et y croire. C'est dès maintenant qu'il faut préparer les termes de la Pac 2020 en gardant à l'esprit que la technique est le moteur de la compétitivité. Et quoi qu'on en pense il faut absolument arriver à concilier productivité et performance environnementale*». Les modes de financement actuels montrent leurs limites, il faut donc «*développer de nouveaux modes de financement pour la reprise des structures*». Les jeunes n'auront pas la tâche facile, la profession va devoir trouver et partager une nouvelle feuille de route pour les jeunes générations. Les candidats qui auront les meilleures chances de réussir seront «*des gestionnaires, des malins et des courageux*».

ANNE-MARIE KLEIN

Valorisation des productions locales

Loc'Halles Bourgogne : un second souffle

Jeudi 28 mai, producteurs et acheteurs de la restauration collective se sont rencontrés à Sainte-Marie-la-Blanche. Une initiative mise en place par le Conseil Régional et le Cerd dans le cadre de la démarche Loc'Halles Bourgogne

Mise en place en 2012 par le Conseil Régional de Bourgogne, la plateforme internet Loc'Halles Bourgogne (1) est destinée à mettre en relation les producteurs locaux et les acheteurs de la restauration collective. Une initiative qui vise à promouvoir les produits de la région mais qui peine à trouver sa place. De l'aveu même de François Patriat, président de la région, *«malgré notre volonté farouche d'y arriver, nous n'avons sans doute pas assez mis l'accent sur l'animation. L'outil est excellent et il faut le faire vivre !»* L'enjeu de cette journée du 28 mai est donc clairement affiché.



Viande, fruits et légumes, produits laitiers... toutes les productions locales étaient représentées.

Jeudi dernier, les différents acteurs, producteurs, acheteurs, responsables de cuisine... étaient donc conviés dans les locaux de la Coopérative Laitière de Bourgogne pour se rencontrer. Une première dans le cadre de la plateforme Loc'Halles Bourgogne.
Ainsi, comme sur un marché local, pas moins de trente producteurs de la région ont pris position à Sainte-Marie-la-Blanche. Chacun pouvait exposer ses produits aux nombreux visiteurs. Ces derniers représentant près d'une quarantaine d'établissements de restauration collective. Rapidement les rencontres se font, les discussions s'installent et les cartes de visite s'échangent.
Pour François Patriat, *«l'approvisionnement en produits locaux est un marché porteur et représente une nécessité pour notre région. Cela implique de créer une véritable synergie entre les producteurs et les acteurs de la restauration collective. Chacun devant connaître les contraintes de l'autre»*.

FD

(1)Plus d'information sur le site www.loc-halles-bourgogne.fr



Les échanges se sont rapidement installés entre les producteurs et les acheteurs.



Sur le stand Charolais de Bourgogne, François Patriat s'est prêté au "jeu" des dégustations.

Évolution du marche de l'électricité

Les entreprises face à la fin des tarifs règlementés

Dans le cadre de l'ouverture du marché français de l'énergie, les conditions d'application des Tarifs Réglementés de Vente de l'électricité évoluent. À compter du 1er janvier 2016, les sites, dont la puissance souscrite est strictement supérieure à
36 kVA, ne pourront plus bénéficier des Tarifs Réglementés de Vente de l'électricité. Quelles vont être les conséquences pour les entreprises ?

Pour prendre une décision, il faut avoir quelques éléments clés, simples et faciles afin de comprendre et d'intégrer ces changements.
Les entreprises concernées sont celles qui disposent actuellement de contrats de fourniture aux Tarif Jaune et Tarif Vert, dont les puissances souscrites sont supérieures à 36 kVA. Elles ont reçu un courrier d'EDF pour les prévenir de cet événement.
Ne sont pas concernés les clients disposant de contrats au Tarif Bleu. La suppression des Tarifs Réglementés de Vente de l'électricité entraînera de fait la résiliation de leurs contrats d'électricité en cours (au tarif réglementé). Par conséquent, ces entreprises devront choisir et signer, avant le 31 décembre 2015, un nouveau contrat avec le fournisseur d'électricité de leur choix.
Les clients peuvent se renseigner sur les offres de marché proposées par les différents fournisseurs, afin de conclure un nouveau contrat adapté à leurs besoins. Ils ont la possibilité d'opter pour un contrat en offre de marché à tout moment, sans préavis, sans frais de résiliation et sans avoir besoin d'attendre la date anniversaire de leur contrat. Il est conseillé d'engager les démarches pour souscrire une offre de marché avant le dernier trimestre 2015 car des délais techniques peuvent être nécessaires. Cela leur permet également de bien définir leurs besoins et de conduire la procédure d'achat, pour respecter l'échéance du 31 décembre 2015.
Dans le cas où les entreprises concernées par la fin des tarifs réglementés n'auraient pas souscrit à une offre de marché d'ici le 31 décembre 2015, la loi sur la consommation prévoit le passage automatique au 1er janvier 2016 à une offre transitoire proposée par le fournisseur d'origine du client. Cette offre transitoire est une offre de marché particulière, avec une durée limitée de 6 mois maximum. La loi prévoit que les clients qui n'auraient pas souscrit de contrat de fourniture d'électricité à prix de marché auprès du fournisseur de leur choix avec prise d'effet au plus tard au 1er janvier 2016 seront réputés avoir accepté cette offre. Le client pourra la résilier à tout moment de façon unilatérale.
La liste des différents fournisseurs d'électricité est consultable sur www.energie-info.fr.

Pour savoir si vous êtes concerné par la fin des tarifs réglementaires : Sur Internet : www.edfentreprises.fr rubrique «Mes sites»Par téléphone au 0 810 333 378

EDF Entreprises

C'est le moment, choisissez EDF.

FAITES DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE AVEC DES EXPERTS.

Avec la fin des tarifs réglementés de vente d'électricité et de gaz, les entreprises ayant des sites avec une puissance souscrite supérieure à 36 kVA en électricité ou consommant plus de 30 MWh par an en gaz doivent souscrire une offre de marché avant le 1er janvier 2016.
C'est le moment de choisir de mieux consommer. EDF Entreprises vous propose des offres et des services adaptés à votre compétitivité.

edfentreprises.fr

EDF ENTREPRISES INNOVE POUR VOTRE COMPÉTITIVITÉ

EDF 552 081 317 RCS PARIS. 75008 Paris.

L'énergie est notre avenir, économisons-la !



Exposition universelle Milan 2015

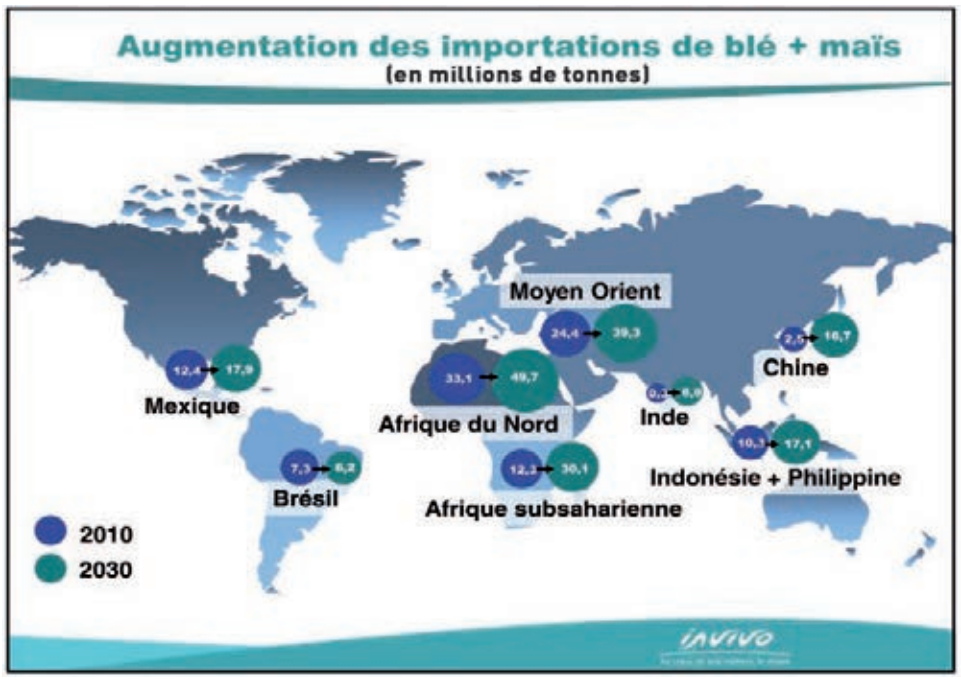
La France débat sur les

« L'Exposition universelle de Milan vient d'être inaugurée et se déroulera jusqu'en octobre 2015. La France y occupe un pavillon réalisé en sapin blanc du Jura. Notre pays animera un débat sur le thème : « Nourrir la planète, énergie pour la vie ». Sa culture gastronomique et la qualité de son modèle agricole et agroalimentaire donnent à la France la légitimité d'interroger le monde sur la capacité de nos agricultures à nourrir 9,6 milliards d'individus à l'horizon 2050. »

Les démographes font leurs comptes : chaque seconde le monde voit naître trois enfants et enregistre le décès de 2,25 personnes. C'est écrit dans l'équation, la population mondiale augmente de 75 millions d'individus tous les ans et notre planète comptera 9,6 milliards d'humains en 2050. Nous serons alors environ trois milliards d'êtres humains en plus et la question de savoir si les agricultures du monde seront capables de les nourrir est posée. C'est le cœur des débats que le pavillon France à l'Exposition universelle de Milan se propose d'aborder tout au long de cet événement mondial [1]. La France, en raison de l'originalité de son modèle alimentaire, de la capacité de son agriculture à produire de la qualité et de la diversité, en raison aussi de l'excellence de sa gastronomie a une réelle légitimité à s'interroger et à interroger le monde sur cette question tout aussi vitale que planétaire. Car les perspectives alimentaires sont d'autant plus préoccupantes que l'augmentation de la population mondiale se produira surtout dans les zones du monde où la capacité de production est la plus faible. Le Proche et le Moyen-Orient, l'Inde et surtout l'Afrique (2) concentreront en effet l'augmentation de la population et c'est là que les conditions agro-climatiques sont globalement les moins favorables à la production agricole.

Déjà huit récoltes sur 13 déficitaires

Les experts d'Invivo l'affirment : dès 2030, dans 15 ans, l'Afrique du Nord verra ses besoins en céréales croître de 50 %, ceux du Moyen Orient de 60 % et ceux de l'Afrique subsaharienne de 140 % (voir carte). La demande en viande progressera tout autant même si de belles âmes estiment que le monde en consomme déjà trop. Au nom de quoi, nos pays développés qui consomment 95 kilos de viande par an et par personne empêcheraient-ils les populations des pays en voie de développement de passer de 25 à 50 kilos de viande consommée par an et par personne ? D'autant que la consommation de viande est le marqueur universel de l'amélioration des conditions de vie et du pouvoir d'achat des familles pauvres. Certes le monde n'est ni équilibré, ni juste, ni raisonnable. Bruno Parmentier, ancien directeur de l'école supérieure d'agriculture et conférencier à l'Exposition universelle de Milan explique que *« chaque soir 850 millions personnes se couchent avec la faim au ventre. Un milliard d'humains se couchent carencés de n'avoir mangé que du riz ou du manioc. Mais dans le monde, un milliard d'autres personnes se couchent en surpoids et 600 millions sont obèses. »* On mange trop ici mais trop peu ou trop mal là-bas...



Cette question de la disponibilité et de la juste répartition de l'alimentation conditionne pourtant la paix civile. C'est si vrai que les militaires mesurent la capacité de l'agriculture à répondre aux besoins nutritionnels des populations et dans les écoles de guerre les généraux savent que si le pain vient à manquer durablement c'est à eux qu'il reviendra de contenir la révolte des peuples affamés. Les émeutes de la faim de 2008 nous ont montré les dangers d'une offre déséquilibrée qui fait bondir ou s'effondrer les prix des céréales. *« Or, sur les treize dernières récoltes mondiales de céréales, huit ont été déficitaires »*, note Bruno Parmentier.

Il faudra produire plus

Entre 1900 et 2 000, grâce à sa modernisation, l'agriculture mondiale s'est montrée capable de nourrir une population qui a augmenté de 4,5 milliards d'individus. *« C'est remarquable?! »*, s'exclame Bruno Parmentier. Mais face à des rendements qui aujourd'hui plafonnent et sans l'acceptation par les opinions publiques installées dans le confort de l'autosuffisance de technologies innovantes, il doute que nos agricultures soient en mesure de renouveler cet exploit. La question se pose alors, en effet, comme la France le fera à Milan, de savoir comment satisfaire les besoins alimentaires des 4 milliards de personnes supplémentaires que notre planète devra accueillir dans les 30 ans qui viennent ? ■

Serge Berra

(1) Exposition universelle de Milan du 1er mai au 31 octobre 2015.

(2) Selon l'OMS, en 2050, l'Afrique subsaharienne verra sa population croître de 1 milliard de personnes (+ 117%). L'Afrique du Nord et l'Asie de l'ouest connaîtront une progression de leur population de 60 %.

SAVOIR-FAIRE / Illustration du savoir-faire français alliant un matériau traditionnel et des technologies de pointe, le pavillon de la France est entièrement réalisé en sapin des forêts françaises. De l'abattage des arbres à la découpe des pièces, tout c'est déroulé en Franche-Comté.

Le pavillon France, un reflet du savoir-faire français

Une halle de marché, une grange, une cave, une cathédrale ou encore une ruche, le pavillon de la France à l'Exposition Universelle de Milan est tout à la fois. Ce bâtiment territoire qui représente un paysage inversé a, en effet, été imaginé comme un grand marché sur deux étages à l'image des halles, lieux d'échange et de production, présentes partout sur l'Hexagone. Un grand marché où les 1 000 personnes attendues à l'heure pourront s'interroger sur comment relever le défi alimentaire à travers quatre piliers : promouvoir un modèle alimentaire durable ; produire plus, produire mieux ; transfert d'innovation et plaisir santé.

Production locale

Surtout, ce bâtiment en forme de « canopée » est le reflet d'un savoir-faire français alliant un matériau traditionnel, le bois, et des technologies de pointe. En effet, le pavillon de la France est entièrement conçu en bois lamellé-collé, essences sapin et épicéa produites dans le Jura. Les 900 m^3 de matière première qui auront été nécessaires à la création de ce bâtiment de 3 600 m2, dont 2 000 bâtis, ont été taillés et assemblés entre les murs de l'entreprise Simonin à Montlebon dans le Doubs, société spécialisée dans la taille artistique du bois exportant ses créations dans le monde entier. Le pavillon de la France est exemplaire du savoir-faire français en matière d'ossature bois, dans sa forme la plus innovante, avec des assemblages invisibles, une géométrie complexe et des formes courbes. Ce concept d'esprit *« low-tech (*) »* sera entièrement démontable et remontable.

Architecture version numérique

Dans son architecture aussi, le procédé se veut innovant. La « canopée » du bâtiment est conçue comme si elle épousait parfaitement une surface tumultueuse très tourmentée, formée de creux et de bosses, composée d'arches qui partent du sol, passent au-dessus des bosses et reviennent au sol. Cette canopée représente plus de 2 000 pièces courbes et droites pour 780 m^3. Plusieurs ouvertures courbes et doubles courbes permettent les accès et supportent les éléments de structures et de façades. Les plans d'exécution ont été réalisés à l'aide d'un nouveau logiciel de dessins et surtout le tail-



Ce bâtiment innovant représente un **paysage inversé** inspiré des halles.

lage des pièces sur une machine à commande numérique qui donne une précision inégalable avec des méthodes traditionnelles dans un délai très court.
D'autant plus durable, le bâtiment est à très basse consommation d'énergie. Le pavillon France est conçu pour permettre une ventilation et rafraîchissement naturels grâce à un flux d'air traversant et un procédé de tirage thermique par le lanterneau du centre. En terrasse, un rafraîchissement naturel est réalisé en faisant circuler le flux d'air sur les cultures flottantes. Cet espace sera également le lieu de mise en scène de la capacité d'innovation française grâce à l'exposition de technique avancé en termes de culture hors-sol en aquaponie et hydroponie (houblon en façade, herbes aromatiques sur la terrasse...).
Cette vitrine française abritera aussi une scénographie unique qui apportera des réponses à la problématique universelle de l'alimentation. En effet, après avoir traversé un jardin agricole témoin de la diversité française, les visiteurs découvriront un foisonnement d'expériences, de matières, de végétaux , de technologies, d'odeurs, de dégustation...Témoins du savoir-faire à la française. ■

Marie-Cécile Seigle-Buyat

(*) L'anglicisme low-tech ou basse technologie, par opposition à high-tech, est attribué à des techniques simples, économiques et populaires. L'usage des low-tech témoigne de la volonté de s'opposer aux modes technologiques, considérées comme mercantiles, avilissantes et déraisonnables écologiquement (wikipédia).

besoins alimentaires du monde



Le pavillon France permet aux visiteurs de s'interroger sur **la satisfaction des besoins alimentaires de 9,6 milliards de terriens.**

HISTOIRE / La première Exposition universelle s'est déroulée à Londres en 1851. Essentiellement tournées vers l'industrie et les arts, les premières expositions ont servi à valoriser le savoir-faire industriel de chaque pays hôte et à faire circuler l'innovation dans la société.

Les Expositions universelles servaient le prestige et l'innovation

C'est aux Anglais que l'on doit la première Exposition universelle. The Great Exhibition of the Works of Industry of all Nations fut organisée pendant 5 mois et demi à Londres en 1851. Au sein d'une immense bâtisse de verre et d'acier conçue spécialement à cette occasion, quatre sections permirent de répartir les éléments exposés : matières premières, machines, produits manufacturés et objets d'arts.

Diffuser l'innovation

Pour l'empire britannique de l'époque, l'exposition universelle avait pour but de diffuser auprès des professionnels industriels et artisans, les technologies les plus récentes en matière de machines et de fabrication. Déjà, au milieu du XIXe siècle, le maître mot était l'innovation. Avec plus de six millions d'entrées, soit près du quart de la population du Royaume-Uni de cette époque, cette première Exposition fut un incroyable succès et une vitrine de la puissance économique et technologique de la Grande Bretagne. Elle coïncida avec l'apogée de qui défendait ouvertement la doctrine libre-échangiste comme vecteur de paix dans le monde. Très impressionné par sa visite, l'empereur français, Napoléon III décida d'organiser à son tour une Exposition universelle des produits de l'Agriculture, de l'Industrie et des Beaux-Arts à Paris en 1855 pendant six mois sur les Champs-Élysées. Elle accueilla plus de 24 000 exposants, soit trois fois plus qu'à Londres dont la moitié de Français. Les autres étaient originaires d'une trentaine de nations voisines.

C'est pour cette occasion qu'est construit dans un délai record le gigantesque Palais de l'Industrie de 208 mètres de long à Paris qui s'avère largement sous-dimensionné. Les organisateurs lui ajoutent donc des galeries annexes. Pour accueillir les artistes, le Palais des Beaux-Arts est créé avenue Montaigne et accueille près de 5 000 œuvres. Les grands artistes de l'époque sont présents : Bartholdi, Ingres, Corot, Delacroix, Courbet, Baudelaire, Decamps, etc.

L'agriculture y trouve également sa part avec des innovations exposées autour du drainage, de l'irrigation, de l'amendement des sols et de la mécanisation des tâches agricoles. Le fabricant américain Mc Cormick y présente sa machine à moissonner qui rencontre un grand enthousiasme. Là encore, l'objectif de l'Empereur est d'en faire une fête de la paix (alors que la guerre de Crimée fait rage) et de montrer aux nations étrangères la grandeur de la France. Plus de cinq millions de visiteurs découvrirent les nouveaux produits et les machines innovantes.



En plus des six Expositions universelles de Paris, **Lyon à accueilli en 1894 une Expo au Parc de la tête d'or**.

Paris candidate pour 2025

Paris accueillera cinq autres expositions universelles, dont celle de 1889 pour laquelle la tour Eiffel fut édifiée. La dernière date de 1937. C'est en 1928 qu'une convention internationale fut signée par 39 pays pour créer l'organisation intergouvernementale dite Bureau international des Expositions (BIE) dont le siège est à Paris qui encadre et réglemente les Expositions Universelles. *« Une Expo est un événement international dont les objectifs sont l'éducation du public, la promotion du progrès et la coopération internationale »*, indique le site internet du BIE. Elle joue le rôle *« de plateforme de dialogue pour le progrès et la coopération, vise l'éducation et le divertissement du public, est un outil de développement et de prestige pour le pays hôte et permet la coopération internationale entre les participants. »* Après la Seconde Guerre mondiale, la fascination pour le progrès matériel fait place à la promotion du progrès humain et au dialogue international. La prochaine Exposition universelle aura lieu à Dubaï en 2020 sur le thème *« Connecter les esprits, construire le futur »*. Pour 2025, la ville de Paris s'est portée candidate pour accueillir l'événement. ■

Camille Peyrache

JEUNES AGRICULTEURS /

Installation et circuits de distribution



Le 8 janvier à Agrapole, les Jeunes agriculteurs de Rhône-Alpes s'étaient déjà mis à l'heure milanaise en participant à la troisième rencontre régionale pour préparer l'Exposition universelle.

Place aux jeunes ! Du 11 au 17 mai, la Région Rhône-Alpes à l'occasion de sa participation à l'Exposition universelle de Milan au sein du pavillon de la France(*) a décidé de donner la parole aux jeunes. Une opportunité que les Jeunes Agriculteurs de Rhône-Alpes ont décidé de saisir.

Pendant trois jours, du 12 au 14 mai, une délégation de jeunes exploitants, d'agriculteurs et d'élèves de l'Institut supérieur d'agriculture et d'agroalimentaire Rhône-Alpes (Isara) se rendra à Milan. Et le 13 mai, ils investiront le pavillon de la France pour une journée d'échanges autour du métier d'agriculteur. Cette journée se divisera en deux temps. Le matin les jeunes Français inviteront leurs homologues européens à débattre sur l'installation en agriculture aujourd'hui partie intégrante de la politique agricole commune. L'occasion d'échanger notamment sur les modalités d'accompagnement de l'installation mises en place dans chacun des pays. L'après-midi sera consacré à la commercialisation. Ensemble, ils échangeront sur les circuits de distribution et le contrôle des prix par les producteurs.

Journée d'échanges

Cette journée se veut avant tout un moment d'échanges qui permettra d'apporter sa pierre à l'édifice d'une coopération à l'échelle européenne, voire internationale. Pour JA, il est nécessaire pour les jeunes exploitants de s'ouvrir à d'autres horizons. D'ailleurs, ce voyage de trois jours en terres italiennes sera également l'occasion de découvrir une exploitation rizicole et également de visiter le monde entier en déambulant parmi les pavillons de tous les pays. Cette première participation pour JA Rhône-Alpes à une Exposition universelle sera enfin l'opportunité pour le syndicat de se positionner comme le référent régional sur le dossier de l'installation en agriculture.■

M-C.S.B.

(*) La Région Rhône-Alpes investira le pavillon de la France du 1er mai au 25 juin.

Charrues

Le labour hors-raie relancé par les fortes puissances

Longtemps confiné, le marché des charrues hors-raie connaît un regain d'intérêt avec les puissances croissantes et l'arrivée de nouvelles technologies


Crédit : DR

Avec le déport sur les charrues hors-raie d'aujourd'hui, il est bien souvent possible d'aligner le point de traction de la charrue avec le tracteur.

«Au-delà de 650 millimètres, les pneus sont trop larges pour travailler correctement en raie», explique Nicolas Millet de Grégoire-Besson. Or, pour éviter de trop tasser le sol tout en lestant suffisamment les tracteurs de plus en plus puissants (40 à 50 kg par cheval), le montage de pneus larges ou jumelés ou l'emploi de chenilles sont parfois nécessaires, équipements incompatibles avec le labour en raie. Les charrues hors-raie évitent d'avoir à démonter les jumelages ou à changer de roue. Qui plus est, le labour hors-raie évite de tasser le fond de raie avec les roues de tracteur. En outre, pour Frédéric Charlier, de la société éponyme implantée en plein cœur de la Champagne crayeuse, «*le hors-raie présente l'intérêt d'être plus précis en termes de profondeur de travail, notamment sur les charrues semi-portées : sur cette gamme, le hors-raie compte pour la moitié des charrues vendues par notre société. La présence d'une roue supplémentaire à l'avant de la charrue garantit une profondeur constante sur toute la longueur de l'outil. On réduit ainsi le risque de piocher dans la craie en sous-sol.*»

Limitée en conditions fraîches

Autre argument avancé : le confort. «*C'est tout de même plus agréable de labourer le tracteur bien droit, plutôt que penché dans la raie*», fait remarquer Nicolas Millet. «*Dans les fortes pentes, les modèles hors-raie limitent les risques de renversement*», ajoute Jean-Paul Moineau de Kuhn. La charrue hors-raie comporte cependant plusieurs limites, qui expliquent sa diffusion réduite. «*En conditions sèches, il n'y a pas de différence de traction entre les deux types de labour, affirme Nicolas Millet. En revanche, dès que les conditions deviennent un peu plus fraîches, la capacité de traction est plus réduite en hors-raie.*» «*Dans ce cas, les pneumatiques accrochent mieux dans le fond de la raie qu'en surface*», explique Jean Luc Farges de Lemken. «*C'est pourquoi ces charrues se rencontrent essentiellement dans les régions qui se ressuient vite, accusant moins de 700 millimètres de précipitations par an*», poursuit Nicolas Millet. Certains agriculteurs exploitent cette limite comme fusible, partant du principe qu'ils ne feront pas de bon travail, aussi bien en raie qu'en hors-raie. L'argument de la traction moindre est par contre plus discuté derrière un déchaumage récent, la surface de pneus (ou chenilles) plus importante limitant le patinage.

GPS et polyvalence compensent

Autre facteur limitant, la tenue de cap. Si, avec une charrue en raie bien réglée, le tracteur se conduit tout seul, en hors-raie le chauffeur se guide bien souvent à l'aide d'une barre à chaînes positionnée à l'avant du tracteur ou avec la roue précédant le premier corps, une conduite plus exigeante si l'on veut réaliser un beau labour. En dévers importants, la tenue de cap peut également être plus délicate. Le surcoût des charrues constitue aussi un frein : compter autour de 4000 euros pour l'option hors-raie sur une portée Juwel de Lemken, 2500 euros pour une semi-portée Charlier. Cependant, les récentes technologies gomment les défauts du hors-raie. Les nouvelles générations de pneumatiques (IF et VF) offrent une meilleure surface de contact et compensent les pertes de traction en augmentant l'adhérence. Pour ce qui est de la tenue de cap, l'avènement de l'autoguidage par GPS, notamment RTK, permet aux conducteurs de charrue hors-raie d'obtenir une régularité de labour inégalable. Par ailleurs, sur les dernières générations de charrues hors-raie, les systèmes de déport (parallélogramme sur les portées, compas sur la majorité des semi-portées) offrent une plus grande amplitude dans le positionnement du premier corps. En conséquence, il est possible dans de nombreux cas d'aligner le point de traction de la charrue avec l'axe du tracteur. De plus, la charrue hors-raie peut se transformer au besoin en charrue en raie, lorsque les conditions deviennent difficiles ou si le tracteur dédié au labour tombe en panne. «*Dans tous les cas, la ligne de traction est plus facile à régler qu'avec une charrue en raie*», explique Jean-Luc Farges.

LUDOVIC VIMOND

Marché

Les charrues hors-raie portées se démocratisent

Confiné jusqu'à peu aux semi-portées, le hors-raie porté équipe dorénavant de plus en plus les charrues. Dans les petits parcellaires pentus du Lauragais, où 300 chevaux sont parfois nécessaires pour tirer 6-7 corps, les modèles portés sont plus cohérents que des semi-portés. Même si le porte-à-faux des versions hors-raie est plus important (26 cm sur une Lemken Juwel par exemple), les puissances de relevage des tracteurs actuels permettent largement de les soulever.

AgriDis INTERNATIONAL A/S
HE-VA

J.M. Chenillot
6, Rue du Serein
F-89000 St Georges
Tel. 03 86 48 12 64 - Fax 03 86 46 71 91
Voiture 06 08 95 26 90

T. Chenillot
Chosal
F-74350 Cruseilles
Tel. 04 50 44 28 88 - Fax 04 50 32 14 10
Voiture 06 08 97 59 88


Tip-Roller et King-Roller Rouleaux auto-porteurs de 3,3 à 20,3 m.


Disc-Roller Déchaumeurs à disques indépendants portés de 3 à 5 m. Semi-portés de 3 à 8 m.


Triple-Tiller Chisels portés ou semi-portés de 3 à 5 m.


Sub-Tiller Décompacteurs portés et semi-portés de 2,50 à 7 m.


Disc-Seeder semoirs combinés portés de 3 à 6 m.


Euro-Tiller Vibroculteurs semi-portés, 7 rangées de dents, de 6 à 10 m.

Déchaumeurs

Des grands disques pour travailler en profondeur

L'offre en déchaumeurs à disques indépendants s'est étoffée avec l'arrivée de modèles à disques de grand diamètre pour concurrencer les cover-crops et les outils à dents.



Crédit : Lemken

En maîtrisant la profondeur de l'outil, les déchaumeurs à grands disques indépendants assurent un déchaumage superficiel.



Crédit : Horsch

Capables de travailler jusqu'à 12-15 centimètres de profondeur, les grands disques permettent d'incorporer correctement les grandes quantités de résidus végétaux, mais aussi d'enfouir la fumure organique en profondeur.

Apparus il y a dix-quinze ans, les déchaumeurs à disques indépendants se sont démocratisés dans les campagnes. Ils offrent des débits de chantier importants, évoluant généralement entre 10 et 15 km/h, et génèrent un bon mélange terre/débris végétaux. Ils constituent donc des outils efficaces pour le déchaumage superficiel, le faux semis et la destruction des adventices. Aussi, si le diamètre des disques évoluait en majorité entre 450 et 510 mm il y a dix ans, l'offre des constructeurs s'est considérablement étoffée, avec notamment des appareils à disques de grand diamètre, de 610 à 660 mm, certains appareils dépassant les 700 mm. Ces outils ont été développés notamment pour remplacer certains cover-crops et déchaumeurs à dents. *«Ce sont des engins lourds avec une bonne qualité de pénétration et les atouts d'un déchaumeur à disques indépendants de petit diamètre. Il n'y a pas de réglage complexe à faire. Le déchaumeur est stable et propose un travail propre et nivelé»*, explique Jean-Luc Farges, de Lemken. *«Ces appareils intéressent principalement deux types d'agriculteurs, reprend Olivier Retailleau de Souchu : les céréaliers qui ont beaucoup de résidus à enfouir, principalement les producteurs de maïs, mais aussi de colza et de tournesol, et les polyculteurs-éleveurs qui veulent, en un seul passage, détruire et enfouir un couvert végétal, un ray-grass, ou bien enterrer du lisier ou du fumier.»*

Jusqu'à 15 centimètres de profondeur

Plusieurs raisons expliquent l'arrivée de ces appareils à grands disques. Ils offrent un plus grand dégagement sous bâti. De plus, *«les suspensions à silentblocs ne permettent plus d'offrir la pression et le débattement suffisant à partir d'un disque de 600 millimètres de diamètre»*, estime Damien Digard, de Bednar. De même, l'espacement entre les deux rangées de disques est plus important. *«Tout cela permet aux déchaumeurs à grands disques de brasser de grandes quantités de terre et de résidus végétaux»*, résume Thomas Boone, d'Agrisem. Pour ce qui est de la profondeur de travail, *«un appareil doté de disques de 510 millimètres évolue jusqu'à 7-8 centimètres, explique Olivier Retailleau, tandis qu'en 630 millimètres, on pourra descendre jusqu'à 15 centimètres, même si les agriculteurs qui en sont équipés ont coutume de travailler autour de 10 à 12 centimètres.»* Aussi, sur terrains très secs, ces appareils conservent une certaine qualité de pénétration, ce qui n'est pas le cas des appareils à petits disques.

40 à 50 chevaux par mètre

Du côté de la qualité de travail, les déchaumeurs à grands disques ont tendance à moins émietter. Certains constructeurs ajoutent une herse peigne derrière chaque rangée de disques pour augmenter l'émiettement. Le rouleau arrière revêt également une importance capitale pour la qualité de finition. *«Sur les Rubin 9 semi-portés, nous préconisons systématiquement un rouleau double»*, explique Jean-Luc Farges. Plus le diamètre des disques est important, plus ces appareils sont voués à des travaux lourds, donc moins polyvalents. *«Si on veut faire un déchaumage superficiel dans des terres légères, il faut vraiment brider l'enfoncement de l'appareil en contrôlant la profondeur de travail avec le rouleau et les roues de jauge»*, avertit Damien Digard. *«Les plus polyvalents sont autour de 510-560 millimètres de diamètre»*, confirme Olivier Retailleau. Jean-Luc Farges tempère cependant ces remarques : *«De nombreux agriculteurs prennent des grands disques pour remplacer deux déchaumeurs, l'un à petits disques, l'autre à dents pour les travaux plus profonds.»*

Les déchaumeurs à grands disques indépendants sont bien sûr plus chers (30 % minimum) et plus gourmands en puissance : compter 40 à 50 ch au mètre. En revanche, du fait des disques plus épais et de plus grand diamètre, leur durée de vie est accrue. *«Nos nouveaux disques mulcheurs cannelés s'usent 2,5 à 3 fois moins vite que nos traditionnels petits disques»*, n'hésite pas à avancer Thomas Boone.

LUDOVIC VIMOND

Sols difficiles

Les très grands disques adaptés aux terrains pierreux

Dernièrement, Lemken et Agrisem ont présenté des appareils dotés de disques de plus de 700 mm de diamètre, pouvant piocher jusqu'à 20 cm. Très lourds, ces appareils repoussent les limites des déchaumeurs à disques indépendants et chatouillent le marché des déchaumeurs à dents. « Les démonstrations que nous avons réalisées depuis cet été ont montré l'étendue des possibilités de cet appareil, explique Jean-Luc Farges de Lemken. Les terres argileuses très sèches, parsemées de silex ou encore très caillouteuses ne mettent pas en défaut le Rubin 12 et ses disques de 736 millimètres. À la différence des déchaumeurs à dents, il ne sort pas des parpaings, émiette le sol et s'arrête à la couche de terre arable, lorsque celle-ci est fine. »





MF7724 Dyna-6-Exclusive

1196€ HT /mois
pendant 84 mois

- Moteur : 6 Cyl - 7,4l - 235 cv Iso Max
- Transmission : Dyna-6 - 40km/h
- Hydraulique : 110l/mn
- Pneus 710/70 R42
- Relevage avant 4 T.

Exemple un financement en Crédit-bail d'un tracteur MF 7724 d'un montant de 120 000 € HT, 1er loyer de 20 % du prix de vente soit 24 000 € HT à la livraison suivi de 84 loyers mensuels de 1196 € HT, le deuxième à 1 mois de la livraison. Valeur résiduelle de 100 € HT à 1 mois du dernier loyer. Coût total du Crédit bail : 124 564.00 € HT (hors frais d'enregistrement de 99€ TTC et assurances ADI). Conditions révisables sans préavis. Offre valable jusqu'au 30 juin 2015 chez les concessionnaires participants à l'opération et sous réserve d'acceptation par AGCO FINANCE SNC 41, Avenue Blaise Pascal 60007 BEAUVAIS CEDEX. Société en nom collectif au capital de 4 724 400 € 388 432 023 RCS BEAUVAIS

AVENIR MOTOCULTURE
21 Arc sur Tille — 03 80 63 07 77
21 Ménétreux-le-Pitois
BAZOLLES MOTOCULTURE
58 Bazolles — 03 86 38 97 09
ETS GATELLIER
58 Suilly-la-Tour — 03 86 26 33 93
SARL LUCAS
89 Cruzy-le-Châtel — 03 86 75 20 98
21 Leuglay - 89 Vassy Etaule
89 Nuits-sur-Armançon
SARL MORTIER
21 Censerey — 03 80 84 43 76
71 St Bonnet - 71 Étang/Arroux
SOMAC
89 Perrigny — 03 86 94 25 70
89 Soucy - 10 St. André les Vergers

LES NOUVEAUTÉS - LES NOUVEAUTÉS - LES NOUVEAUTÉS - LES NOUVEAUTÉS -

Agrisem International

Du nouveau pour les Disc-O-mulch


M. Portier

La gamme de déchaumeurs à disques indépendants Disc-O-mulch, dans sa finition Gold, est complétée par le haut, avec l'arrivée de deux modèles de 7,5 et 9 m. Comme le reste de la gamme, ils bénéficient de deux rangées de disques de 610 et 560 mm de diamètre, montés sur sécurité de type queues-de-cochon. Les deux modèles se distinguent toutefois par leur cinématique de repliage, semblable à celle d'un andaineur, qui permet de limiter la hauteur de transport. Le châssis est suspendu à l'aide de boules d'azote. Dans sa finition Silver, le Disc-O-mulch est disponible en version traînée, avec un essieu intercalé entre les disques et le rouleau. En option, ils peuvent recevoir des disques mulcheurs de 510 mm à l'avant et 460 mm à l'arrière. Ce sont ces mêmes disques de 510 mm que l'on retrouvera de série sur les semoirs Disc-O-Sem Gold. Enfin, côté rappuyage le constructeur innove avec un double rouleau U de 600 mm de diamètre, équipé de lames de suspension au centre. Il est disponible sur l'intégralité des outils traînés de la marque et en version simple rouleau pour les outils portés. Par ailleurs, le constructeur généralise aux Agromulch Gold et Silver le rouleau repliable sur le dessus de l'outil. G. C.

Amazone

Certos TX, le grand frère du Catros


Amazone

Capable de travailler de 7 à 20 cm de profondeur, le Certos TX est un déchaumeur à disques indépendants crénelés de 660 mm de diamètre. Conçu pour travailler avec des volumes végétaux importants, il dispose d'angles d'attaque de 22° pour le premier rang, 17 ° sur le second rang (19 et 14° sur le Catros +). Amazone conserve une suspension individuelle de chaque disque sur boudins caoutchouc de 52 mm de diamètre (42 mm sur le Catros +). Espacés de 35 cm, les supports de chaque disque sont moulés et proposent des paliers 44 % plus grands que sur le Catros. L'essieu de transport est positionné derrière les deux rangées de disques et précède une rangée de Crushboard optionnel (à réglage hydraulique en option) et le rouleau. Concernant ce dernier, Amazone propose un large choix, notamment un nouveau rouleau Matrix de 650 mm de diamètre ou un double rouleau U de 580 mm de diamètre. Ces rouleaux assurent aussi le contrôle de profondeur, combinés aux roues avant. Au catalogue des options, ajoutons le semoir de petites graines GreenDrill 500 d'une capacité de 500 litres. **Largeur :** 4, 5, 6 et 7 m

Akpil

Des charrues portées au catalogue


G.Coisel

Le constructeur polonais propose deux gammes de charrues baptisées KM180 HP et KM180 HP XL. La première, de conception plus légère, bénéficie d'un bâti de120x120x8 mm. Elle intègre de série une sécurité non-stop hydraulique. La seconde gamme, plus lourde, se distingue par son bâti de160x160x10mm. Les deux gammes peuvent recevoir de nombreuses options comme des versoirs claire-voie, un dispositif de largeur variable, des coutres circulaires de 525 mm ou bien encore une roue de terrage à réglage hydraulique... Tous les produits Akpil sont désormais distribués sur le territoire par la récente filiale française basée à Saint-Pierre d'Exideuil, dans la Vienne.
Modèle : KM180 HP/KM180 HP XL **Nombre de corps :** 3-4-5/4-5-6
Dégagement entre corps : 95/95 cm (105 en option)
Dégagement sous bâti : 82/82 cm **Poids :** 1600 - 1900 - 2200/1900 - 2300 - 2700 kg

Alpego

Une herse rotative encore plus robuste


G.Coisel

Les herses rotatives Max R (fixes) et D (repliables), d'Alpego, bénéficient de nombreuses améliorations, à commencer par une transmission par cardan, des roulements coniques et des arbres porte-dents plus robustes, ces derniers passant de 50 à 55 cm. Les dents sont désormais forgées, avec une forme légèrement biseautée pour une meilleure pénétration. Les boîtiers des carters sont mieux finis. Le constructeur a abandonné son système à corde de déblocage des éléments repliés. Enfin, la herse bénéficie d'une barre niveleuse graduée et d'un compteur horaire.

semoirs pneumatiques AEROSEM
Technologie remarquable pour exploitations modernes
POSSIBILITÉ DE RENCONTRER DES UTILISATEURS DANS L'YONNE
JUSQU'AU 30/06/2015
FINANCEMENT 7 CAMPAGNES A 0%*
*voir conditions en concession
PCS precision combi seeding
Technique monograine intégrée
3 et 4 m
Une gamme pour professionnels
POTTINGER France
DAFP MATERIEL AGRICOLE
et ses agents
TOUCY Route de Joigny 03 86 44 00 77
VENOY Sortie A6 Auxerre Sud 03 86 44 00 19
COULON SERVICE Sementron 03 86 44 24 16
Ets Jerusalem - Ancy-le-Franc 03 86 75 11 14
Ets Boblin Michel - Bray-sur-Seine 01 60 67 14 16

Ets COIGNET
Clamecy 03 86 27 19 38
Ciez 03 86 26 43 28
La Charité/Loire 03 86 70 15 93
FIOUL CHAUFFAGE - GNR - LUBRIFIANTS - GRANULÉS de BOIS
Continental MICHELIN
Pneus agraires, camionettes, tourismes, 4x4, motos, PL.
Véhicules atelier dépannage
Vulcanisation à chaud des pneus accidentés

LES NOUVEAUTÉS - LES NOUVEAUTÉS - LES NOUVEAUTÉS - LES NOUVEAUTÉS -

Bednar
Une bineuse spéciale betteraves


Bednar

La Row Master 8000 RN est une bineuse 18 rangs conçue spécifiquement pour les betteraves. Elle se caractérise par une poutre basse et des éléments montés sur parallélogramme supportant trois dents. Chaque élément se compose d'une roue de jauge suivie des dents jouxtées de disques de protection, puis des herses étrilles. Proposant un interrang réglable de 45 à 50 cm, elle est guidée par une caméra d'origine Claas, relayées par un écran en cabine, et peut évoluer jusqu'à 13 km/h. Elle sera déclinée prochainement en modèles six et douze rangs. Des versions spécifiques maïs devraient apparaître au catalogue par la suite.

Bonnel
Trois rangées de dents pour le Novalis


F.Legros

Le constructeur normand propose une nouvelle gamme de déchaumeurs à trois rangées de dents (10, 12 et 14), baptisée Novalis. Composée actuellement de trois modèles portés de 3 à 4,20 m, elle bénéficie de trois rangées de dents montées sur sécurité ressort, d'une rangée de disques niveleurs et du rouleau U-Pack, Springflex ou barres. Le réglage de la profondeur est hydraulique avec butées par cales. Elle varie de 8 à 35 cm. La signalisation est intégrée à l'outil.

Bugnot
Des rasettes pour la Rapidlab

La charrue déchaumeuse portée réversible Rapidlab peut désormais recevoir des rasettes, à la place des déflecteurs équipant les versoirs, de manière à mieux enfouir la matière organique.


Bugnot

Beiser
Une gamme de déchaumeurs


Beiser

L'Alsacien présente une gamme de chisels. Composée de trois rangées de dents à sécurité queue de cochon, elle peut travailler jusqu'à 30 cm de profondeur, grâce à un terrage hydraulique. À l'arrière, une rangée de peignes précède le rouleau barre, exception faite du modèle frontal (2,80 m de large), qui ne dispose pas de peigne ni de rouleau.
Beiser propose également une gamme de vibroculteurs lourds. Dotés de quatre rangées de dents, ces appareils reçoivent un terrage hydraulique sur le rouleau, ce dernier étant suivi d'une rangée de peignes.
Modèle : chisel
Largeur : 2, 2,40, 2,80 (arrière et frontal), 3,70 et 4,60 m
Modèle : vibroculteur - **Largeur :** 3, 4, 5 et 6 m



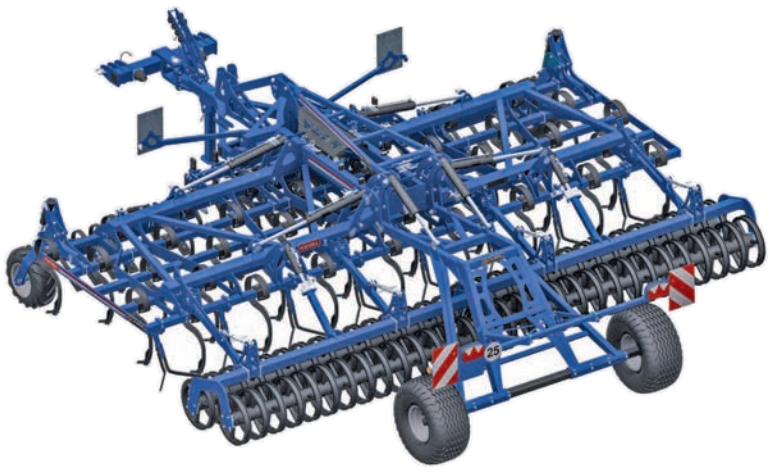
Chez votre concessionnaire

EUROPAGRI	St Clément	**03 86 83 02 01**
	Brienon	**03 86 43 07 90**
	et son agent : Francis Lesourd à Augy : 03 86 40 29 09	
SARL MANIÈRE	Verrey sous Salmaise	**03 80 35 80 66**
GROUPE METHIVIER	Toucy	**03 86 44 01 08**
SAS PARAGEAU Groupe Methivier	St Martin/Nohain	**03 86 26 10 93**
SUREAU AGRICULTURE	Avallon	**03 86 34 18 35**
	Tannay	**03 86 22 11 54**

LES NOUVEAUTÉS - LES NOUVEAUTÉS - LES NOUVEAUTÉS - LES NOUVEAUTÉS -

Carré

Un déchaumeur à cinq rangées de dents


Carré

Le déchaumeur Penterra bénéficie d'un châssis monobloc renforcé sur lequel prennent place cinq rangées de dents vibrantes. L'espace entre dents varie de 12,5 à 17,5 cm et le dégagement sous châssis culmine à 65 cm avec les plus grosses dents. L'utilisateur peut choisir entre trois types de dents et quatre types de socs. Le Penterra se décline en versions portée, semi-portée et sur porte-outil. Le réglage du terrage et de la pression sur les équipements avant (lame niveleuse) et arrière (9 types de rouleaux) s'effectue hydrauliquement. **Largeur :** 3 à 12 m

Einböck

Cinq rangées de dents


G. Coisel

Pour les déchaumages peu profonds, de 5 à 15 cm, ou les reprises de labour, Einböck propose le Multisoiler. Il se compose de cinq rangées de dents vibrantes de 90x13 mm. Il est disponible en version traînée. En option, sont disponibles des roues de jauges à l'avant et un rouleau à l'arrière, entre la dernière rangée de dents et la herse peigne.

Largeur de travail : 5 et 6 m
Largeur au transport : 2,9 m

Farmet


L.Vimond

Le Kompaktomat se diversifie

Représentant un tiers des machines agricoles construites par Farmet, le Kompaktomat est proposé avec des dents de chisels à sécurité ressort réparties sur deux rangs. Offrant un espace entre dents de 49 cm, cette déclinaison dispose de dents à patte d'oie de 25 cm de large et convient aux gros volumes de résidus à enfouir. Par ailleurs, le Kompaktomat peut être équipé d'un rouleau barre en spirale.

Demblon

Une charrue monoroue hors raie au catalogue


Carré

Avec la Clever, Demblon ajoute une corde à son arc avec cette gamme de charrues monoroue hors raie. Elle se distingue par son compas de prise de raie hydraulique plus grand et son recentrage automatique de façon à limiter les efforts sur la structure et sur le relevage du tracteur. Sa cinématique en Z lui permet d'encastrer une roue de 1,20 m. Les demi-tours sont facilités par le rayon de braquage de 110°. Une roue de jauge complémentaire, montée à l'avant du châssis apporte une meilleure stabilité. Deux types de sécurité, à boulons d'étirement ou non-stop hydraulique, sont disponibles. Enfin, les déplacements sur route sont homologués à 40 km/h.
Nombre de corps : 6 à 9 (sécu boulon) ou 6 à 8 (sécu NSH)
Bâti : 200 mm - **Roue :** 445–65R22.5

Franquet

Un vibro à cinq rangées de dents


L.Vilmond

Le constructeur axonais lance le Vibromax, un vibroculteur à cinq rangées de dents (10 ou 13 dents par mètre) décliné en trois largeurs de travail de 3 à 9 m pour une largeur de transport de 3,10 m. Conçu pour la préparation de lit de semence en reprise de labour, il peut être équipé de trois types de dents : droites 45 x 12, droites 35 x 12 ou demi-droites 32 x 10. Un rouleau barre de 400 mm de diamètre assure l'émiettement, le rappui et le contrôle de profondeur. Ce dernier est complété de série sur les deux plus gros modèles par deux roues de jauge avant. En option, un second rouleau de 310 mm ou une herse peigne complète le travail du premier rouleau.
Largeur de travail : 3, 6 et 9 m



LES NOUVEAUTÉS - LES NOUVEAUTÉS - LES NOUVEAUTÉS - LES NOUVEAUTÉS -

Great Plains
Le Centurion accède à la fertilisation


G.Voisel

Great Plains commercialise sa gamme d'appareils de semis rapide à céréales Centurion avec une option fertilisation. La trémie est séparée en deux par une paroi amovible. La répartition est d'environ 60/40 %. La mise en terre s'effectue comme la semence, par des doubles disques. Cette option fonctionne pour l'implantation d'une seconde culture ou variété.

Kirpy
Un cultivateur lourd


Kirpy

Le cultivateur lourd NS 50-17 est équipé de 17 dents NS ou NSTP ou de dents Maroc. Deux rouleaux à réglage hydraulique, avec un entraxe entre dents de 310 mm, travaillent sur une largeur de 5 m. Le châssis est conçu pour des travaux de scarification en profondeur. Cet équipement dispose du repliage hydraulique. **Largeur :** 5, 6 et 8 m

Köckerling
L'Allrounder dépasse 14 m

Le constructeur allemand dévoile une version de 14,50 m de son déchaumeur Allrounder Profiline. En attente d'une homologation, ce déchaumeur dispose d'un châssis intégré et affiche un gabarit routier de 4,30 m de large et moins de 3 m de haut. Puissance de traction : 350 ch


Kirpy

Gregoire Besson
Un rouleau intégré à la charrue

Sur les charrues portées vari-large RW6 et RW8, ainsi que sur les semi-portées SPMF, il est désormais possible de greffer un rouleau de rappui accolé à la poutre principale de la charrue. Il se compose d'une barre sur laquelle sont fixées des paires de disques de rappui formant un ensemble compact et maniable avec la charrue.


Grégoire Besson

Horsch
Le déchaumeur Joker RT renouvelé


Horsch

La conception du déchaumeur à disques indépendants semi-porté Joker RT évolue avec une nouvelle position de l'essieu de transport. Celui-ci s'intercale désormais entre la deuxième rangée de disques et le rouleau de manière à faire progresser la stabilité et la maniabilité de l'appareil. L'espace dégagé à l'arrière permet de monter un double rouleau RollPack ou SteelDisc, tandis que l'espace plus important entre les disques et le rouleau améliore le flux de terre en conditions limitantes. Plus lourd, le Joker RT offre une plus grande plage de profondeur de travail, cette dernière s'ajustant hydrauliquement en option. Ce déchaumeur conserve ses disques montés par paire sur boudins caoutchouc. **Largeur :** 5, 6 et 8 m

Vous êtes abonné au journal
Terres de Bourgogne
Créez votre compte et consultez nos archives





LES NOUVEAUTÉS - LES NOUVEAUTÉS - LES NOUVEAUTÉS - LES NOUVEAUTÉS -

Kongskilde


M.Portier

Les herses Power Till

Le renouvellement de la gamme de herses rotatives débute avec la nouvelle série Power Till 1000. Elle sera disponible au printemps prochain. Proposée pour l'instant uniquement en châssis fixe, elle bénéficie de quatre rotors au mètre montés sur un lamier monocoque soudé. Un système de démontage rapide des dents est proposé. Le boîtier d'entraînement offre deux vitesses, soit par inversion de pignons, soit par l'intermédiaire d'un levier. Les déflecteurs latéraux sont escamotables dans deux dimensions. Cinq types de rouleaux sont proposés (packer, cage, Vibropack, Maxpack et pneu). Montée de série, la planche niveleuse arrière est solidaire des bras de fixation du rouleau. Ces herses sont prédisposées pour recevoir les semoirs intégrés Kongskilde. Deux portes-à-court sont disponibles (1,5 ou 3,5 t).

Kverneland

Un cultivateur à dents et disques trancheurs


Kverneland Group

Le déchaumeur à double rangée de dents CLC Pro Cut s'illustre par sa rangée de disques trancheurs à l'avant de l'outil, pour favoriser le passage des résidus. Leur profondeur de travail atteint 5 cm. Ils sont montés sur des boudins élastomères. Les dents, quant à elles, bénéficient d'une sécurité mécanique à lames de ressort pour un travail allant de 5 à 30 cm de profondeur. Une rangée de dents niveleuses précèdent l'un des six types de rouleaux disponibles.

Largeur : 3 m (fixe), 4 et 4,5 m (repliable) - **Écartement entre dents :** 350 à 420 mm

ALPEGO
Une gamme complète **de HERSES ROTATIVES** et **de COMBINÉS de SEMIS, FIXES** et **REPLIABLES**


Herses de 1 à 8 m.


Combinés de 3 à 6 m.

sarl **WALTER** 21110 Rouvres-en-Plaine
Tel. 03 80 79 17 37 - Fax 03 80 79 17 34 - sarlwalter@wanadoo.fr

Labbé Rotiel

Déchaumeur à disques original


Labbé Rotiel

Le déchaumeur à disques indépendants QuadrX de Labbé Rotiel se démarque par sa répartition des disques en X et leur montage en quinconce. Selon Labbé Rotiel, une telle disposition évite une traction latérale et favorise la pénétration dans le sol. Les disques de 610 mm sont montés sur un étançon HLE à sécurité à ressort. Leur angle d'attaque est de 21°. L'outil est équipé d'une herse peigne et d'un rouleau de rappui. La gamme se répartit en trois modèles fixes et quatre repliables.
Modèle (fixe/repliable) : QuadrX 3018, 3522 et 4026/QuadrX 4026 HY, 4630 HY, 5234 HY et 5838 HY
Largeur : 2,82 ; 3,50 et 4/4 ; 4,60 ; 5,20 et 5,80 m
Nombre de disques : 18, 22 et 26/26, 30, 34 et 38
Poids : 1350, 1565 et 1785/2180, 2425, 2635 et 2885 kg

Lagarde

Un acteur de striptill en plus


G. Coisel

La gamme de striptillers Largarde se compose de trois modèles robustes. Un disque ouvreur de 570 mm ouvre la ligne de travail. Les chasses-débris évacuent ensuite les résidus de la ligne de semis. Le coutre décompacte la ligne de semis sur 5,5 à 27 cm de profondeur. Des disques crénelés de 460 mm de diamètre affinent la terre. Enfin, le rouleau alternant barres et chaînes rappuie et émiette la terre. L'outil se replie en trois parties pour les modèles les plus larges. **Modèle :** ST4, ST6 et ST8 - **Nbre de rangs :** 4, 6 et 8
Interrangs : 50 à 80 cm - **Poids :** 1 600, 2 600 et 3 400 kg
Puissance requise : 100, 150 et 200 ch.



Great Plains "Harvest Starts Here."
SARL **GIACOMEL**
ZA Granges Hautes - Auxonne - 03 80 27 08 00 - giacomelagri.com
Actisol



LES NOUVEAUTÉS - LES NOUVEAUTÉS - LES NOUVEAUTÉS - LES NOUVEAUTÉS -

Maschio Gaspardo
Un déchaumeur aux dents longues


G. Coisel

L'outil de travail du sol Dracula combine une double rangée de disques de 610 mm et trois rangées de dents. Les disques ont un angle d'attaque de 22° tandis que les dents travaillent le sol jusqu'à 30 cm de profondeur. Des disques niveleurs précèdent le travail du rouleau.
Largeur : 4 m - **Nombre de disques :** 18 - **Nombre de dents :** 9 - **Puissance requise :** 280-360 ch

Quivogne
Outils de travail du sol Dondi


M. Portier

Le constructeur français amplifie son accord de distribution avec l'Italien Dondi. Réservé jusqu'à présent aux cureuses de fossé, cet accord s'étend désormais aux outils de travail du sol dont Quivogne aura la distribution exclusive en France. Ce partenariat industriel offre en retour à Dondi une distribution exclusive des outils Quivogne sur le marché italien. Quivogne complète dès à présent son offre avec un outil à dents et disques modulaire semi-porté de 4 à 5,50 m et un strip-tiller de 4 à 8 rangs (écartement de 4 à 75 cm).

Lemken
Une charrue Isobus



Lemken

Le système de commande de charrue Isobus TurnControl Pro est disponible sur la gamme Juwel. Il permet de série, depuis le terminal Isobus CCI 200 du constructeur ou via le terminal du tracteur, de retourner la charrue ainsi que de régler son inclinaison, de modifier la largeur de travail et la profondeur de labour via la roue de jauge hydraulique. Le réglage de largeur de travail par contrôle GPS, pour un labour rectiligne, est également intégré. En option, ce système peut faire varier la largeur de la première raie, de régler la sécurité de dégagement ou de commander un rouleau plombeur de type FlexPack. Ce dernier, récemment disponible, fait l'objet d'un système astucieux et simple pour son démontage.

Perrein
Changement express des rouleaux


Laforge

Sur ses charrues Express, Perrein dévoile un changement automatique du rouleau à l'arrière de l'outil, via l'hydraulique du tracteur. Ainsi, l'utilisateur peut interchanger les rouleaux de son matériel pour choisir le mieux adapté aux conditions climatiques, puis les régler sans avoir à descendre de la cabine. Le constructeur annonce un temps record : deux minutes pour remplacer les rouleaux.

Pöttinger
Cure d'amaigrissement des Lion


Pöttinger

Le constructeur autrichien renouvelle son offre en herses rotatives avec les Lion 103. Ces dernières se déclinent en deux séries, Lion 103 et Lion 103 Classic. Pöttinger a travaillé sur la conception et notamment sur la réduction de poids. Lamier biseauté à l'avant et à l'arrière, optimisation du poids des paliers, intégration des porte-dents, surdimensionnement des roulements à rouleaux coniques, joints à cassettes et couvercle en tôle d'aluminium de 3 mm d'épaisseur figurent parmi les nouvelles caractéristiques de ces herses. Conçues pour les petits tracteurs quatre cylindres, les Lion Classic disposent d'un boîtier de 140 chevaux monovitesse. L'autre série supporte un boîtier de 180 chevaux (200 ch sur la 4 m).
Modèle : Lion 253, 303 et 303.12 Classic - **Largeur :** 2,50, 3 et 3 m
Nombre de rotors : 8, 10 et 12 - **Modèle :** Lion 303, 303.12 et 403
Largeur : 3, 3 et 4 m - **Nombre de rotors :** 10, 12 et 14



LES NOUVEAUTÉS - LES NOUVEAUTÉS - LES NOUVEAUTÉS - LES NOUVEAUTÉS -

Razol
Un gros vibro polyvalent



M. Portier

Le cultivateur à dents vibrantes Kilis travaille aussi bien au déchaumage, qu'en reprise de labour et en préparation du lit de semence. Montées sur quatre rangées, les dents évoluent à une profondeur variant entre 5 et 15 cm selon le type de soc (droit ou patte d'oie) adopté. Les dents peuvent être précédées en option d'une herse niveleuse à réglage manuel ou hydraulique.
À l'arrière, c'est une rangée de fils niveleurs qui peut être ajoutée en option. Enfin, le rouleau assure le rappuyage et le contrôle de la profondeur, avec un réglage manuel ou hydraulique. Trois modèles sont proposés : barres, double-barres et Polyflex. Le rouleau peut être complété par une herse peigne. Pour travailler sans rouleau, des roues de jauge (2 en version fixe, 4 en repliable) à réglage hydraulique positionnées entre les deuxième et troisième rangées de dents sont disponibles en option.
Largeur : 3 et 3,50 m fixe / 4, 5 et 6 m repliable
Nombre de dents :19 et 23/26, 32 et 38 - **Écartement entre dents :**15,5 cm
Puissance requise : 80 à 120 ch/140 à 200 ch

Vogel & Nootl
Un vibroculteur lourd au catalogue


Vogel & Noot

Le Terramax de Vogel & Noot est un vibroculteur lourd. Il est équipé de quatre rangées de dents 70x12 mm, travaillant à 15,5 cm d'interligne. À l'avant de l'outil, une lame cross-board et à l'arrière un rouleau barre ou V-ring, suivi d'une rangée de dents de type herse étrille, viennent compléter le travail. Le Terramaxx n'est disponible qu'en grande largeur avec châssis semi-porté.
Dans le même temps, le constructeur lance une version de décompacteurs à bâti et dents droits, nommée TerraDig KSS.
Largeur : 6,5 et 8 mPuissance requise : 80 à 120 ch/140 à 200 ch

Väderstad
Le cultivateur Opus vise la polyvalence


Väderstad

Le cultivateur à trois rangées de dents Opus permet de travailler dans toutes les conditions grâce à un dégagement sous bâti de 80 cm et à un espacement entre dents de 27 cm. En fonction du type de dents et de pointes adaptées (20 combinaisons possibles), l'appareil peut travailler jusqu'à une profondeur de 40 cm. Chaque dent dispose d'une sécurité hydraulique ajustable jusqu'à 700 kg de pression. La profondeur de travail est réglée hydrauliquement en agissant sur le vérin de la flèche, les roues de transport et de terrage, ainsi que le rouleau. Une rangée de disques de nivellement, à réglage hydraulique indépendant, s'intercale entre les dents et le rouleau. Ce dernier est proposé en deux versions. Le Double SoilRunner est un double rouleau à profil en U de 575 mm de diamètre. Plus lourd, le SteelRunner est un modèle à billes acier pour un rappui intensif. En conditions difficiles, l'Opus peut également travailler sans rouleau, grâce à la position centrale des roues de transport et des deux roues de jauge latérales.

Des Carrier à grands disques


Väderstad

Les déchaumeurs à disques indépendants Carrier étaient déjà disponibles avec des grands disques, mais seulement en largeurs de 9,25 et 12,25 m. Väderstad décline désormais son offre avec ses gammes de Carrier L et XL qui se différencient par leur diamètre de disques de respectivement 510 et 610 mm. Ces Carrier adoptent de nouveaux bras porte-disques et de nouveaux roulements sans entretien. L'angle des disques est ajustable selon quatre positions pour s'adapter à la profondeur de travail. Les disques positionnés en X et les disques de bordure assurent un travail régulier sur la largeur. Trois équipements frontaux sont disponibles : une herse peigne, un rouleau à lames CrossCutter ou encore une rangée de lames CrossBoard. À l'arrière, l'offre en rouleaux s'enrichit avec au choix, un rouleau-cage, un rouleau double à profil en U et le rouleau acier lourd. Le réglage hydraulique de la profondeur de travail est centralisé. Les manœuvres s'effectuent soit sur le rouleau, soit sur les roues de transport. Au transport, la largeur est inférieure à 3 m et la hauteur à 4 m, quel que soit le modèle. Un système de suspension limite les contraintes à vitesse élevée

NOUVEAU



Attention !
Grande production de terre fine

Déchaumeurs à disque JOKER RT
de 4,75 m à 12,25 m



Transformez votre futur avec HORSCH

Vos concessionnaires exclusifs

BOUCHERON SAS
Lézinnes 03 86 75 63 22
BSA Cussy les Forges 03 86 33 11 24

EUROPAGRI
St Clément 03 86 83 02 01
Brienon 03 86 43 07 90

MANIÈRE SARL
Verrey/Salmaise 03 80 35 80 66

DAFP
Toucy 03 86 44 00 77
Venoy 03 86 44 00 19
Sementron 03 86 44 24 16

MALECOT POIRIER Agri
Varennes-Vauzelles 03 86 71 62 90
St. Hilaire en Morvan 03 86 76 16 87

Promodis
Pro, Proche, Promodis

PROMOTIONS
PIÈCES D'USURE
Jusqu'au 30/06/2015

Pointe AGRICARB KUHN standard
21 € Prix HT - Règlement comptant

Pointe AGRICARB KUHN rechargée
33 € Prix HT - Règlement comptant

Soc KVERNELAND 16'' origine
26,99 € Prix HT - Règlement comptant

Barre CASTOLIN
Réf. 4666AGR0080S
L'unité 89 € Prix HT - Règlement comptant
Par 3 84 € Prix HT - Règlement comptant

Dent rotative KUHN origine
K2500090 et K2500100
8,50 € Prix HT - Règlement comptant

Soc CHISEL AGRICARB
SOC 0060
31,99 € Prix HT - Règlement comptant

Soc HORSCH AGRICARB
SOC 0080
35,76 € Prix HT - Règlement comptant

Soc CHISEL 400X55X16
7,50 € Prix HT - Règlement comptant

Soc CHISEL AGRICARB
SOC 0202
33 € Prix HT - Règlement comptant

SERVICES MATÉRIELS ÉQUIPEMENTS PIÈCES

YAgri YONNE

3, bis rue des Entrepreneurs - Joigny 03 86 91 79 09 - yonneagri.fr

Avenir Motoculture

Quarante agriculteurs visitent l'usine Massey Ferguson



Le concessionnaire Massey Ferguson d'Arc sur Tille, a invité 40 agriculteurs clients et prospects à une visite de l'usine Massey Ferguson de Beauvais, le 21 mai dernier. Accueillis au pôle technologique, les visiteurs ont découvert Beauvais 1 où sont assemblés tous les tracteurs MF : séries 5 600, 6 600, 7600, 7700 et 8700 (de 85 à 400 cv). Dans quelques mois, Beauvais 1 intégrera la fabrication des MF 4700 cabine. Depuis la nouvelle usine *«Beauvais 2»* inaugurée en 2013 et dédiée à l'assemblage des cabines des tracteurs, Beauvais 1 a été repensé de manière à ce que la production sur l'unique chaine soit optimisée. Les tracteurs sont produits *«à la demande»*. Ainsi, un 85 cv peut sortir derrière un 400 cv. De même, les tâches sont rationalisées et les contrôles effectués tout au long du process : qualité des matières, suivi des sous-ensembles et vérification des assemblages. Beauvais 1 abrite également le Gima, qui fabrique les transmissions Dyna 4 et Dyna 6 pour l'ensemble des gammes. Jean-Michel Jonette, directeur commercial France, s'est entretenu avec le groupe d'Avenir Motoculture saluant au passage *«la bonne performance de la concession sur son secteur»*.

Massey Ferguson Beauvais en chiffres

-2300 salariés, le principal employeur de Picardie
-site de 25 ha dont 10 couverts
-900 000 tracteurs produits depuis l'ouverture en 1960

▶ Des professionnels à votre service

L'Eleveur Bourguignon
PROMO
du 15 mai au 15 juin
Barrières de contention mobile 2m
• lot de 8 barrières + 1 gratuite
• lot de 15 barrières + 3 gratuites
LIVRAISON POSSIBLE
Jean-Paul Clerget
06 80 34 11 73
Tél. 03 80 90 66 60
12, Rue de la Coopérative - 21320 Pouilly en Auxois

Agriculteurs - Eleveurs - Particuliers - Entreprises
Réduisez votre facture d'eau
SARL BOUDOT
FORAGE DBF
FORAGES - GÉOTHERMIE
Pour particuliers et professionnels
DEVIS GRATUIT
Z.A. des Grivelles
18600 SANCOINS
02 48 77 00 35 ou 06 77 58 36 89
www.boudot-forage.com
- RECHERCHE D'EAU (SOURCIER)
- FORAGE POUR CAPTAGE D'EAU
- GÉOTHERMIE
- POSE DE SONDES VERTICALES
- MICROFORAGES
- POSE DE PIÉZOMÈTRES

CAMÉRAIL
Sur le terrain. Avec vous !
SURVEILLANCE VELAGES
& SECURITE DES BATIMENTS
Conditions Spéciales
Morte Saison
Nièvre & Yonne :
Olivier VIRMONT 06 73 69 80 21
Côte d'Or :
Alain GIMET 06 07 43 69 12 info@camerail.com

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Sécurité

Modifier ses machines dans les règles

La modification de machines ne doit pas s'effectuer de n'importe quelle façon. Il faut s'assurer de son aspect sécuritaire.



MotorradCBR-Fotolia.com

Réaliser une soudure pour fixer un équipement peut fragiliser la structure de la machine.

La moindre modification de l'utilisation d'un matériel peut engendrer un risque, vis-à-vis du Code du travail, voire du Code de la route. En effet, percer un trou ou monter un équipement sur une machine existante peut modifier ses caractéristiques physiques. Par exemple, une bineuse sur laquelle est monté un dispositif de désherbage localisé ne dispose pas forcément d'une poutre dimensionnée pour supporter le poids d'une cuve de 800 ou 1 000 litres.

Pourtant, on ne peut pas brider la créativité des agriculteurs, grande source d'innovations du machinisme agricole.

L'INRS, l'Institut national de recherche et de sécurité, considère qu'une modification de machine n'impose pas l'apposition CE, ni la délivrance d'une déclaration de conformité, sauf dans deux situations : le changement complet de l'utilisation de la machine et la construction d'une machine nouvelle à partir de pièces de récupération.

Dès qu'un agriculteur fait des modifications sur un matériel, il est considéré comme un constructeur. Il doit donc procéder à une évaluation des risques pour déterminer les exigences de santé et de sécurité réglementaires à appliquer.

L'évaluation des risques nécessite de déterminer les nouvelles limites de l'équipement, de recenser les dangers en estimant les risques qu'ils génèrent (probabilité et gravité d'une éventuelle blessure ou d'une atteinte à la santé), afin de mettre en œuvre les mesures de prévention adaptées. Les modifications sur la machine doivent prendre en compte les résultats de cette évaluation, pour être les plus sécuritaires possibles. Par exemple, les équipements tournants et/ou tranchants doivent être protégés autant que possible.

De même, pour fixer un équipement sur un matériel existant, des brides bien dimensionnées fragilisent moins le matériel existant qu'un perçage ou une soudure sur un châssis. Renforcer la structure de la machine permet de se prémunir de ces problèmes de fragilité. Mais ce n'est pas toujours la solution. Cela peut alourdir le matériel et fragiliser une autre partie de la machine. Pour faire l'évaluation des risques, il est recommandé de se rapprocher d'un conseiller de chambre d'agriculture ou de la FDCuma. Si cet outil est appelé à être conduit par un stagiaire, un salarié ou une autre personne, il convient de rédiger une notice, ou un ajout à la notice du matériel avant modification, qui définit succinctement le cadre dans lequel l'outil doit être utilisé. Mais ce document borne l'utilisateur dans ses droits, protège le concepteur en cas d'utilisation non conforme et doit être ajouté au document unique d'évaluation des risques. Pour les modifications impliquant des équipements interchangeables, il est également conseillé de réaliser une notice de montage-démontage. Il convient également de prévenir son assureur que l'outil a été modifié, qu'il est bien dimensionné et qu'il fonctionne bien.

Lorsqu'une modification majeure concerne un matériel roulant, il peut être nécessaire de repasser le véhicule auprès de la Dréal (ex-Drire). Rajouter du poids peut engendrer une modification du report de charge, de la charge par essieu, voire du PTAC. Il faut veiller à ce que le véhicule reste stable, que le freinage soit bien dimensionné.

LUDOVIC VIMOND

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 22/05/2015	Bourg-en-Bresse 02/06/2015	St Christophe-en B. 27/05/2015	National 27/05 au 02/06/15
Vaches viande (V)	U		NC	4,10 €	4,05 €
	R	3,65 €	3,75 €	3,82 €	3,68 €
	O	-	3,50 €	-	3,33 €
Vaches mixte (M)	R	-	NC	-	3,40 €
	O	3,32 €	3,35 €	-	3,29 €
Vaches lait (L)	O	-	NC	-	2,91 €
	P	2,74 €	2,85 €	-	2,71 €
Génisses VML	U	4,15 €	4,30 €	4,65 €	4,29 €
	R	3,91 €	3,90 €	4,05 €	3,77 €
	O	-	3,45 €	-	3,19 €
Taureaux VML	URO	-	2,65 €	2,82 €	2,72 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 02/06/2015

	E	U	R
Broutards 6-12 mois			
-200 kg	-	-	-
200-250 kg	-	3,55	3,49
250-300 kg	-	3,45	3,16
300-350 kg	-	3,19	2,99
350-400 kg	-	2,96	2,96
400-450 kg	-	2,94	-
450-500 kg	-	2,77	-
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
200-250 kg	-	2,82	-
250-300 kg	-	-	2,61
300-350 kg	-	2,58	-
350-400 kg	-	2,53	-
Taurillons 12-18 mois	E	U	R
300-350 kg	-	3,14	2,92
350-400 kg	-	2,93	2,74
400-450 kg	-	2,81	2,74
450-500 kg	-	2,71	-
500-600 kg	-	2,48	2,30
600 kg et +	-	-	-
Génisses 12-24 mois	E	U	R
300-350 kg	-	2,59	-
350-400 kg	-	2,50	2,37
400-450 kg	-	2,41	2,33
450 kg et +	-	2,51	-
Taureaux	E	U	R
+500 kg	-	1,72	-
Vaches	E	U	R O
- 5 ans	-	2,17	2,01 -
5 -10 ans	-	2,06	1,85 -
+10 ans	-	1,95	1,75 -
Génisses	E	U	R
24-36 mois	-	2,29	--

Bovins : 999
Apports satisfaisants. 94% de vendus.

Broutards - Taurillons : Demande suivie et cours sensiblement maintenus, malgré un nombre important d'animaux non annoncés.

Laitonnes - Génisses 18 mois : Plafonnement des cours

Taureaux - Génisses 30 mois- Vaches : Offre plus abondante que les semaines passées. Cours sans changement.

Divers :
Vaches culardes de 5 ans : 2800 € (3,72 à 4,05. Une génisse culardé 670 kg : 2810€ (4,19[.])

NB : nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 01/06

	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Bovins (300)		
Broutard		
250 à 340 kg	730 - 1010	2,87 - 3,52
430 à 505 kg	-	-
410 à 465 kg	-	-
Taurillons d'herbe		
375 à 575 kg	1020 - 1440	2,37 - 2,87
Laitonnes		
270 à 415 kg	720 - 940	2,27 - 2,71
380 à 410 kg	-	-
Génisses		
365 à 545 kg (16-24mois)	910 -1310	2,18 - 2,49
490 à 600 kg (24-36mois)	1000 - 1500	2,04 - 2,50
Taureaux		
970 à 1160 kg	1600 - 2010	1,65 - 1,76
Vaches		
Vaches suitées mâles et femelles	1660 - 2000	
Vaches légères	870 - 1250	
Vaches entre deux	1260 - 1460	
Vaches lourdes	1500 - 1910	

Présentation de qualité en broutards et taurillons d'herbe entrainant une vente fuide à des tarifs fermes. Un lot invendu.
Malgré des apports de bonne qualité les tarifs sont revus à la baisse en génisses d'export. Cours maintenus pour les laitonnes.
Bonne demande en taureaux. Vente quasi-totale en vaches maigres avec des apports plus importants à des tarifs fermes.

Bovins gras : 17
Vaches de viande : 4,30 à 4,54 € kg de viande
Génisses de viande : 4,42 à 4,74 € Kg de viande
Vente plus rapide et globale à des tarifs plus fermes.

Divers ; Une génisse de 2012 vendue 4,68€ du kilo de viande et une vache de 2011 vendue 4,80€ du kilo de viande.

Prochain marché le lundi 8 juin aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — Marché de Sancoins (18) du 27/05/2015

	U	R
Broutards		
200 à 250 kg	3,40	3,10
250 à 300 kg	3,36	nc
300 à 350 kg	3,16	nc
350 à 400 kg	3,04	nc
400 à 450 kg	2,78	nc
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	2,65	nc
250 à 300 kg	2,65	2,47
300 à 350 kg	nc	nc
350 à 400 kg	nc	nc
Génisse		
(24-36 mois)	nc	2,13
Vaches		
- 5 ans	2,05	1,95
de 5 à 10 ans	1,95	1,77
+ 10 ans	-	1,70

Broutards, Laitonnes : Meilleure demande en mâles, cours reconduis en laitonnes.

Vaches-Génisses : Commerce plus calme en toutes catégories, la mévente de la viande pénalise les cours d'embouche.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 02/06/2015*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	3,35 €	3,05 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,90 €	2,75 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,80 €	2,65 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,65 €	2,35 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,50 €	2,25 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,50 €	2,25 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	3,25 €	2,95 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,80 €	2,60 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,75 €	2,50 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,50 €	2,25 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,40 €	2,15 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,35 €	2,15 €	-

Tendance : Vente toujours facile dans les mâles.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 25/05/15 au 31/05/2015*

	E	U	R
Mâles 6-12 mois			
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,99 €	-
350 kg	-	2,75 €	-
400 kg	-	2,70 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,54 €	-
500 kg	-	2,40 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,46 €	-
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,25 €	-

Tendance :
Bonne demande en mâle, plus difficile en femelle lourde.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 22/05/15 au 31/05/15*

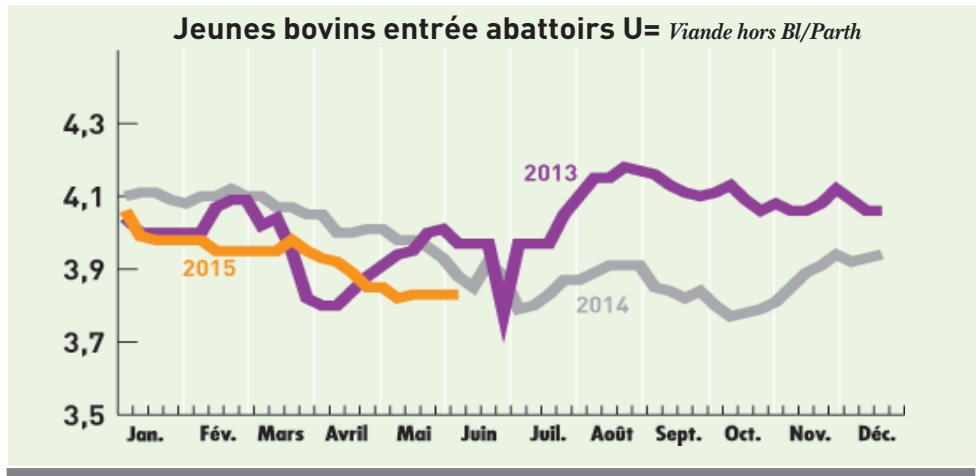
	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Jeunes Bovins 12 à 24 mois							
Viande hors BI/Parth	-	3,83 €	3,67 €	-			
Races mixte		-	3,48 €	3,46 €			
Races lait							
Bœufs							
Races à viande							-
					-	-	3,09 €

			R+	O+	O=	P+	P=
	4,59 €	4,31 €	4,10 €	3,67 €			
Charolaise - 10 ans + 350 kg	4,19 €	4,03 €	4,54 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	4,94 €	4,69 €	4,54 €	-			
Races mixte	-	-	-	3,55 €	3,51 €	-	-
Races lait				-	3,10 €	3,01 €	2,97 €

Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	5,11 €	4,67 €	4,25 €	3,89 €			

tendance : Application du prix du réseau d'opérateurs en l'absence de quorum.

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors Bl/Parth*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 11/05/15 au 17/05/15*

	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Jeunes Bovins 12 à 24 mois								
Viande hors BI/Parth	3,99 €	3,95 €	3,87 €	-				
Vaches								
Viande hors BI/Parth								
- 10 ans +350 kg						3,45 €		-
						-	2,90 €	2,88 €

		U-	R+	R=	O+			
	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,89 €	4,63 €	4,31 €	4,15 €				

SUSPENSION DES COTATIONS DEMANDEE PAR LA FNB.
Les responsables professionnels de la FNB siégeant aux Commissions de Cotations ont réitéré auprès de FranceAgriMer leur demande de suspendre les cotations "Gros Bovin Entrée Abattoir"

Tendances SEM. 23 / 2015

Bovins de boucherie

L'approvisionnement des outils industriels est plus régulier pour cette première semaine de juin, mais les apports couvrent juste les besoins exprimés avec une légère reprise de la demande dans le Sud du pays. Peu de changement est observé dans le domaine des viandes haut de gamme ou label, avec une qualité constante pour une clientèle fidèle. Les tarifs se maintiennent avec plus de facilité dans les génisses et les jeunes vaches viandées alors que les tarifs se raffermissent dans les allaitantes de choix secondaire. Le commerce reste fluide avec une poursuite de la hausse dans les vaches Frisonnes, Abondances et Montbéliardes. En jeunes bovins, pas de mouvement positif au grand désarroi des engraisseurs. L'offre reste pour le moment suffisante pour les besoins d'un marché européen marqué par le repli des cours en Allemagne. Sans revalorisation rapide des prix, c'est tout un pan de l'activité de l'élevage qui risque de s'effondrer. ■

Bovins d'embouche et d'élevage

Le commerce est assez régulier pour les bonnes génisses et les jeunes vaches de gabarit proche de la finition, mais pour des tarifs en accord avec la valorisation de la viande. La demande est prudente dans le bétail plus long à finir sur l'été. ■

Broutards

Les exportations vers les pays du Maghreb ou de la Turquie ne devraient pas être perturbées par le début du ramadan (18 juin). Les disponibilités sont régulières avec des éleveurs qui vendent leurs broutards jeunes vus les tarifs actuels. Le commerce reste actif dans l'ensemble des mâles Charolais ou Limousins de moins de 300kg avec des tarifs en progression. Les plus lourds biens conformés et les taurillons herbés se négocient également sans difficulté à destination de l'Italie. Dans les femelles, la vente est normale avec des cours sans changement dans les bonnes laitonnes herbées exportées sur l'Italie ou indemnes d'IBR à garder en France. Les tarifs se maintiennent pour les plus communes destinées au marché espagnol. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Les tarifs des veaux Frisons, Abondances ou Montbéliards sont stables sur la plupart des marchés. Le recul de l'offre permet un commerce assez fluide avec des tarifs fermes pour les bons veaux Charolais, Limousins ou croisés (jaune ou Blanc Bleu), frais et viandés. ■

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis (au 1er juin) :
«Une action syndicale forte a été engagée par les producteurs bovins-viande pour obtenir une indispensable revalorisation des cours. La FNB réaffirme que la situation actuelle de marché et l'équilibre offre-demande devraient se traduire par une progression des prix payés aux éleveurs. De plus, les données transmises par les abatteurs pour l'élaboration des cotations font l'objet d'une enquête en cours par les Pouvoirs publics afin de vérifier leur fiabilité et leur cohérence, suite à la table-ronde avec le Ministre. En l'absence d'augmentation nette des cotations pour les principales catégories d'animaux, la FNB maintient en conséquence le mot d'ordre de suspension et non-diffusion des cotations FranceAgriMer des gros bovins finis entrée-abattoir.
Si dans les semaines à venir les cours n'augmentent pas de façon significative pour couvrir les coûts de production, la seule issue pour les éleveurs sera de reprendre les actions de blocage des abattoirs au travers d'un engagement de plus longue portée.»

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 1er juin) :
«Marché soutenu grâce à la Turquie, mais également pour l'Italie, dans un contexte d'offre saisonnière limitée. ».

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 28/05/2015*

Agneaux (252)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)	-	**2,82 - 3,13**	**2,65 - 3,03**
Gras (38-44 kg)	-	**2,90 - 3,08**	**2,52 -2,97**
Gras (44-50 kg)	-	**2,71 - 3,38**	-
Gras (+50 kg)	-	-	-
Laitons (32-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)	-	-	-
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (60)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	**1,03 - 1,73**	-
(+60 kg)	**1,07 - 1,25**	**1,01 - 1,15**	-
Divers			
Béliers: 52 à 145 €	**0,63 - 2,50**		
Agneaux maigres : 85 à 104 €	**2,58 - 2,96**		
Caprins : 5 à 41 €	**0,13 - 1,46**	-	
Boucs :			

Ovins : 530

Marché décalé. Vente totale en agneaux gras et en brebis.

AGNEAUX : Réjuastement des tarifs à la baisse, sous la pression des importations et d'une météo peu propice à la consommation.

BREBIS : Vente rapide. Très légère baisse malgré des apports plus importants.

BELIERS CAPRINS : Bonne demande. Cours reconduits

Effectifs : Agneaux: 372 - Brebis : 133 Béliers : 7 - Caprins : 18. Divers : 0.

Prochain marché : le lundi 8 juin (pesée 6h30 - vente 9h00).

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 01/06*

Ovins : 125	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres		
Agneaux gras	**100 - 131**	**2,22 - 2,98**
Brebis	**45 - 90**	**0,78 - 1,00**
Béliers	**87 - 98**	-

Vente plus difficile en agneaux et brebis avec quelques invendus.

Le prochain marché aura lieu le lundi 15 juin aux horaires habituels.

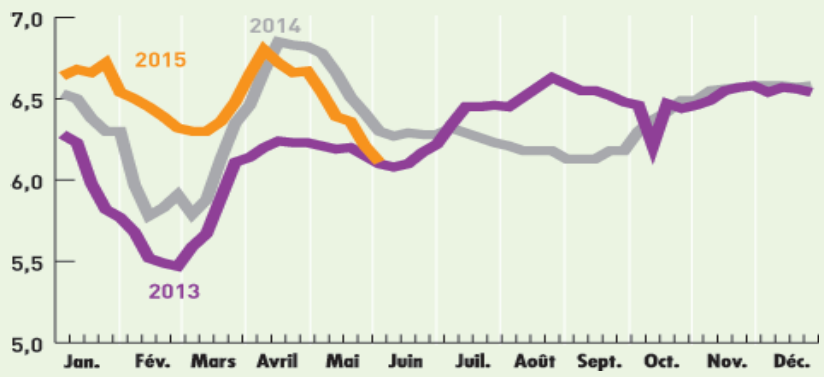
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer 25/05/15 au 31/05/2015*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	**6,45 €**	**5,90 €**
Couvert	16-19 kg	**6,67 €**	**6,28 €**	**5,81 €**
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	**5,48 €**	**5,22 €**

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 25/05/15 au 31/05/15*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,11 €	**6,82 €**	**2,37 €**

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 25/05/2015 au 31/05/2015

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U Var.	-	6,93 -0,07	6,90 -0,11	6,37 -0,18	-	-	-	-
	R Var.	6,50 -0,13	6,52 -0,09	6,47 -0,02	-	6,50 -0,03	6,40 -0,15	6,59 -0,11	-
	O Var.	6,64 0,95	5,64 -0,05	-	-	5,99 -0,15	-	-	-
3 (couverts)	U Var.	-	6,68 -0,13	6,63 -0,19	5,85 -0,27	-	6,67 -0,06	6,40 -0,08	5,63
	R Var.	6,31 -0,18	6,40 -0,12	6,30 -0,15	5,78 0,03	6,45 -0,03	6,28 -0,10	6,00 -0,16	5,46 -0,37
	O Var.	6,02 0,06	5,96 -0,04	6,02 -0,24	5,60 -0,19	5,90 -0,12	5,81 -0,13	5,62 -0,15	5,10
4 (gras)	U Var.	-	-	-	-	-	-	-	-
	R Var.	-	-	4,98 -0,11	-		5,48 -0,11	5,24 -0,14	-
	O Var.	-	-	-	-	-	5,22 -0,15	5,02 -0,17	-

Zone nord : Agneaux : Offre soutenue. Commerce difficile. Brebis : Marché équilibré. **Zone sud :** Application du réseau.

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 49 à 52

Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues[1]	Prix moyen en €/kg[2]	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
49-50/2014		**204 700**	**0,21**	-	-	**6**
51-52/2014		**9470**	-	-	-	**6**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse *du 19 janvier 2015*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 5,00 à 6,00 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 7,80 à 8,40 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 7,00 à 7,50 euros/pièce
Pigeons : 6,50 à 7,00 euros/paire
Pintades : 8,50 à 9,00 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,00 à 4,50 au kg vif
Lapins : 4,00 à 4,50 au kg vif
Œufs : 2,50 à 3,00 la douzaine

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport) Récolte 2014

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	160 €	140 à 160 €
2e coupe	160 €	140 à 150 €
3e coupe	150 à 160 €	140 à 150 €

Porcins

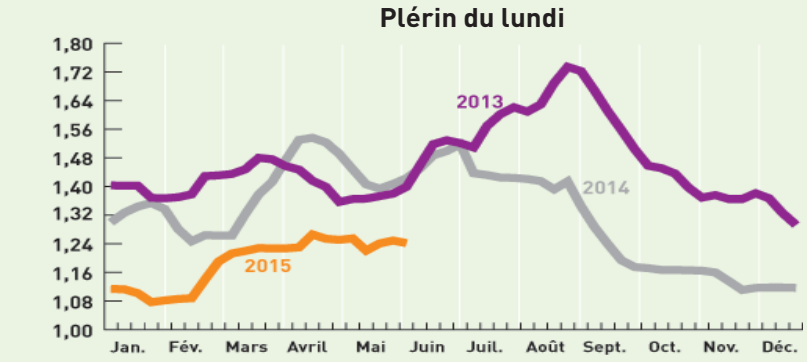
Porcs charcutiers cadran de Plérin (15 684 porcs présentés) *Cotations du Lundi 1 juin 2015*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,242 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes *Cotations FranceAgriMer du 22/05 au 28/05/15*

1,48 €/kg/carcasse euros

Plérin du lundi



Veaux

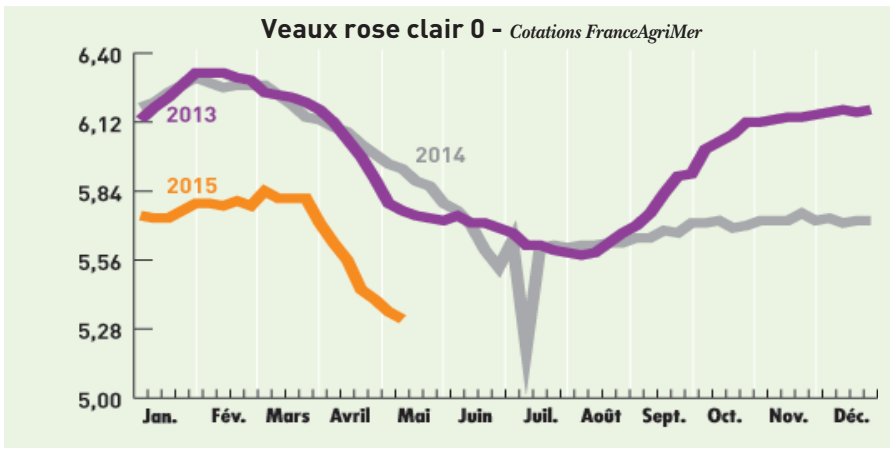
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 25/05/15 au 31/05/2015*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	**8,74 €**	-	-
U	-	**7,46 €**	**6,60 €**	-
O	-	**5,32 €**	**4,34 €**	**3,68 €**

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 01/06/15 au 05/06/15*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbéliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**96**	**440-655 €**	**330-460 €**	**230-345 €**	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**265-325 €**	**215-265 €**	**140-170 €**	**80-100 €**
St-Etienne *(veau 50 à 60 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**405-495 €**	**275-355 €**	**220-270 €**	**100-140 €**
St-Etienne *(veau conformation superieure moyenne)*		**560-660 €**	**400-460 €**	**270-320 €**	**140-170 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**800**	**250-370 €**	**220-310 €**	**120-220 €**	**75-125 €**

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 25/05/15 au 31/05/2015*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,68 €**	**2,55 €**	**1,65 €**	**–**
Bons	**2,38 €**	**2,10 €**		

Céréales

Marché du 28 mai 2015

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2014			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or	76/220/11 mini	mai-juin	inc.	C
	fourrager	juin	145	N C
Nord Côte-d'Or	76/220/11		inc.	C
	fourrager		inc.	C
Yonne	fourrager	juin	132	V C
ORGE FOURRAGÈRE	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	sans limit. d'orgettes 63-64 kg/hl	juin	138 à 139	N C
Sud Côte-d'Or	selon PS	juin	140	V C
Nord Côte-d'Or	62/63 kg/hl		inc.	C
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Haute-Saone	50 kg/hl		inc.	C
MAÏS	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne/		juin	138	N C
		juil.-sept.	142 à 143	N C
Sud Côte d'Or/Saône et Loire		juin	130	N C
POIS	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne/Cote d'Or		mai-juin	200	N C

Matériel

Tracteur

01 - Vds tracteur Lamborghini 91cv de 2005 4700 h moteur refait déc. 2014 avec fourche MX 100 + surélévateur BR et fourche PAL
✆ 06.98.80.01.56

19 - AV Tract CASE JXU 1090 4RM, clim, an 2005, 3650h + bati fourche QUICKE, TBE.
✆ 06 73 72 83 37

21 - RECHERCHE mois. batteuses, - presses moyenne densité et presses à balles rondes Claas, John Deere, New Holland, Fahr, Welger, MF, Aroballe, Krone (réf. 220A)
✆ 06 29 81 80 05

38 - Vends Renault Arès 556RZ, 2003, 6080 Hres, TBE, semi power shift Ar usure 45 % av usure 35% : 20 000 euros.
✆ 06 86 56 84 92

42 - Vds tracteur Massey Fergusson 3060 Autotronic 9100 h - 80 cv - 1989 - 4 roues motrices pneus 30 % usure - vitesses rampantes - bon état général - 8500 euros
✆ 06 88 38 03 06

42 - Vds andaineur Stoll R415DS tridem 4.20m tete pivotante pneus ballons tbe
✆ 06 20 80 10 88

63 - AV tracteur J. Deere 6200 av chargeur BE, 4 pneus neufs révisé à déb.
✆ 06 63 18 60 91

71 - Vds tract. MF 6170, cab. visioline, 115 CH Dynashif, pneus BP neufs, chargeur Mailleux MX 120, godet distributeur BD 1400, oct. 98, 4.200 H.
✆ 06 87 99 54 56

71 - Vds tract. Same Explorer 80 av. char. Mailleux MX 80, équi. ben. multi service 180, neuve, presse MD Claas Markant 50, le tout ét. super, c. cess.
✆ 03 85 25 81 81

Récolte



JD 9560 WTS Hillmaster 4 RM		1 444 h.
JD CTS 4 RM	an. 2000	3 568 h.
JD T 670	an. 2013	450 h.
JD T 660	an. 2014	200 h.
JD S 670	an. 2012	190 h.
JD 1550 CWS	an . 2004	1 127 h.
CASE IH 1680	an. 1994	2 500 h.

Toutes les photos sur notre site giacomelagri.com

SARL GIACOMEL
ZA Granges Hautes - Auxonne - 03 80 27 08 00 - giacomelagri.com

01 - Vds presse BR Claas Rollant 46 pirouette Claas Volto 740 h
✆ 06.88.76.69.73

01 - Vds presse balles rondes Claas de 2006 + desileuse porte Kuhn pocrock 1750 de 2007
✆ 06.22.48.68.03

01 - Recherche pièces faucheuse rotative Kuhn GMD 600
✆ 04.74.04.91.94

21 - VENDS andaineur Niemeyer 3.40 m. essieu Tandem, - faneuse Potinger NZ69, 6.90 m, le tout BE. (réf. 21VB2)
✆ 06 70 46 78 89

25 - Vds presse BR Ferraboli année 2000 chambre variableTBE.
✆ 04 70 42 77 29 ou 06 10 91 69 07 heures repas

38 - Vds Faucheuse CLAAS 2650 DISCO PLUS de 2003 - a fauché 30 ha par an - cause cessation
✆ 06 08 57 63 24

38 - Vends lève bottes Caltec 7 mètres attelage avant ou arrière, bon état.
✆ 06 12 14 44 51

38 - Vends andaineur Fahr K585 pirouette Fahr K 4 SD 4 toupies pliage manuel.
✆ 04 74 58 61 81

38 - Retraité vds andai Stoll 415 Fauch Kuhn 6 assi bétaillère 7 bou tract. Tél 04 74 80 14 08
✆ 06 42 05 68 42

42 - Vds cause retraite presse Br Hesston 5650 TBE an 1988
✆ 04 77 63 51 09 ou 06 29 50 01 75

42 - Vds presse Br Welger Rp 435 trés bon état 7 ans + pulv. Berthoud 800 L rampe 12 m CT OK
✆ 06 72 83 82 45

52 - Vends MB TX62, année 1998, 2075 h, batteur, coupe 4.57 m, clim., broyeur, éparpilleur, coupe avancée avec 2 scies électriques ,parfait état, prix non négociable, 45 000€ HT. (réf. 2108)
✆ 06 86 90 41 95

58 - VENDS bas prix : équipements tournesol, scie colza, relv. épis, - charriot coupe, - MB NH 8070, 4.60 m. (réf. 23VB2)
✆ 03 86 29 65 10

69 - Particulier cherche presse balle ronde 90/120 ou 120/120 chambre variable
✆ 04 74 26 16 91 HR

71 - Ces. acti. paille presse Krone 1290 HDP 2 ESX TO, état nf + fourche à paille Manitou 85.000 euros.
✆ 06 03 42 06 75

71 - Vds presse J. Deere 540, chambre variable, fait 8.000 bottes, état impeccable, cse retraite.
✆ 03 85 70 63 85 H.R.

71 - Vds girofaneuse 4 toupies 540 hydro, broyeur Ferry 250, rigoleuse Greffet, bac à eau TBE.
✆ 06 14 23 83 37

Traitement

69 - Vds canon Berthoud Super RFlo oscillation du canon manuelle par cable pompe de traitement à revoir. Exo de TVA - 800 euros.
✆ 04 74 71 31 69

Epandage

07 - Vds tonne à lisier 8000L Miro Tonnalis bon état, flèche à ressort pneus 50%
✆ 06 73 03 58 28

Irrigation

26 - Vds ou échange contre couverture intégrale ou petit enrouleur tuyaux Galva RS60 6ML et RR60 6ML.
✆ 06 87 51 48 38

42 - Vds tuyaux allu raccord Bayer 23 long diam. 50 + 20 long diam. 80 - à voir - faire offre
✆ 04 77 22 57 99

Forestier

38 - Vend tir fort 1T600 neuf : 600 euros.
✆ 06 83 70 55 38

Manutention

57 - Vends chargeur Faucheux F200, surélévateur Bugnot, rotolev 2500, charrue 3 socs réversible Thièmé.
✆ 06 85 08 33 84

Trav. publics

71 - Vds pelle 60 Poclain cheni. IOT 2 GO, 6.500 euros - télescopique articulé Natbro 6.000 euros, poss. livr.
✆ 06 03 42 06 75

Taille

42 - Vds déchaumeur à disques Vaderstad Carrier CR 300 22 disques relevage rouleaux hydraulique trés bon état - 9000 €
✆ 06 88 38 03 06

Agri. divers

01 - Vds cse cess tracteur MF 5455, 105 cv, 2009, 3600 h - faucheuse Vicon CMP 2901, 2m90 - pirouette Krone 8 toupies 8m80 - andaineur Kuhn 4521 GM 4m50 le tout tbé
✆ 06.87.55.29.38

01 - Vds char 5x2 m tonne à eau sur chassis 2000L récolteuse ensileuse herbe coupe 1m50 Agram
✆ 06.11.43.70.47

01 - Vds cellule à grain 400 qx 4m diam + moulin + cornadis petits veaux + FC Kuhn porté 283 GII très bon état
✆ 06.73.70.69.29

07 - Cherche roundballer Arobale 12.12 pour pièces détachées
✆ 06 77 01 42 90

07 - Vds 3ha de couverture intégrale bon état tuyaux alu 9m et 6m + arroseurs
✆ 04 75 58 52 66 HR ou 06 10 30 83 08

07 - Vds lame niveleuse Agram 2+rallonge poussée trainée orient. 1000 euros + groupe élect 12 KVA bien protégé 1000 euros
✆ 04 75 30 10 32

18 - Vds déchaumeur Gyrax, 7 dents, sécurité boulons, réglage hydraulique, TB état - jumelage Molcon 16-9/34 - roues étroites 9-5/44, jante 8 trous - Tasse-avant Bonnel.
✆ 06 19 42 00 08.

18 - Vends : tracteur Fendt 512 C, 1992, 125 cv, 9.900 h, excellent état, 20.000 euros HT - déchaumeur Besson, 1999, 4.20 m, repliage hydraulique, 2.900 euros HT - matériel de silo : ventilateur Denis, D6, 4 cv, 800 euros HT - tuyaux annelés de drainage (perforés) : 5 de 6 m et 3 de 2.50 m, diam : 300, 400 euros HT.
✆ 06 11 97 13 37.

21 - VENDS presse JD 580, balle Master, TBE plus options, 9 000 bottes et petit matériel (réf. 210A)
✆ 06 15 93 10 18 HR

21 - ACHETE presses moyennes densité, - semoirs Nodet maïs, - tracteurs JD, MF, - cover crop, - charrues, - moissonneuses batteuses JD ou MF (250B)
✆ 07 86 22 52 61

26 - Vds enroul IRRIF083 Cover Crop système de guidage Carré pour bineuse avec caméra et palpeurs.
✆ 04 75 47 12 83

30 - A ENCADRER Vds charrues nonstop 3- 4- 5 socs, cover-crops 24- 28- 32- 36- 40 dis, semoirs 2,5- 3- 4- 4,8 m, bennes 7- 8- 10- 12 T.
✆ 04 66 24 26 11

38 - Cherche élagueuse.
✆ 04 74 84 82 94

38 - Vends motofaucheuse Bertolini (BCS) lame 140 bon état : 1000 euros.
✆ 06 73 22 31 15

38 - Vds réhausse Deguillaume pour remorque BL115 grain ou ensilage.
✆ 04 76 36 41 23 HR 06 21 69 68 81

38 - Vends aéro-engrangeur marque Mullos pulvérisateur Hardi, fau- cheuse Kuhn.
✆ 04 76 31 84 10

38 - Faneuse 4m, 4 toupies pivotante blocage D/G, repliage assisté, TBE, px : 750 euros.
✆ 04 76 88 65 04

39 - Vds distributeur d'engrais Kuhn 25A 800 ouverture hydraulique étaupineuse Masson 6m
✆ 03 84 25 52 72

42 - Vds fan. 4 T Fella 540 D 1700 € - fauch. Kuhn 5 ass. 1700 € - charr. trisoc rév. Souchu Pinet 1700 €
✆ 06 83 72 25 96 ou 04 77 28 15 07

42 - Vds vis à grain 9 m évacuateur curetable galvanisé rampe 7 m avec moteur et réducteur épandeur à fumier 6 T krone
✆ 04 77 54 18 39 HR

42 - Vds faucheuse cond. Taarup 306 6 r trainée - charrue rév. tri s NSH - déss. Lucas 1701 - Faire offre
✆ 04 77 24 69 74

69 - Vds pirouette Kverneland 4 toupies 4,6 M. de 2005n repliage hydraulique. Prix 3200 euros.
✆ 06 67 76 72 89

69 - Vend broyeur à marteaux Perfect KU 150. Bon état prix à débattre.
✆ 06 89 71 22 45

69 - A vendre 3 écharas 4,50 mètres et turbine arbo 400 litres (turbine de 80 cm).
✆ 06 23 83 19 94

69 - A vendre herse de 2,8 m. 150 euros - Charrud Huard 1 corps 250 euros - Faneuse ancienne 100 euros - Autochargeuse 2,7 T. de charge 1973 500 euros - Attelage Kangoo de 2009 - Barre de toit Kangoo.
✆ 04 78 44 55 25

69 - Nourrissier agneaux avec parc ouverture réglable transport sur le 3 points 350 euros - Ratelier mouton galva avec bac farine dessous L245 H110 prix 200 euros. Le tout très bon état.
✆ 04 74 67 02 53

71 - Vds cse cessation tracteur MF 6290, 4.500 H, clim. rel. avant, andaineur Kuhn 4521, année 01, faneuse Kuhn 7601, année 06, benne Brimont 14 T, broyeur de haie Mc Connel 480, année 01, l'ensemble en TBE.
✆ 03 85 84 39 71 ou 06 26 28 92 10

84 - Cse retraite, Vds tracteur Renault Dionis 130 état neuf 230 H, pulseur TTZ, élévateur, manitou buggy 1800 K à gaz et boss élect. 1500 K + tout matériel vinicole.
✆ 06 88 56 09 51

Elevage

58 - VENDS remorque 4 roues, plateau 4.40 m., 1.80 m. avec fourragères, prix 200 euros (réf. 23VB1)
✆ 03 86 30 41 89

Véhicule

Utilitaire

26 - Vds berlingot de avril 2013 65000 kms avec caisson frigorifique. Prix à débattre TBE.
✆ 04 75 21 74 83

58 - VENDS Partner HDI 90, 78 000 kms, 2006, transformations FAM, CT OK, TBE, 4 000 euros TTC. (réf. 2201)
✆ 03 86 78 60 01

69 - Vds 4x4 Land Rover 90 TD5 utilitaire 1999 97000 kms CG 3 places bon état méca. réparation.
✆ 06 10 23 46 08

69 - Bétaillère Master 120 cv, 54000 kms, caisse neuve, pont + portes rev et gtie Gauthier.
✆ 06 07 74 89 24

Tourisme

71 - Vends 4 x 4 Opel Frontera 2,8 L TDI, 1996, 214.000 km, clim., attache remorque.
✆ 06 46 66 47 11

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds foin BR bonne qualité 2014-2015 région Pont d'Ain
✆ 06.70.54.91.74

26 - A vendre sur pied foin de montagne à Vassieux en Vercors, environ 50 ha.
✆ 04 75 48 28 62 (HR ou le soir)

42 - Vds maïs épis en bottes récolte 2014 irriguée
✆ 06 84 46 04 85

58 - VENDS 25 ha d'herbe sur pied BIO en tout partie. Prix : 150 euros par hectare à récolter avant le 20 juillet. Commune d'Arquian 58310 (réf. 22VB1)
✆ 06 71 72 19 70 après 18 h

69 - Vends 6 tonnes blé en cellule 140 euros/T.
✆ 04 78 48 58 86 ou 06 22 80 10 35

Fourrage

55 - Vends paille de blé et orge d'hiver en andain, Triconville - Saint-Aubin-sur-Aire.
✆ 03 60 62 16 92

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ 06 86 08 38 02 ou 03 84 32 30 91

Propriété

07 - Vds exploitation avicole + lapins comprenant 5 bât élevage hangar maison 148m2 habitable + piscine sur 4,5ha. Prix : 600000 euros
✆ 06 73 03 58 28

Terrain

18 - Investisseur recherche à l'achat 40 à 50 ha de terre céréalière, bail au fermier en place.
✆ 02 48 59 84 42.

Divers

01 - Vds étuve à yaourts 140 pots Elecrem pasteurisateur 20L Elecrem très bon état
✆ 06.38.01.36.36

01 - Vds cause maladie kit hangar uniservice 30x7m tôle de 8m 1 pente travée de 5m jamais montée
✆ 06.73.70.69.29

01 - Vds petite cureuse Agram prix 500 euros - 100 bocaux à 2 euros - voiture renault Clio I
✆ 03.85.30.29.31

01 - Restaurateur vend machine pour mettre sous vide dim intérieur 37cm/39cm 3 ans technitrans 350 prix neuf 2770€ HT vendue 1300€ TTC - trancheuse à jambon prima 300 valeur neuf 1300€ HT vendue 380€ TTC elle a 4 ans
✆ 06.43.84.01.43

21 - VENDS piquets acacias aiguisés 1.80 m. (réf. 2102)
✆ 06 64 24 53 23

38 - Vds vaches génisses Montbéliardes Abondance, 1 épandeur à fumier Deguillaume, 2 remorques fourragère.
✆ 06 70 13 58 57

38 - Vds élévateur 8 m transformé pour bois moteur triphasé tracteur Vierzon case 204 cuve à fuel 1000 l métallique.
✆ 06 71 57 53 29

38 - Vds T. lisier 6 m, cuve HS bon compres. presse BR 5650 Hesston cuve compres. air 500 L. TBE.
✆ 04 74 88 53 49 HR

38 - Vends 1 ânesse 350 euros, charrue HBO, épandeur 4 T neuf : 2500 euros, 2 essieux carré diam. 100 : 1200 euros, 8 trous.
✆ 04 74 97 23 88 HR

38 - Vends moteur MWM 229-3 neuf encore dans l'emballage avec pot d'échappement, radiateur,filtre à air tableau de bord et sécurité manque d'eau et d'huile moteur.
✆ 06 86 27 48 91

38 - Vends étal de marché réfrigéré sur remorque 140 cm avec capot transformable en table d'exposition 3000 euros.
✆ 06 81 64 05 80



38 - Vds andaineur-faneur Kuhn 350 euros. Pirouette traine 300 euros. Tél heure repas
✆ 04 74 28 93 72

69 - Vend pièces moteur pour tracteur Case 633 - 833 et 745 S - 4 chemises - 4 pistons - 4 segments plus tous les joints. Neuf (factures à l'appui). 400 euros. Longes.
✆ 04 72 24 92 31 HR

Offre

Emploi

21 - Domaine PERNOT BELICARD cherche ouvrier vigneron, sérieux, en CDI, conduite enjambeur occasionnelle, 35 h/semaine à partir du 01/09/2015 (réf. 15VB1)
✆ 06 76 48 35 58

26 - Recherche personnel pour cueillette abricots du 10 au 20 juillet environ.
✆ 06 27 76 57 63

26 - Rch chauffeur tracteur - moissonneuse batt débutant accep si motivé, CDD ou CDI.
✆ 06 81 40 13 54 ou 06 79 81 58 13

26 - Cherche chauffeur poids lourds pour benne à ordures, 39 h par semaine du 3 au 28/08/2015 à Peyrins. - écrire au journal L'Agriculture Drômoise ann n° 2315 - CS30418 - 26504 Bourg lès Valence cedex ou
✆ par mail à contact@agriculture-dromoise.fr

38 - URGENT, Le Comité Isérois des Eleveurs recherche un AGENT TRAITE. Pour recueillir des échantillons lait lors des traites en élevage sur secteur le nord isère – Aucun diplôme exigé – Connaissance du milieu agricole appréciée – Domicile sur secteur – CDD remplacement maladie - Temps partiel – Véhicule de service – poste à pourvoir dès que possible. Adresser candidature à Nathalie DEGARDIN - nathalie.degardin@isere-conseil-elevage.fr
✆ 06 68 00 51 35

42 - Rech responsable d'exploitation vaches allaitantes. Envoyez CV et lettre à
✆ Paysans de la Loire annonce 749 BP 30031 42272 St Priest en Jarez cedex



42 - recherche salarié tps plein cdi expl. agric. lait / viande envoyer cv à gaec.bernard@42.sideral.fr ou
✆ 06 78 47 91 30

89 - CHERCHE ouvrier viticole H/F, avec expérience tous travaux de la vigne et conduite enjambeurs, permis B + certiphyto obligatoires. CV + lettre motivation (réf. 210B)
✆ chateau@chablisdefaix.com

Demande

Emploi

38 - JF 19ans motivée cherche maître apprentissage en élevages pour BTSA Production animale.
✆ 07 86 63 58 09

Mariage

Rencontre

78 - FEMME 63 ans, cadre retraité, veuve, recherche homme, partager affection, nature, loisirs, culture, bon et sincère (réf. 230B)
✆ 06 25 41 10 78

89 - HOMME 66 ans, sérieux, sobre, non fumeur, rencontrerait dame même profil, simple, aimant campagne, délocalisable.
✆ Ecrire à Terres de Bourgogne - BP 77409 - 210074 Dijon Cedex

Animaux

Divers

38 - Vds ou échange 2 jeunes ânesses contre brebis.
✆ 06 75 97 43 51

Bovin

07 - A vendre génisses Montbéliardes vêlage fin juin mères contrôle laitier
✆ 04 75 06 25 87

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, de 14 à 16 mois, tous hivernés au pré et aptes à la saillie, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée, prix très raisonnables. J. et H. Bonnichon, 18170 Le Châtelet.
✆ 02 48 56 21 49 ou 06 81 38 47 12 ou 06 07 91 98 08.

18 - Vds taureaux 15 à 16 mois, HBC, livraison ass., bonnes origines. Elevage Trameson, 18350 Charly.
✆ 06 10 91 41 94.

21 - Elevage charolais (HBC) Baudot à Pont et Massène VEND 4 taureaux de 2 ans et taureaux 15 mois. Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent ou sur RDV et livraison toutes distances (réf. 200C)
✆ 03 80 97 23 28 - 06 07 75 59 74

25 - Race Montbéliarde VEND ou ECHANGE vaches laitières, génisses pleines. Livraison assurée. (réf. 230A)
✆ 06 82 66 55 60 ou 03 81 50 46 81

25 - Vds vaches en lactation élevage au contrôle laitier.
✆ 06 70 96 02 26

55 - Vends 6 veaux femelles Brunes et croisées, HL x Brun, Bvd ok.
✆ 06 74 75 46 25

58 - Elevage reproducteur LIMOUSIN vend veaux de 15 mois HBL ou non, IND IBR. David Thoulé (réf. 030D)
✆ 06 10 09 65 69 ou 03 45 82 90 10

58 - VENDS taureaux 2 ans + gros veaux de l'année, charolais inscrits HBC, toutes garanties sanitaires (réf. 18VB2)
✆ 06 31 37 86 81

58 - VENDS gros veaux reproducteurs 16 mois, HBC, IBR A. Gresle - Inty - Challement (réf. 2004)
✆ 03 86 29 62 74 - 07 87 95 74 94

feder
Les éleveurs BIO de Bourgogne
GLOBAL
SOCAVIAC
Vous cherchez un reproducteur, vous souhaitez gagner du temps...
FEDER a la solution
Contacts auprès des techniciens spécialisés
• Thibault Chevailler (71/01) : 06 08 94 76 21
• Emmanuel Plasson (03/71) : 06 10 82 11 10
• Vincent Malnoury(21) : 06 80 42 05 64
www.feder.coop : onglet coop repros

58 - VENDS taureaux charolais 2 ans LIMOUSINS 17 mois, BO. Pannetier Denis (réf. 2105)
✆ 06 81 04 68 24

58 - VENDS 1 taureau 5 ans cause consanguinité et 1 de 3 ans, IBR A. Boulin Gilbert (réf. 2101)
✆ 03 86 84 21 44

58 - VENDS vaches suitées cause surnombre, TGS, TT conf. HBC. GAEC Guillien - 58800 Epiry (réf. 2109)
✆ 03 86 22 43 36 - 06 82 51 97 32

58 - VENDS taureaux 18 mois HBC, IND IBR, livraison assurée. SCEA de Dornant - Guillaumin-Buisson 58300 Devay (réf. 23VB3)
✆ 06 15 01 71 67 - 06 36 76 43 44

69 - Achète broutards et vaches charolaises bien conformés pour engraissement. Règlement assuré.
✆ 06 80 44 67 41

Terres de Bourgogne
PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40
Terres de Bourgogne
PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40

ESPACE Affaires

PRELEVEZ VOS ECHANTILLONS SANS SORTIR VOTRE MOISSONNEUSE BATTEUSE
Simplicité – Rapidité-Performances
minibatt +
GODE
03 23 66 20 05
www.gode.fr

TREMIE DE STOCKAGE
+ Rapide + Sûr + Pratique
SAISON 2015
KIT REMPLISSAGE DE BIG BAG
-10% sur les Nouveautés
jusqu'au 30/06/15 dites "REUSSIR"
Tél : 02.37.98.31.22 - info@ticc.fr

Défi~Mat
ST-FLOUR 15 : Yves PECHOULTRES
04 71 60 70 50 ou 06 08 10 02 02
www.defimat.fr

TRACTEURS

	an	Heures	CV
CLAAS Celtis 426 RA, char	2005	2000	70
CLAAS Celtis 436 rx, char	2007	3900	82
CLAAS Celtis 456 Plus RX, BE	2008	5400	102
CLAAS Axos 330, char, TBE	2011	1900	92
CLAAS Ares 566 RZ, bâtis MX	2005	7400	115
DEUTZ-FAHR Agro.110, char, BE	1998	6000	110
MASSEY FERG. 4235, char F65	2000	6500	75
MASSEY FERG. 4360, char F 30	2002	4100	100
MC CORMICK CX 80, char	2002	6000	80
MC CORMICK CX 85	2007	5200	85
MC CORMICK MC 105, char	2004	8300	105
NEW HOLLAND T 5050, char	2009	3200	97
JD 5720, char Stoll F 15	2004	5600	80
JD 5070 M, bâtis JD, TBE	2012	1700	70
JD 5080 R, char JD 551, TBE	2009	1600	80
JD 6090 RC, char Q 49, état neuf	2015	200	90
JD 6230 P, char JD 633, TBE	2008	7100	100
JD 6430, p rel av, TBE	2012	1900	125
JD 6115 m, batis JD-PQ, TBE	2013	1000	115
JD 6140 R, bt dir drive, cab sus	2014	1100	140
JD 6150 R AP, char JD H360, TBE	2012	2700	150
JD 6330 AP, char, rel av, TBE	2011	2500	105
JD 6530 P, auto/eco 24/24, bâtis	2009	5200	120
REFORM Mounty 80, rel et pdf av	2003	2600	80
RENAULT Ceres 330 X, char rel av	2000	4500	75
SAME Silver 105, bt 45/45, tripl	2004	4700	100

FENAISON
Andaineur KUHN GA 4321 GM, TBE, 2002, 4,2 m
Andai. KUHN GA4521GM, repli/hydro, 2000, 4,5 m
Andaineur PÖTTINGER TOP 421 N, 2000, 4,2 m
Andaineur PÖTTINGER TOP 771 A, 2007, 7,70m
Pres/enrub. JD 744 Premium, 25 ctx, 2012, 2,2 m
Enrub. CARRARO RFC 2100 FIM 500, 1994
Faneuse FELLA TH901 Trans, 8 tps, 2007, 9 m
Faneuse KRONE KW 550, 4 tps, 1997, 5,50m
Faneuse KRONE KWT 1050, 8 tps, 2002, 10,5 m
Faneuse KUHN GF 7501 MH, BE, 1999, 7,5 m
Faneuse KUHN GF 8501MH, 8 tps, TBE, 06, 8,4 m
Faneuse KVERNELAND KV 8055, TBE, 01, 5,50m
Faneuse PÖTTINGER Eurohit 91 A, 8 tps, 07, 9 m
Faneuse PÖTTINGER HIT 69 AZ, 8 tps, 2004, 6,9 m
Faneuse PÖTTINGER HIT 91 NZ, 8 tps, 06, 8,8 m
Faucheuse FELLA SM 248, BE, 2011, 2,4 m
Faucheuse KUHN GMD 600 GII, BE, 2004, 2,4 m
Faucheuse KUHN GMD 602, TBE, 1999, 2,4 m
Faucheuse KUHN GMD 700 GII FF, TBE, 11, 2,8 m
Faucheuse KUHN GMD 702 GII, BE, 2007, 2,8 m
Faucheuse KUHN GMD 800 GII FF, 2011, 3,1 m
Faucheuse KUHN GMD 902, BE, 2005, 3,5 m
Fauch/condit. JD 1360, tête piv., rev., 1997, 3 m
Fauch/condit. PÖTTINGER Cat Nov 310T, 05, 3,1 m
Fauch/conditi. KUHN FC 303 GC, 2006, 3m
Presse CLAAS Rollant 240, filet, BE, 2004, 1,8 m

ENSILEUSES
Ensileuse JD 6650 Kemper 4500, 1999, 2899 h.
Ensileuse JD 7480 I, recolt. JD 360, 8rs, 13, 486 h

La Maison de l'Eleveur
08400 VOUZIERS - Tél. 03 24 71 74 27
www.lamaisondeleleveur.fr
7164€ HT livré*
BÂTIMENT GALVANISÉ 12,20M X 24M
FABRICATION FRANÇAISE
24 m
12.20 m
5 m
100% IPE
LIVRAISON GRATUITE sur France Métropolitaine
PAYABLE EN 36 MENSUALITÉS À TAUX 0%*
*soumis à conditions

Elan
✆ 01 49 84 94 28
REFOULEURS ÉLECTRONIQUES RADIO
Garantie : 2 ans, sauf chute dans l'eau.
Permettent d'éloigner toutes sortes d'animaux indésirables, notamment les sangliers dans le maïs et les cormorans dans les étangs. Effaroucheurs acoutisques, diffusant, toutes les 3 minutes environ, un programme radio, 10 secondes (voix et musiques, la diversité évite l'accoutumance) qui, par son effet surprise, provoque la peur des animaux. Portée de protection : 200 à 500 m.
223€ TTC FRANCO DE PORT RÉF. 18028
CERBÈRE RE 005
• 1 émetteur radio • 1 platine électronique fonctionnant jour et nuit • 1 haut-parleur intérieur • 1 haut-parleur extérieur livré avec 4 m defil + 1 sangle nylon et 1 boucle autobloquante • 1 sangle de fixation en nylon avec boucle autoblocante permet une pose rapide.
CERBÈRE RE 020
• 1 haut-parleur intérieur (1 x 8 W) • 1 haut-parleur extérieur (1 x 8 W) livré avec 4 m de fil + 1 sangle • 1 système électronique breveté • 1 émetteur radio GO/FM • 1 sangle de fixation imputrescible fournie
Pour ne pas gêner le voisinage et rester efficace, l'appareil possède aussi :
• 1 système de réglage : jour et nuit, ou jour ou nuit • 1 potentiomètre (réglage du volume) + bouton test/puissance • 1 système de réglage du temps d'émission sonore • Poids : 3,5 kg.
483€ TTC FRANCO DE PORT RÉF. 18020
CERBÈRE TURBO
Même type d'appareil que le RE 20 mais plus puissant
• appareil de radio plus puissant • livré avec 2 haut-parleurs extérieurs (2 x 15 W) et 50 m de fil chacun.
Fonctionne aussi sur batterie 12V (non fournie)
642€ TTC FRANCO DE PORT RÉF. 18025
NOUVEAU !!! Encore plus efficaces
Les Cerbères équipés d'ampoules LEDS surpuissantes !
Les Leds émettent des éclairs clignotants visibles à plus de 1 000 mètres, durant les temps variables, des arrêts des émissions radio de l'appareil. Ces flashs lumineux déclenchent la peur chez l'animal, car assimilés à la présence de l'homme, (comme les phares des véhicules).
• Cerbère RE05 + Leds réf 18031 337 € TTC
• Cerbère RE20 + Leds réf 18032 596 € TTC
• Cerbère RE Turbo + Leds réf 18033 756 € TTC
Appareils constitués d'un boîtier étanche, livrés avec cordon d'alimentation secteur 220V - Fonctionnent aussi sur pile 6 V, sur batterie 6 V rechargeable, sur batterie 12 V. (Non fournies)

BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN 4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
18028		223,00	,
18031		337,00	,
18020		483,00	,
18032		596,00	,
18025		642,00	,
18033		756,00	,
		,	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
.....
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EAG10 - Photos non contractuelles

71 - VENDS taureaux HBC, bonnes origines, viande et gabarit, sans complémentation au pré. GAEC Goulliard (réf. 150A)
✆ 03 85 79 40 98 - 06 74 09 49 89

71 - Elevage charolais VDS pour repro 4 taureaux 2 ans HBC DUFRAIGNE Daniel la Tagnière 71190 (1806)
✆ 06 83 49 18 19

71 - Vds 2 vaches PH pleines deuxième veau, terme juin, ind. IBR, cause cessation lait.
✆ 06 80 08 84 88

71 - Vds très bons taureaux repro. charolais 2 ans, HBC, IBR A, bonne origine. Dumont J.-P.
✆ 06 07 57 55 40

71 - Eleveur limousin vend taureaux 18 mois inscrits HBL ou non.
✆ 03 85 58 76 55

Caprin

26 - Vd s chèvre 1 an + chevreau 250 euros + 1 bouc 1 an 120 euros + chevrettes 6 mois 140 euros l'une.
✆ 04 75 90 70 40

61 - Achète chèvres de réforme, départements 18, 58, 89, 45, 41.
✆ 06 14 85 04 00.

Ovin

07 - Vds ou échange bélier Préalpes sélectio type ARR né le 30 01 11 prix : 150 HT
✆ 06 23 05 39 59

Equin

01 - Vds jument comtoise att. PP 2 pouliches comtoises PP 2 et 1 an pucées licolées douces
✆ 06.83.32.43.99

Chien

38 - Vds chiots type Epagneul Breton parents chasseurs nés le 15/02/2015 mère N° tat 250269604429022.
✆ 04 74 90 35 09

69 - Vds 3 chiots bergers allemands de 2 mois, bon berger, bon gardien. Mère 250269700245920.
✆ 04 74 26 30 71

71 - Vds chiots Briard fauves non Lof, 3 mois, mère n° 2FRW268 (portée de 6), père Lof, bon gardien travail sur troupeau.
✆ 06 59 35 75 80

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste Lapins de Garenne repris en parc, adaptation garantie, livraison, documentation.
✆ 06 82 28 12 19

Terres de Bourgogne
www.agribourgogne.fr

RÉDACTION
CÔTE D'OR ET RÉGION 03 80 78 90 40
rédaction@terres-de-bourgogne.net
NIÈVRE 03 86 93 40 26
e.coulombeix@terres-de-bourgogne.net
YONNE 03 86 49 48 13
d.bernerd@terres-de-bourgogne.net

ABONNEMENTS
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40
pa@terres-de-bourgogne.net

PUBLICITÉ
03 80 78 90 35
pub@terres-de-bourgogne.net

STUDIO GRAPHIQUE
pao@terres-de-bourgogne.net

INTERNET
webmaster@agribourgogne.fr

Adresses utiles

Les offres d'emploi de l'APECITA

AP004811 - BOURGOGNE
RESPONSABLE COMMERCIAL VENTE PRODUITS VEGETAUX AB H/F
Coopérative de collecte de graines issues de l'agriculture biologique. Dans le cadre de l'union de commercialisation Fermes Bio.Com, assure la commercialisation des productions végétales AB qui lui sont déléguées pour la coopérative et pour Fermes Bio.Coop. Il devra en particulier dans l'exécution de ses missions : Développer les activités avec les clients existants. Rechercher de nouveaux marchés, structurer la relation commerciale dans un objectif de moyen terme. Acquérir une connaissance fiable des productions à vendre en quantité, qualité. Respecter ces caractéristiques dans les engagements de vente et l'acceptation des cahiers des charges. Respecter les objectifs définis en termes de volumes, prix, marges, rendre compte de ses activités et résultats. Formation supérieure + expérience commerciale B to B réussie. La mise en marché de productions agricoles est un plus. Rigoureux, autonome, capacité à travailler en groupe. Maitrise de l'Anglais et de l'Allemand, langues de travail pour une partie de l'activité. CDI. Rémunération fixe selon profil + variable selon objectif.

AP004907 - BAS RHIN
DEPLACEMENTS ALSACE - CHARGÉ DE MISSION AGRICULTURE H/F
Collectivité Territoriale. Vous serez chargé du suivi et de l'animation de la politique régionale ds domaine de l'agriculture et des industries agroalimentaires (1ère transformation) : Etre l'interlocuteur des partenaires institutionnels et socio-professionnels du monde agricole. Formuler propositions d'actions. Informer les élus à l'aide de notes/dossiers. Mettre en oeuvre les politiques et interventions arrêtées par l'Assemblée. Instruire et présenter demandes de subvention, sur base des dispositifs votés et en lien étroit avec les mesures ouvertes ds cadre du Programme Développement Rural alsacien (FEADER). Gérer, au plan administratif et financier, demandes de participation. Participer à élaboration du budget du service. Ingénieur agricole/agronome, agro-alimentaire ou diplômé en économie. Expérience prof. en éco. agricole et/ou développement rural. Capacité à faire émerger des projets et, à les accompagner jusqu'à réalisation. Connaissances en gestion des fonds européens appréciée. Capacité au dialogue et à la concertation. Entrée dès que possible. CDD 6 mois renouv.

AP004807 - COTE D'OR
COORDINATEUR INSTALLATION-TRANSMISSION H/F
Syndicat régional. Animation (installation/transmission, promotion métiers). Coordination et mise en oeuvre PRI. Appui-méthode en ingénierie animation et accompagnement. Dvpt partenariats. Gestion technique, admin. et financière des partenariats. Exp. en coordination projets, gestion procédures, accompagnement personnes. Travail en équipe, capacité relationnelle et qualités rédactionnelles. Entrée mi-août 2015. CDD de 5 mois et demi.

AP004942 - ALSACE
CONSEILLER SPECIALISÉ EN OENOLOGIE H/F
OPA. Assurer le conseil oenologique individuel auprès des viticulteurs. Participer à l'activité du laboratoire d'analyses oenologiques, en coordination avec les autres oenologues de la structure. Gérer l'acquisition des références en oenologie, participer aux formations et à l'information technique des viticulteurs. Formation supérieure spécialisée en oenologie (diplôme oenologue) avec expérience. CDI. Entrée immédiate.

AP004841 - HAUTE-SAONE
CONSEILLER SPECIALISÉ AGRO ENVIRONNEMENT H/F
OPA. Conduite des actions de conseil et d'appui aux exploitants agricoles dans le domaine de l'agronomie et de l'agro-environnement : Réalisation de prestations de conseil en fertilisation et de conduite des cultures, accompagnement à la mise en place d'itinéraires techniques alternatifs en agriculture conventionnelle, appui individuel et collectif en agriculture biologique. Formation minimale BTS spécialisation en agronomie/environnement, 1e expérience souhaitée, bonne connaissance de la réglementation agro environnementale, qualités relationnelles, aptitude à la communication, à l'animation et au travail en équipe. CDI, Poste à pourvoir dès accord.

AP004896 - BAS RHIN
APPLICATEUR HYGIENISTE H/F
Pour société spécialisée dans la sanitation agroalimentaire et autres. Vous interviendrez chez nos clients (IAA ou autres) pour des activités de dératisation, désinsectisation de locaux et de nettoyage de silos. Formation assurée par l'entreprise aux techniques et aux méthodes de travail. BAC. Débutant accepté. Permis VL indispensable. CDI. Salaire en fonction des compétences + primes régulières.

AP004908 - JURA
AGENT D'ELEVAGE ET DE TRANSFORMATION VIANDE H/F
Exploitation d'élevage porcs et génisses axée sur la vente directe. Participer à l'élevage des porcs et génisses et aux travaux sur l'exploitation. Participer, à la découpe, la transformation des porcs. Assurer l'entretien du laboratoire. Niveau Bac Pro de préférence, motivé, volontaire, dynamique. Débutant bienvenu et /ou issu du milieu agricole. CDD 9 mois. Possibilité de CDI dans la structure. Embauche dès que possible.

AP004978 - SUD SAÔNE ET LOIRE
CONSEILLER TECHNIQUE RELATION AGRICULTEURS (CTRA) ELEVAGE (H/F)
Groupe de 1200 personnes intervenant dans la collecte de céréales, la production de semences, la distribution d'agrofournitures et produits de jardin. Rattaché(e) directement au Responsable de marché Elevage, votre mission portera sur un portefeuille composé d'éleveurs. En lien direct avec les agriculteurs, vous apportez les conseils techniques et services pour promouvoir nos gammes agrofourniture élevage dans une approche globale de gestion de l'exploitation agricole. Vous disposez de connaissances techniques et commerciales qui permettront de développer l'activité et les parts de marché du secteur. La connaissance de la zone concernée sera un atout complémentaire. De formation BTSA, vos qualités relationnelles et commerciales seront essentielles pour réussir dans cette mission.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 €TTC

❒ Annonce encadrée : 3,05 €TTC ❒ Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❒ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❒ 1 Parution **10 €**
❒ 2 Parutions **15 €**
❒ Parution supplémentaire **5 €** *(identiques et consécutives)*

❒ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❒ 1 Parution **29 €**
❒ 2 Parutions **43€**
❒ Parution supplémentaire **15 €** *(identiques et consécutives)*

❒ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❒ 1 parution **17 €** ❒ 2 parutions **26 €** ❒ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❒ Tracteurs
❒ Matériels de travail du sol
❒ Matériels de récolte
❒ Matériels de traitement
❒ Matériels arbo-viti
❒ Matériels de distribution
❒ Matériels d'épandage
❒ Matériels d'irrigation
❒ Matériels forestiers
❒ Matériels travaux publics
❒ Matériels de cave
❒ Matériels de manutention
❒ Matériels de station
❒ Matériels de taille
❒ Materiels agricoles divers
❒ Véhicules utilitaires
❒ Véhicules tourisme
❒ Ventes/achats de récoltes
❒ Cultures sous abris
❒ Plants/pépinières/Droits à produire
❒ Bâtiments professionnels
❒ Propriétés achat/ventes
❒ Terrains
❒ Locations agricoles
❒ Locations autres
❒ Offres d'emplois
❒ Demandes d'emplois
❒ Propositions commerciales
❒ Offres de service
❒ Mariage-rencontres
❒ Divers
❒ Animaux divers
❒ Bovins
❒ Caprins
❒ Ovins
❒ Porcins
❒ Equins
❒ Volailles/Lapins
❒ Chiens
❒ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❒ Je joins un chèque de €TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne
❒ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/|_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :..... TTC
(dont TVA 20 % soit..... €)

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 19 décembre 2014 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2015 à 1,79 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,87 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

DÉMISSION

VALLOUREC HEAT EXCHANGER TUBES

SAS
au capital de15 066 435 €
Zone Industrielle
rue Marthe Paris
21150 Venarey-Lès-Laumes
R.C.S. Dijon 383132024

Aux termes du PV d'AGO du 13 mai 2015, les actionnaires ratifient la cooptation de M. Nicolas Moreau demeurant au 23 avenue de Villepreux 92420 Vaucresson en qualité de membre du Conseil d'Administration en remplacement de M. Nicolas Benoit de Coignac démissionnaire ; et décident de nommer M. Nicolas Moreau demeurant au 23 avenue de Villepreux 92420 Vaucresson en qualité de président de la société en remplacement de M. Nicola Benoit de Coignac démissionnaire.

Pour avis.

AL212314208

CL'S DOM'N

au capital de 5 102 euros
16 avenue du 8 Septembre 1944
21200 Beaune
797 945 904 RCS Dijon

Par courrier en date du 17 janvier 2015 adressé par lettre recommandée avec accusé de réception, Lucie LARGE demeurant au 11 impasse du Clos des Chartreux à Beaune (21200) a démissionné de son mandat de Directeur Général à effet au jour de la notification de la démission.

Mention sera faite au RCS de Dijon.

Pour avis

AL212314210

TRANSFERT DE SIÈGE

ENAIR FLOW

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 euros
Siège social : 2, rue Mably
21 000 Dijon
808 083 240 RCS Dijon

Par un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 avril 2015, le siège social a été transféré 57, rue Devosge – 21 000 Dijon à compter de ce jour. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention au RCS de Dijon.

AL212314132

MODIFICATION DE CAPITAL

ARIES SARL

Capital social de 7.622 €
Siège social 5 rue du dauphiné
21121 Fontaine les Dijon
Siren : 379 937 261

L'A.G.E. en date du 30 avril 2015 a décidé d'augmenter le capital social de la somme de 235.378 € par incorporation d'autres réserves , sans création de part sociale nouvelle, le capital se trouve ainsi porté à 243.000 € et la valeur unitaire des parts sociales à 486€

L'article 7 des statuts est modifié en conséquence :

Ancienne mention : Capital social en numéraire de 7.622€ divisé en 500 parts sociales chacune, entièrement souscrites et libérées.

Nouvelle mention : Capital social en numéraire de 243.00€ divisés en 500 parts sociales chacune, entièrement souscrites et libérées.

La société sera immatriculée au RCS de Dijon

AL212314200

URGO ADVANCED TEXTILE

S.A.S. au capital de 2 967 243 €
Siège social : 42, rue de Longvic 21300 Chenove
798 251 567 RCS Dijon

Suivant procès-verbal en date du 19/05/2015, l'assemblée générale mixte a :

- décidé une augmentation de capital d'un montant de 142 500 € pour le porter à 3 109 743 €, constatation définitif de l'apport.

- réduit le capital social d'un montant de 155 487,15 € pour le ramener à 2 954 255,85 €, par réduction du montant nominal de chaque action à 0,95 € et virement à un poste de réserve indisponible.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été mis à jour en conséquence.

L'associé unique.

AL212314206

SODIM INDUSTRIE

SAS au capital de 212 585 €
(anciennement 793 000 €)
Siège social : 11 Route de Seurre
21250 Pagny-le-Chateau
422 284 539 RCS Dijon

L'associé unique a décidé, le 30/12/2014 :

- d'augmenter le capital de 1 919 105,75 € le ramenant ainsi à 2 712 105,75 €,

- de réduire le capital d'un montant de 2 499.520,75 € pour le porter de 2 712.105,75 € à 212.585 €.

Ces opérations d'augmentation et de réduction de capital ont été réalisées le même jour.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

AL212314207

H'AUTO SARL

au capital variable de 100 euros
Siège social
15 Rue du Bois des Grottes
21380 Asnières-lès-Dijon
802 542 464 RCS Dijon.

L'AGE du 01/06/2015 a décidé d'augmenter le capital social pour le porter de 100 euros à 20 100 euros.

Mention au RCS de Dijon

AL212314211

ATTRIBUTION FOND DE COMMERCE

CENTRALE AUTOMOBILE STRASBOURG

SAS au capital social de 2 157 702 €
12, rue Emile Mathis
67800 Bischheim
RCS Strasbourg 678 502 733

Suivant acte sous seing privé en date du 11 mai 2015, enregistré au SIE de DIJON NORD, le 28 mai 2015 sous bordereau N° 2015/1 278 Case n° 2 Ext 4264.

La société CAP NORD AUTOMOBILES, SARL au capital de 174.738 €, dont le siège social est situé 12, rue Emile Mathis à 67800 Bischheim, inscrite au RCS de Strasbourg sous le numéro B 413 836 925,

A cédé à :

La société CENTRALE AUTOMOBILE STRASBOURG, Société par Actions simplifiée au capital de 2.157.702 €, ayant son siège social 12 rue Emile Mathis à 67800 Bischheim, immatriculée au RCS de Strasbourg sous le n° B 678 502 733,

un fonds de commerce de vente de véhicules neufs et d'occasions, de réparation automobile, de pièces de rechange et toutes opérations et activités connexes de la marque JEEP et CHRYSLER DODGE, exploité 11, rue des Ardennes à 21 000 DIJON, moyennant le prix global de 21.289 € comprenant 1.789 € pour les éléments corporels et 19.500 € pour les éléments incorporels.

L'entrée en jouissance a été fixée au 1er juin 2015.

Il est précisé que les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales au siège du fonds situé 12, rue Emile Mathis à 67800 Bischheim pour la validité et pour la correspondance auprès de la société CENTRALE AUTOMOBILE STRASBOURG 12, rue Emile Mathis à 67800 Bischheim

Pour avis,

AL212314216

JCL MOTORS

SARL au capital de 849 054 €
12, rue Emile Mathis
67800 Bischheim
RCS Strasbourg 381 114 388

Suivant acte sous seing privé en date du 11 mai 2015, enregistré au SIE de Dijon Nord, le 28 mai 2015 sous bordereau N° 2015/1 278 Case n° 1 Ext 4261.

La société CAP NORD AUTOMOBILES, SARL au capital de 174.738 €, dont le siège social est situé 12, rue Emile Mathis à 67800 Bischheim, inscrite au RCS de Strasbourg sous le numéro B 413 836 925,

A cédé à :

La société JCL MOTORS, SARL au capital de 849.054 €, dont le siège social est situé 12, rue Emile Mathis à 67800 Bischheim, inscrite au RCS de Strasbourg sous le numéro B 381 114 388,

un fonds de commerce de vente de véhicules neufs et d'occasions, de réparation automobile, de pièces de rechange et toutes opérations et activités connexes de la marque CHEVROLET, exploité 11, rue des Ardennes à 21 000 DIJON, moyennant le prix global de 23.900 € comprenant 23.899 € pour les éléments corporels et 1 € pour les éléments incorporels.

L'entrée en jouissance a été fixée au 1er juin 2015.

Il est précisé que les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales au siège du fonds situé 12, rue Emile Mathis à 67800 Bischheim pour la validité et pour la correspondance auprès de la société CENTRALE AUTOMOBILE STRASBOURG 12, rue Emile Mathis à 67800 Bischheim

Pour avis,

AL212314217

ADDITIF

Additif à l'annonce légale N° 581214249 du 20 mars 2015

Par assemblée extraordinaire du 25 mai 2015 les associés de la SARL VIEUX RELAIS ont nommé comme gérante Mademoiselle Téodoro Céline

Fait à Cosne sur loire le 25 mai 2015

AL212314201

CONVOCATION

Société Coopérative Agricole
Groupement de Producteurs
Simmental Française
Siège Social
11 rue Henri Becquerel
21000 Dijon
Coopérative agréée
sous le n° 2415

CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Les associés de la coopérative sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le 19 juin 2015 à 19 heures au 42 rue de Mulhouse à DIJON (21000) pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du procès-verbal de l'AGO du 11 Juin 2014
- Compte rendu d'activité 2014
- Rapports du Commissaire aux Comptes
- Mise aux voix de ces rapports et quitus aux administrateurs
- Répartition et affectation du résultat
- Constatation du montant du capital social
- Renouvellement du tiers sortant des membres du Conseil d'Administration
- Fixation de l'indemnité allouée au conseil d'administration
- Questions diverses

Selon toute vraisemblance, en raison du nombre important d'associés coopérateurs appelés à voter, cette première assemblée ne réunira pas le quorum requis.

Les associés coopérateurs sont dans ces conditions, convoqués à une seconde assemblée qui délibérera sur le même ordre du jour et qui se tiendra le :

Mercredi 24 Juin 2015 à 9 h 30

Salle «Jean de la Fontaine» à MAROLLES-LES-BRAULTS (72)

Les associés ont la faculté de prendre connaissance au siège social, à partir du 15ème jour précédent cette assemblée, des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes, des comptes annuels et des résolutions proposées.

Il est rappelé que conformément aux dispositions de l'article 38 § 2 des statuts, chaque membre de GAEC ayant la qualité de chef d'exploitation est appelé à voter les résolutions proposées, soit en assistant aux assemblées, soit en se faisant représenter.

Le Conseil d'Administration

AL212314214

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

REPUBLIQUE FRANCAISE PREFECTURE DE SAONE-ET-LOIRE
Installations classées pour la protection de l'environnement
(Code de l'environnement Livre I Titre 2 et Livre V)

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Demande d'autorisation de création d'une nouvelle interconnexion avec la nouvelle artère du Val de Saône sur la station existante à Palleau

Pétitionnaire : Société GRTgaz, dont le siège social est immeuble Bora, 6 rue Raoul Nordling, 92270 BOIS COLOMBES

Objet de la demande :

création d'une nouvelle interconnexion avec la nouvelle artère du Val de Saône sur le territoire de la commune de Palleau.

Rubriques n° 1432-2, 2910-A-1, 2920, 2925, 3110 de la nomenclature des installations classées.

L'ensemble des caractéristiques de l'établissement figure dans le dossier établi par le pétitionnaire et déposé à la mairie de Palleau. Ce dossier, auquel est joint l'avis de l'autorité environnementale, comprend une étude d'impact et une étude de dangers.

Des informations complémentaires concernant le projet peuvent être sollicitées auprès de M. Jacques SIMONIN, Directeur de projets, Tél. 01.55.66.44.21 et M. Gilbert AUGOYARD, Chef de projets, Tél. 01.56.04.02.14.

Durée de l'enquête :

du mardi 2 juin au mercredi 1er juillet 2015 inclus, soit pendant 30 jours.

Lieu d'affichage de l'avis :

Dans les communes de Palleau, Saint-Martin-en-Gatinois, Chivres, Corgengoux, Ecuelles, Chevigny-en-Valière, Corberon, Labergement-Les-Seurre (Le rayon d'affichage est de 3 kilomètres).

L'avis d'enquête, l'avis de l'autorité environnementale, ainsi que le résumé non technique sont publiés sur le site internet de la préfecture :http://www.saone-et-loire.gouv.fr.

Dépôt du dossier :

Mairie de Palleau, siège de l'enquête, où toute personne pourra le consulter, aux jours et heures d'ouverture des bureaux au public, soit : le mardi de 11 h à 17 h et le mercredi de 9 h à 18 h.

Les personnes intéressées pourront éventuellement consigner leurs observations sur le registre d'enquête déposé à cet effet. Les observations peuvent également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur en mairie de Palleau ou par voie électronique (pref-reglementation@saone-et-loire.gouv.fr).

Commissaire enquêteur : chargé du déroulement de l'enquête :

M. Eugène TROMBONE, ingénieur général des mines en retraite.

Mme Josette CHOUET LEFRANC, enquêtrice à la Direction régionale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes en retraite, est suppléante.

Durant l'enquête publique, M. TROMBONE sera présent en mairie de Palleau les :

- mardi 2 juin 2015, de 9 heures à 12 heures
- mercredi 10 juin 2015, de 14 heures à 17 heures
- samedi 20 juin 2015, de 9 heures à 12 heures
- mardi 23 juin 2015, de 9 heures à 12 heures
- mercredi 1er juillet 2015, de 15 heures à 18 heures

pour recevoir éventuellement les observations orales des personnes concernées.

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, à la mairie de Palleau et en préfecture, service des installations classées, aux heures normales d'ouverture des bureaux, du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur. Ces éléments seront également publiés sur le site internet de la préfecture.

La décision préfectorale susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.

AL212314153

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

SELAS « Didier NOURISSAT, Hugues MISSEREY, Ivan STRIFFLING, Maël VIARD et Marjolaine NOURISSAT-GONTHIER »
Notaires associés
23 rue Buffon - 21000 Dijon

AVIS DE CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Didier NOURISSAT, notaire à DIJON, le 26/05/2015, M. Philippe, Fernand René **Goureau**, Retraité, et Mme Françoise, Marie-Hélène **Fustier**, Comptable, son épouse, demeurant ensemble à Dijon, 4 rue Aloysius Bertrand, mariés sans contrat à la mairie de Fauverney (21110), le 10 août 1974,

Ont aménagé leur régime matrimonial pour l'avenir en ajoutant une clause de préciput concernant le logement de la famille et les meubles garnissant ce logement, les comptes et placements bancaires joints à leurs deux noms, ainsi que tous contrats d'assurance vie alimentés à l'aide de fonds communs et non dénoués au moment du décès de l'un des époux.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois, à compter de la date de parution du présent avis, et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me NOURISSAT – 23 Rue Buffon – 21000 Dijon.

Pour avis et mention

Didier NOURISSAT

AL212314197

MODIFICATION DE STATUTS

ENTREPRISE GENERALE D'ELECTRICITE GUINOT

SA au capital de 100.000 €uros
Siège : Fontaine Les Dijon (21121)
3 Rue des Ponnières
017 051 350 RCS Dijon

Suivant décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 MAI 2015 :

1) La Société Anonyme a été transformée en Société par Actions Simplifiée (SAS). Ce changement de forme entraîne les modifications suivantes des mentions antérieurement publiées.

Les fonctions d'administrateur de Madame Bernadette ESCUDIER, de Monsieur Yves ESCUDIER et de Monsieur Claude ESCUDIER, également Président-Directeur Général ont pris fin.

2) Il a été décidé de la continuation du mandat de Mr Christian LHUILLIER, Commissaire aux Comptes titulaire et de Mme Aurélie RENEIX, Commissaire aux Comptes suppléant.

3) Mr Claude ESCUDIER demeurant à Dijon (21000) – 50 Rue Berlier a été nommé Président.

Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, chaque titre donne droit à une voix.

Toute transmission d'actions est soumise à l'agrément de la société donné par décision extraordinaire des associés.

Les autres mentions publiées demeurent inchangées.

Le Président

AL212314195

E.T.C.

Société à responsabilité limitée
au capital de 6.000 euros
Siège social : 18, place Galilée
21 000 Dijon
534 290 598 RCS Dijon

Par décision du 1er mai 2015, l'associé unique a décidé d'étendre à compter de ce jour l'objet social de la Société aux activités de : l'achat, la vente, la commercialisation de vêtements, de produits alimentaires, la vente ambulante. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention au RCS de Dijon.

AL212314196

THERMIE BOURGOGNE INDUSTRIE SA

Société par actions simplifiée
au capital de 81 711 Euros
Siège Social : Rue du Point du Jour
21800 Chevigny Saint Sauveur
343 473 906 R.C.S. Dijon

L'associé unique en date du 27/05/15 a nommé :

- Monsieur Vivien Colon, domicilié à Lyon (69002), 29 rue Ferrandière en qualité de co-commissaire aux comptes titulaire

- La société DFP AUDIT, domicilié à Lyon (69009), 2 rue de la Claire en qualité de nouveau co-commissaire aux comptes suppléant, représenté par Monsieur Frédéric Velozzo

Modifié la dénomination de la société qui devient THERMIE BOURGOGNE INDUSTRIE et l'article 3 des statuts en conséquence.

AL212314199

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
6 rue Louis de Broglie
21000 Dijon

SARL AME DE LA TERRE

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 02 rue de Dijon
21490 Ruffey les Echirey
RCS Dijon 534370481

Objet social :

Ancienne mention : La création et l'exploitation d'un gîte rural situé à Ruffey les Echirey (21490), 2 rue de Dijon. La création et l'exploitation de toute activité en relation avec la réception de clientèle de chambre et table d'hôte, la commercialisation et vente de tous produits du terroir.

Nouvelle mention : La création et l'exploitation d'un gîte rural situé à Ruffey les Echirey (21400), 2 rue de Dijon.

La création et l'exploitation de toute activité en relation avec la réception de clientèle de chambre et table d'hôte, la commercialisation et vente de tous produits du terroir.

La création et l'exploitation de gîtes ruraux situés à Ruffey les Echirey (21400) - 1 rue de Dijon. La dégustation à titre gratuit de vins et bières. L'animation d'ateliers de cuisine. La location d'espaces de stockage.

Pour avis : La Gérance

AL212314205

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCEA DOMAINE DE SATHENAY

Société civile au capital de 81 864.57 euros
Siège social : Ferme de Sathenay
21220 Gevrey Chambertin
392 859 658 RCS Dijon

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 15/03/2015, la collectivité des associés a décidé d'agréer Monsieur Von Giovanelli Durfeld Heinrich, demeurant 1 Rue de la Tour, 92190 Meudon, en qualité de co-gérant de la société à compter du 15/03/2015.

Pour avis, la gérance

AL212314040

ACEXPERT CONSULTANTS

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 4, rue du Bois des Prés
21370 Prenois
493 029 987 RCS Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 1er avril 2015, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Monsieur Marc VIONNET de démissionner de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveau gérant Monsieur Marc PESCI, demeurant 7 impasse Paul Cézanne, 21000 Dijon, pour une durée illimitée à compter de ce jour.

L'article 11 des statuts a été modifié en conséquence.

Le nom de Monsieur Marc VIONNET a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de Monsieur Marc PESCI.

La collectivité des associés a également décidé de transférer le siège social de la société au 5 rue Jules Massenet, 21000 Dijon à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

La Gérance

AL212314194

DISSOLUTION LIQUIDATION

FRK2

SARL au capital de 2.000€
Siège social : 26, Boulevard de l'Université 21000 Dijon
538 867 243 RCS de Dijon

Le 05/05/2015, l'AGE a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 05/05/2015.

Radiation au RCS de Dijon

AL212314193

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 13/05/2015 constitution de la SASU :

Dénomination : THERMOLAQUAGE 21

Capital social : 100 000 euros.

Siège social : 8 rue Jean Moulin 21160 Couchey

Objet : La prestation de services industrielle et plus particulièrement la finition technique de produits telle que l'ébavurage, le traitement de surface, thermolaquage, application de peinture, le polissage etc...

Président : FINANCIERE MATTHIEU HEDE FMH, sas 17 bld Émile Zola 19100 Brive La Gaillarde

RCS Brive 531 938 660

Commissaire aux comptes :

Titulaire : EXCO FIDUCIAIRE DU SUD OUEST, SA, 2 rue des Feuillants 31000 Toulouse

Suppléant : DAÎDE André demeurant 2 rue des feuillants 31000 Toulouse

Agrément des cessions de parts: agrément pour les tiers à la majorité préalables voix des associés disposant du droit de vote

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS Dijon.

AL212314167

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 11/5/15, il a été constitué une SARL

Dénommée : Camsky

Siège social : 80 rue du Bourg 21000 Dijon

Capital : 5000€

Objet : photographie, vidéographie, photogrammétrie, orthophotographie, impression 3D, et vente de matériel photographique ou vidéographique

Gérance : M. Colin Quentinet, 80 rue du Bourg 21000 Dijon et M. Sébastien Deconinck, 58 grande rue 21490 Clénay

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Dijon.

AL212314192

AVIS DE CONSTITUTION

Acte SSP du 18/05/2015, il a été constitué une EURL dénommée JOEL HENRION DÉCORATION,

Capital : 1.000€ sis 8 Quai de la Marine 89000 Auxerre,

Objet : Travaux peinture ,vitrerie, dorure,peinture décorative ,restauration de peinture et dorure,

Gérant : M. Henrion Joel, 32 rue Restif de la Bretonne 89000 Auxerre,

Durée : 99 ans au RCS de Auxerre

AL212314202

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 mai 2015 à Beaune (21), il a été institué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à responsabilité limitée

Dénomination : GASTRONOMIE & VINS DE FRANCE

Siège social : 21200 Beaune, 16, place Madeleine

Objet : la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance et l'exploitation de tous fonds de commerce en gros et au détail, d'achat et de vente auprès des particuliers de vins et de produits alimentaires (épicerie fine) ; l'import-export de toutes boissons alcoolisées ou non ; le commerce de tous articles et accessoires se rapportant à l'objet social ; le commerce en général.

Capital : 2 000 euros

Gérance : Madame Muriel Molina, demeurant 18, rue Geiler à 67000 Strasbourg

Immatriculation : au registre du commerce et des sociétés de Dijon

Pour avis, la gérance

AL212314203

SCEA DES TROIS ETANGS

Société civile au capital de cent euros
3 impasse des 4 maisons
21610 Pouilly sur Vingeanne

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Pouilly sur Vingeanne du 15/04/15, enregistré à DIJON le 27/05/15, bordereau 2015/1 253 n° 2 de volume, il a été constitué une société civile d'exploitation agricole présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCEA DES TROIS ETANGS.

Siège : 3 impasse des 4 maisons 21610 Pouilly sur Vingeanne.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Dijon.

Objet : Acquisition, prise à bail, exploitation de tous biens agricoles soit directement, soit par voie de fermage, de métayage, de mise à disposition de la société des biens dont les associés sont locataires ou selon toutes autres modalités. Vente et éventuellement la transformation conformément aux usages agricoles des produits de cette exploitation ainsi que les activités qui sont dans le prolongement des actes de production réalisés par la société ou qui ont pour support l'exploitation.

Capital : 100 € constitué uniquement au moyen d'apports en numéraire.

Gérance : M. CALINON Stéphane et Mme PETIOT Sonia demeurant à Bourberain (21610) 50 route de Chazeuil. M. CALINON Jean-Charles demeurant à Pouilly sur Vingeanne (21610) 3 impasse des 4 maisons, ont été nommés gérants pour une durée de 9 ans.

Cession de parts : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné par décision collective. Sont dispensées d'agrément les cessions consenties à des associés ou au conjoint de l'un d'eux ou à des ascendants ou descendants du cédant.

Pour avis, la Gérance

AL212314209

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Quétigny (21800) du 28 mai 2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : ABRAX

Siège social : 2 bis, impasse Champeau - ZAC de l'Europe - 21800 Quétigny

Objet social : L'impression de tout type sur tout support, la publication d'imprimés, les travaux d'impression rapide en petits tirages, la sous-traitance d'impression, la vente et la commercialisation de travaux d'impression, la création et la conception graphique

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 10 000 euros

Gérance : Monsieur Nicolas MAISSE, demeurant 23 ter, rue de l'Abbé Grégoire 89290 Escolives Sainte Camille

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis, la Gérance.

AL212314213

NIÈVRE

DÉSIGNATION

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE G. FERRAND, MÉDECIN BIOLOGISTE, A. FERRAND ET PH. JANKOVIC, PHARMACIENS BIOLOGISTES ET JM. RAKOVER, MÉDECIN BIOLOGISTE

Société Civile Professionnelle de Laboratoire de Biologie Médicale
au capital de 384.171,52 €
Siège Social : 13 rue de Charleville
58000 Nevers
321 355 026 RCS Nevers

L'assemblée générale du 13 mai 2015 a désigné en qualité de commissaire aux comptes titulaire la Société EXCO ET ASSOCIES, «L'Aiglon» - 42 avenue de la Grande Armée – 75017 Paris, et en qualité de commissaire aux comptes suppléant M. Eric MENA, 14 avenue Marx Dormoy – 63000 Clermont Ferrand.

Pour avis, la gérance

AL582314675

DÉMISSION

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14, rue Georges Dufaud
58000 Nevers

FRANCE EQUIPEMENT

SA au capital de 260.000 €
Siège social : Zone Industrielle Paysagée
58640 Varennes Vauzelles
337 688 212 RCS Nevers

Le conseil d'administration du 1er septembre 2014 a pris acte de la démission de Mme Katy COMMAILLE, dt 9 rue Jules Renard – 58640 Varennes Vauzelles, de son mandat d'administrateur.

Pour avis, le Président, F. LARTIGOT.

AL582314676

NOMINATION

VALLOUREC DRILLING PRODUCTS FRANCE

SAS au capital de 12 997 600 €
7 rue des Frères Lumière
58200Cosne-Cours-sur-Loire
R.C.S Nevers 390053411

Avis

Aux termes du PV du 22Mai 2015, l'Associé Unique décide de nommer M. Nicolas Benoit de Coignac demeurant 3 rue de Sèvres 92410 Ville d'Avray en qualité de Président en remplacement M. Dirk Bissel démissionnaire.

Pour avis..

AL582314691

TRANSFERT DE SIÈGE

JARSY

SAS au capital de 45.000 €
Siège social : 245, rue des Ouches
58130 Urzy
485 246 201 RCS Nevers

Suivant décisions du 27 avril 2015, le siège social a été transféré à L'Isle d'Abeau (38080) - ZAC de Saint Hubert Boulevard de l'Arbonnas - Centre Commercial régional Les Sayes.

Nouveau greffe compétent : Vienne.

AL582314682

CONVOCATION

CGA CSO

69 avenue de Lattre de Tassigny
18023 Bourges Cedex
N° Siret : 350 466 876 00017 – APE : 6920 Z

Avis de convocation

Les adhérents du CGA CSO sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le mercredi 17 juin 2015 à 14h30 au siège social, 69 av. de Lattre de Tassigny à Bourges, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral 2014
- Rapport financier 2014
- Rapport du réviseur des comptes
- Rapport spécial sur les indemnités Administrateurs
- Approbation des comptes annuels du CGA pour l'exercice clos le 31/12/2014
- Approbation du budget 2015 du CGA CSO
- Ajustement et indexation des indemnités des Administrateurs

AL582314683

RECTIFICATIF

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce du 15/05/2015 concernant SCI Mosyca, il fallait lire: Adresse de co-gérante Mme ROBBE-DUBOIS Sylvie; 21b Avenue Milon de Veraillon Résidence les Oiseaux 06300 Nice.

AL582314680

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Cabinet de la SELARL
AGIN – PREPOIGNOT
Anciennement François MILCENT
Société d'Avocats au Barreau de Nevers
6 square de la Résistance,
Nevers(Nièvre)
Tél. : 03.86.57.05.00.

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Palais de Justice à Nevers (Nièvre),
Place du Palais,
LE MARDI 7 JUILLET 2015
à 10 HEURES 30

En un lot unique :

Une maison d'habitation avec dépendances et terrain, élevée pour partie sur cave, et pour partie sur terre-plein, sise à Saint-Pierre-Le-Moutier (Nièvre), 4 avenue Georges Clémenceau, et comprenant : cuisine, salle à manger, trois chambres, salle de bain, W.C. - grenier.

Bien inoccupé.

Sur la mise à prix suivante :

VINGT CINQ MILLE EUROS (25 000 €)

S'adresser pour les renseignements à :

- la SELARL AGIN - PREPOIGNOT, Société d'Avocats, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente, demeurant 6 square de la Résistance, Nevers Tél. 03 86 57 05 00
- au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal de Grande Instance de NEVERS où le cahier des conditions de vente est déposé et où quiconque peut en prendre connaissance sans frais.

VISITES : Me Aude BONNET, Huissier de Justice, 7 rue Gambetta, 58000 Nevers

Tél. : 03 86 36 13 00

AL582314198

Selarl Isabelle MAUGUERE
Avocat au Barreau de Nevers
23 rue Gambetta - 58002 Nevers
Tél.03.86.71.88.54
Fax 03.86.57.65.31
Email : scptmavocats@orange.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Le MARDI 07 JUILLET 2015
A 10 heures 30

Au Tribunal de Grande Instance de Nevers, Palais de Justice de ladite Ville, Place du Palais.

Commune d'ALLUY (Nièvre) :

1) Une maison d'habitation mitoyenne de chaque côté, élevée sur terre-plein et composée d'un rez-de-chaussée avec grenier au-dessus. Appentis à l'arrière.

Le rez-de-chaussée comprend : entrée – salon, salle à manger, une chambre.

Dans l'appentis, en dénivelé de trois marches ont été aménagées : cuisine, salle de bains, buanderie et WC.

Petit jardin.

2) bâtiment situé en face de la maison divisé en deux parties :

une partie garage avec une porte basculante électrique,

une partie à usage de rangement avec porte en bois.

Le tout cadastré section C, numéros :

408 « Le Bourg », maison-sol, pour 03 a 68 ca

411 « Le Bourg », grange-garage, pour 55 ca

RAPPEL DE SERVITUDES : énoncées dans le cahier des conditions de vente.

Bien occupé.

MISE A PRIX : DIX HUIT MILLE EUROS (18 000,00€).

Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de NEVERS, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Avant de porter enchères, une consignation de 10% de la mise à prix avec un minimum de 3 000,00 € est obligatoire, en sus des frais.

Fait à NEVERS le 1er juin 2015

Me Isabelle MAUGUERE, Avocat.

Pour tous renseignements s'adresser:

• au cabinet de la Selarl Isabelle MAUGUERE, Avocat au Barreau de Nevers, y demeurant, 23 rue Gambetta – Tél : 03.86.71.88.54.

• au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de NEVERS où le cahier des conditions de vente est déposé.

Les visites seront effectuées par la Selarl ACTES 03.86.85.14.53 le MERCREDI 1er juillet 2015 à 15 Heures sur place.

AL582314700

TRIBUNAUX DE COMMERCE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE METROPOLE

Par jugement en date du 05/11 /2014, le Tribunal de Commerce de LILLE METROPOLE a prononcé la conversion de la procédure en liquidation judiciaire avec poursuite d'activité jusqu'au 05/02/2015.

de

ROGARAY

201, boulevard Beaurepaire

59100 Roubaix

R.C.S.: 775 620 552

ETS SECONDAIRE:

47, boulevard du Grand Pré des Bordes

Parc d'activité commercial des Grands Champs

58000 Nevers

Maintient l' administrateur Me Jean Luc MERCIER 4 av de Flandre 59700 Marcq en Baroeul, dans ses missions.

A nommé liquidateur Jérôme THEETTEN, 58 av Guynemer 59700 Marcq en Baroeul.

Le Greffier.

AL582314219

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Par jugement en date du 27/05/2015 le Tribunal de commerce de Nevers a prononcé la Faillite personnelle de M Hubert DESMARD gérant de IEA-CAR (SARL)

RCS NEVERS 428 133 730 - Lurcy 58300 Toury-Lurcy

Durée : 15 ans

AL582314695

MODIFICATION DE STATUTS

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14, rue Georges Dufaud
58000 Nevers

MEUBLES JEAN-MARIE GUYOT

SA au capital de 39.000 €
Siège social : 14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers
571 880 129 RCS Nevers

Il résulte des délibérations de l'assemblée générale mixte du 26 mai 2015, les mentions ci-après à publier concernant les commissaires aux comptes de la société :

Anciennes mentions :

Titulaire M. Philippe Juhen, 1 rue des Haras – 58340 Cercy la Tour

Suppléant EXPERTISE ET TECHNIQUES COMPTABLES - ETC, Place de l'Europe – 89000 Saint Georges sur Baulche

Nouvelles mentions :

Titulaire COD AUDIT CONSEIL, 1 rue des Haras – 58340 Cercy la Tour

Suppléant ETC AUDIT, Place de l'Europe – 89000 Saint Georges sur Baulche

Pour avis, le Président, JM GUYOT

AL582314678

COYOTE-AND-CO

SARL unipersonnelle au capital de 15000 €
Siège : 657 rue P. Brossolette
58600 Garchizy
R.C.S. Nevers 502 939 226

En date du 25 mai 2015, le gérant et seul associé a décidé d'etendre l'objet social de la Société aux activités de : Home staging, agent commercial.

Mention au RCS de Nevers

AL582314686

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14, rue Georges Dufaud
58000 Nevers

EVORIAL

SELAS de Laboratoire de Biologie Médicale
au capital de 172.000 euros
Siège social : 37, rue Saint Martin
58000 Nevers
328 162 284 RCS Nevers

Il résulte des délibérations de l'assemblée générale du 28 mai 2015 les modifications ci après à publier :

Anciennes mentions

Président : M. Philippe VERGES

Directeurs Généraux :

M. Marc LEVY, Mme Bénédicte PRON, M. Michel GUINET, M. Arel DESJARDIN et Mme Caroline FAURE

Nouvelles mentions

Président : M. Arel DESJARDIN dt 106A bis, rue des Rivières Saint Agnan – 58200 Cosne Cours sur Loire

Directeurs Généraux :

- M. Marc LEVY dt « Le château » - 58000 Sermoise sur Loire
- Mme Bénédicte PRON dt Chemin du Pré de Chappes, Saint Thibault – 18300 Saint Satur
- M. Michel GUINET dt 12, rue du Pré du Roc – 18150 Cuffy
- M. Philippe VERGES dt 35 quai Cosnier – 45250 Briare
- Mme Caroline FAURE dt 206, rue Marcelin Berthelot – 45400 Fleury les Aubrais

Pour avis, le Président A. DESJARDIN

AL582314693

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14, rue Georges Dufaud
58000 Nevers

SCI DE LA COLONNE

Société Civile au capital de 15.245 €
Siège social : Route de la Machine
58300 Saint-Léger-des-Vignes
380 197 269 RCS Nevers

Il résulte des décisions de l'assemblée générale mixte du 02 mai 2015, les modifications ci-après à publier concernant la gérance de la société :

Ancienne mention

M. Michel ROUSSAT, dt 17 Village du Brain – 58300 Decize.

Nouvelle mention

Mme Nicole ROUSSAT, dt 6 rue de Caqueret – 58300 Decize.

Pour avis, la gérante, N. ROUSSAT.

AL582314677

GESTION DES HOTELS BOGEREVE

SARL au capital de 7622.45 euros,
8 rue Louise Michel
58640 Varennes-Vauzelles
419 365 259 RCS Nevers.

L'AGE du 28/05/2015 a nommé gérant M. Nataf Simon, 22 rue Pradier 75019 Paris en remplacement de M. Bozzolini Gérard à compter du 28/05/2015.

Dépôt au RCS de Nevers

AL582314690

DISSOLUTION LIQUIDATION

M.A.C.S.I

Société Par Actions Simplifiée en liquidation
au capital de 10 000 euros
Siège social :
11 boulevard du Grand Pré des Bordes
58000 Nevers (Nièvre)
792 119 638 RCS Nevers

L'AGE du 30/04/2015 a prononcé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour, nommé comme liquidateur Monsieur Sylvain Vallade, demeurant à Nevers (Nièvre) 18 rue Barreau, fixé le siège de la liquidation au siège social.

Mention sera faite au RCS de Nevers

AL582314649

NUMERIMAGE

Société à responsabilité limitée
au capital de 15 244 euros
Siège social : 14 place Carnot
58000 Nevers
RCS Nevers 390 720 910

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 21 Mai 2015, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 21 Mai 2015

Mr Bruno Callabat est nommé liquidateur.

Le siège de la liquidation est fixé 10 Rue Louis Vicat, 58000 Nevers

Toute correspondance devra être adressée au siège de la liquidation ainsi que toute notification d'actes ou documents.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au registre du commerce et des sociétés de Nevers.

Pour avis et mention

Le liquidateur Bruno CALLABAT

AL582314688

SARL SAKURA BEAUTE

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
au capital de 7 500 euros
Siège
1 - 3 Rue du Commerce
58200 Cosne Cours sur Loire
751 565 532 RCS Nevers

Aux termes d'une décision en date du 30 avril 2015, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 avril 2015 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Madame Corinne LEPORT, demeurant 16 Rue du Commerce - 18300 Saint Satur, a été nommée en qualité de liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé Chez Madame Corinne LEPORT, 16 Rue du Commerce 18300 Saint Satur. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis Le Liquidateur

AL582314697

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

JOLIS LOGIS

SARL en liquidation au capital de 100.000 €
Siège de liquidation
26 bis, Fg du Grand Mouësse
58000 Nevers
331 888 438 RCS Nevers

CLOTURE DE LIQUIDATION

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 25 avril 2015 au siège de liquidation, a approuvé le compte de liquidation de la société et donné quitus de son mandat au liquidateur, M. Philippe Lauferon, dt 26 bis, Faubourg du Grand Mouësse 58000 Nevers.

Le compte de liquidation sera déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS auprès duquel sera demandée la radiation de la société du Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis,

Le liquidateur, Ph. Lauferon

AL582314698

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à Neuvy Sur Loire du 13/05/2015 a été constituée une SASU nommée : Thou Vert

Objet : Entretien d'espaces verts

Sigle : SASU TV

Capital : 15.000 €

Siège social : 15 rue Jean Jaurès, 58450 Neuvy-sur-Loire

Durée : 99 ans

Transmission des actions : il existe des clauses statutaires d'agrément à l'égard des tiers

Président : M. Olivier Bailly, Linière, 45420 Thou

Immatriculation : RCS de Nevers.

AL582314674

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 21/05/2015, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes.

Dénomination : KILIC BATIMENT

Objet social : Gros oeuvre, ravalement, carrelage

Siège social : 47 Bis Rue Henri-Bouquillard, BP 80009, 58022 Nevers Cedex

Capital : 10000 €

Durée : 99 ans

Gérance : Mme Emaktar ép Kilic Sevda, demeurant 29 Rue Michel Baroin, 58000 Nevers

Immatriculation au RCS de Nevers

AL582314679

SCP J.P JACOB et C.THEVENY
Notaires associés
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me J.P JACOB, Notaire associé à Cosne Cours sur Loire(Nièvre) le 16/5/2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

- Forme : Société Civile Immobilière

- **Dénomination:** SCI GUIFER

- Siège social : Cosne Cours sur Loire (Nièvre) 6 rue des Jonquilles.

- Objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, et généralement toute opération civile pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet.

- Durée: 99 années à compter de son immatriculation au RCS

- Apport en numéraire : la somme globale de 1.000 euros.

- Capital social : 1.000 Euros divisé en 1000 parts de 1 euro chacune, numérotées de 1 à 1.000 attribuées aux associés en proportion de leurs apports.

- Gérance: est nommé comme premier gérant pour une durée illimitée : Mr Bourgeois Guillaume, dt à Cosne Cours sur Loire (Nièvre) 6 rue des Jonquilles.

Ladite société sera immatriculée au RCS de Nevers.

Pour avis

Me JACOB, Notaire.

AL582314684

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination: ABT Immobilier

Forme: SCI à capital variable

Capital initial: 100 euros

Capital min: 50 euros

Capital max: 2000 euros

Siège: 27, rue Gilbert Troufflot 58000 Nevers

Objet: Acquisition, revente, location, gestion et administration civiles de tous biens et droits immobiliers lui appartenant.

Durée: 99 ans. Gérant: M. TOBET Jacques 27, rue Gilbert Troufflot 58000 Nevers.

Cession libre entre associés et au profit des ascendants, descendants ou conjoint du cédant. Soumise à agrément de l'AGE dans les autres cas.

RCS: Nevers

AL582314689

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : MY DS-PRODUCTION

Forme sociale : SAS

Capital social : 3 000 €

Siège social : 16, Avenue du Général de Gaulle, 58000 Nevers

Objet social : Réalisation et production de films, clips et vidéos à usage professionnel et privé - Réalisation de photos à usage professionnel et privé - Réalisation et production de courts et longs métrages -

Organisation de défilés de mode - Location de matériels pour la réalisation de photographies, de vidéos et de films

Durée : 99 ans

Admission aux assemblées et participation aux décisions : Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix

Transmission d'actions : Toute cession d'action est soumise à l'agrément de la collectivité des associés

Président : Mr Denis Loisy dt à Challuy (58) – 49, Route de Bourges

Immatriculation : RCS de Nevers

AL582314692

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : DRONE PERFORMANCES & CONSULTING

Forme sociale : SAS

Capital social : 10 000 €

Siège social : 13, Avenue Conti 58320 Pougues les Eaux

Objet social : Réalisation au moyen de drones de films techniques et de films d'entreprises - Réalisation de prises de vues aériennes au moyen de drones à usage professionnel ou privé - Conception, montage, achat, vente, maintenance de drones - Formation des télé-pilotes de drones et toutes formations annexes et complémentaires - Prestations de services (analyses techniques et contrôles) en mission de conseils, d'expertises dans le domaine thermique et de génie climatique - Prestations de services de pilote d'avion - Conseil, expertise, formation en matière de transports aériens - Expertise et maintenance aéronautique - Affrètement et organisation de transports aériens - Services auxiliaires des transports aériens

Durée : 99 ans

Admission aux assemblées et participation aux décisions : Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix

Transmission d'actions : Toute cession d'action est soumise à l'agrément de la collectivité des associés

Président : Mme Stéphanie ROHAUT-MICHEL dt à Pougues les Eaux (58) – 13, Avenue Conti

Directeur Général : Mr Francis ROHAUT dt à Chitry Ourscamp (60) – 18, rue du Maraiquais

Immatriculation : RCS de Nevers.

AL582314210

COMPTA-SERVICE
1 place du Champ de Foire
58300 Decize

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 22 Mai 2015 il a été constitué une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : NEAR PRIMEURS

Objet social : Vente ambulante de fruits et légumes.

Siège social : 2bis, Le Grand Moulin 58390 Dornes

Capital : 1 500 €

Apport en numéraire : 1 500 €.

Gérance : Mr NEAR Luc demeurant 2bis, Le Grand Moulin 58390 Dornes, et Mme MICHAUX Nathalie épouse NEAR demeurant 2bis, Le Grand Moulin 58390 Dornes

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Nevers.

Pour avis.

AL582314694

SARL GAUFRES D'OR

Forme : SARL

Capital : 10 000 euros

Siège : 6 Place Boucaumont 58290 Moulins-Engilbert.

Objet : Import et export des gaufres, franchiseur de réseau de franchise gaufre d'or. Vente ambulante. Vente des stands en gros, vente des gaufres en gros.

Durée : 99 ans.

Gérant : Mme ROELEVELD-HOEKSTRA Agnes karen les Levées 58290 Moulins-Engilbert.

RCS : Nevers

AL582314696

YONNE

➜ NOMINATION

NOMINATION DIRECTEUR GENERAL

EAU ET CHALEUR CONCEPT

SAS au capital de 5.000 €
6 Val D'oreuse - St Martin sur Oreuse,
89260 Thorigny sur Oreusse
807905203 RCS Sens

Aux termes d'une décision en date du31/10/2014, le président a pris acte de la nomination à compter du 03 Novembre 2014 : d'un Directeur général : M. Krzysztofulfik, demeurant 40 Rue Des Charmes, 78720 Cernay La Ville(nomination).

AL892314713

LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 Avenue Albert Camus
21000 Dijon

CINTRAX

Société Anonyme
au capital de 200.000 Euros
Siège social : Route de Montargis
89300 Joigny
344 894 225 RCS Sens

CA 31 mars 2015 et AG 28 avril 2015 :

- Démission de M. Marc Lajara de ses fonctions d'administrateur et de ses fonctions de Président du conseil d'administration Directeur Général à compter du 30 avril 2015

- Nomination de M. Daniel Charousset, 49 Grande Rue 89300 Champlay en qualité d'administrateur à compter du 28 avril 2015

CA 28 avril 2015

- Nomination de M. Daniel Charousset en qualité de nouveau Président du Conseil d'Administration Directeur Général à compter du 1er mai 2015.

RCS Sens

AL892314726

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

SCI HIBA

Par assemblée générale extraordinaire en date à Sens du 28/02/2015, le siège social de la Société civile immobilière dénommée: «HIBA» au capital de 3000 € inscrite au RCS de Sens sous le n°801997545 est transféré du 25 avenue de l'Europe 89100 Sens au 19 rue Chantecoq - Z.I. des Vauguillettes 89100 Sens, à effet du 1er mars 2015.

Pour avis, la gérance.

AL892314699

SARL HAUTE SECURITE

Par assemblée générale extraordinaire en date à Sens du 31/03/2015, le siège social de la S.A.R.L. dénommée: « HAUTE SECURITE » au capital de 3000 € inscrite au RCS de Sens sous le n°507391977 est transféré du 25 avenue de l'Europe 89100 Sens au 19 rue Chantecoq - Z.I. des Vauguillettes 89100 Sens, à effet du 31/03 2015.

Pour avis, la gérance.

AL892314700

SASU ALARME SECURITE PROTECTION

Par assemblée générale extraordinaire en date à Sens du 31/03/2015, le siège social de la S.A.S.U. dénommée: « ALARME SECURITE PROTECTION » au capital de 3000 € inscrite au RCS de Sens sous le n°750956906 est transféré du 25 avenue de l'Europe 89100 Sens au 19 rue Chantecoq - Z.I. des Vauguillettes 89100 Sens, à effet du 31/03 2015. L'objet social a été étendu au gardiennage, interventions sur alarme et rondes.

Pour avis, la gérance.

AL892314701

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
6 rue Louis de Broglie
21000 Dijon

CHARLOU M.L.P.

Société à responsabilité limitée
à capital variable de 15 244,90 euros
Siège social : 20 rue Saint Pierre
89450 Vezelay
R.C.S Auxerre 421 910 811
SIRET 421 910 811 00049

Siège social :

Ancienne mention : Magny (Yonne) - 07 route de la Tuilerie Charbonnière

Nouvelle mention : Vezelay (Yonne) - 20 rue Saint Pierre

Objet social

Ancienne mention : fabrication de macarons et tous produits similaires ou connexes, négoce de macarons, biscuiterie fine, produits régionaux, vente au détail en clientèle et en ambulant sur les foires et marchés, organisations de manifestations et de salons gastronomiques,

Nouvelle mention : fabrication de macarons et tous produits similaires ou connexes, négoce de macarons, biscuiterie fine, produits régionaux, vente au détail en clientèle et en ambulant sur les foires et marchés, organisations de manifestations et de salons gastronomiques et exploitation d'un salon de thé

Pour avis, la Gérante : Mme Chantal BIERRY.

AL892314194

NOYER

SARL au capital de 8000 euros
Siège social : 4, chemin de Chaumasson
89140 Villethierry
439440215 RCS Sens

L'AGE du 23/05/2015 a décidé de transférer le siège social de la société au 16, Quai du Canal, 77250 Moret Sur Loing, à compter du 01/06/2015

Radiation au RCS de Sens et réimmatriculation au RCS de Melun

AL892314720

AM2S

SARL au capital de 8000 €
Siège social : 4, chemin de Chaumasson,
89140 Villethierry
425 017 910 RCS de Sens

L'AGE du 23/05/2015 a décidé de transférer le siège social de la société 16, Quai du Canal, 77250 Moret-sur-Loing, à compter du 01/06/2015

Radiation au RCS de Sens et réimmatriculation au RCS de Melun

AL892314725

LA MARTINERIE

SCI au capital de 88 000€, rue de l'Eglise,
89350 GRANDCHAMP, 530 311 638 RCS Sens

L'AGE du 29.5.2015, a décidé : - de transférer le siège social de la société à La Martinerie, 89350, GRANDCHAMP. - d'augmenter le capital social par un apport en numéraire de 40 000€. Le capital est désormais de 128 000€. Mention au RCS de Sens

AL892314741

HM89

EURL au capital de 8500 euros
10 rue de l'étape 89300 Joigny
RCS Sens 810165258.

A compter A.G.E du 29-05-2015 :

Transfert du siège social à : 264 rue Jean Monnet, 27000 Evreux.

Formalités au RCS de Sens et Evreux.

AL892314744

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

EARL DU CHENE MERLIN

Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
au capital de 7 930 euros
Siège social : la Justice - 89150 Vallery
422 162 453 RCS Sens

L'assemblée générale extraordinaire du 20 mai 2015 à 9 heures a décidé d'augmenter le capital social de 103 090 euros, ce qui a pour effet de le porter à la somme de 111 020 euros. L'assemblée générale extraordinaire du 20 mai 2015 à 10 heures a nommé M. Matthieu Perdereau, demeurant à Dammarie-Les-Lys (77) Résidence Croix Saint Jacques, 52 allée du Parc, aux fonctions de gérant pour une durée non limitée.

Pour avis, la gérance.

AL892314638

MOC

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 10 000 €
Siège Social : 4, rue Etienne Mimard
89100 Sens
801 026 303 R.C.S. Sens

Aux termes du procès-verbal de la décision de l'associé unique du 15/04/2015 et du procès-verbal de la gérance du 28/05/2015, le capital social a été réduit de 8 500 € pour le ramener de 10 000 € à 1 500 € par voie de rachat et d'annulation de 8 500 parts sociales appartenant à l'associé unique, à la valeur unitaire de 1 €.

Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de Sens.

AL892314732

Maître Christophe NOËL
Avocat spécialisé en droit des Sociétés 15 rue Pasteur
89100 SENS

MANDRAY

Société à responsabilité limitée
au capital de 47 320 euros
porté à 135 200 euros
Siège social
Avenue de la Gare
89190 Villeneuve l'Archevêque
410 093 306 RCS Sens

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 21 mai 2015 a décidé d'augmenter le capital social de87 880 euros par l'incorporation directe de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées. Ancienne mention : Le capital social est fixé à quarante-sept mille trois cent vingt euros (47 320 euros) Nouvelle mention :Le capital social est fixé à cent trente cinq mille deux cents euros (135 200 euros)

Pour avis, la Gérance.

AL892314743

➜ MODIFICATION DE STATUTS

EARL DE LA TUILERIE

Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
Société civile au capital de 182 938,82 euros
Siège social : Tuilerie de Vertilly
89260 Perveneige
330 542 713 RCS Sens

L'assemblée générale extraordinaire du 20 août 2014 a décidé de proroger la durée de la société de 90 ans, reportant ainsi son terme au 2 septembre 2104.

Pour avis, la gérance.

AL892314707

SARL ISCA

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à AUXERRE du 27 mai 2015, les associés de la SARL ISCA (RCS Auxerre B 522 556 422) réunis extraordinairement, ont pris les décisions suivantes :

- Modification de l'article 2 Objet : la société a pour objet la réalisation de prestations multiservices, la vente de véhicules, de pièces détachées automobiles, et l'import-export de biens.

- Modification de l'article 4 Siège social: le siège social est fixé 35, avenue Jean Mermoz – 89000 Auxerre

- Refonte des statuts.

Les inscriptions modificatives seront faites au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.

Pour avis, le Gérant.

AL892314714

FINANCIERE LMJ

SARL au capital de 1 066 250 euros
21 rue de l'Europe 89100 Maillot
433 187 705 RCS Sens.

Avis

Aux termes d'une AGE en date du 1/06/2015, il a été décidé : De nommer, en qualité de cogérant, à compter de ce jour et pour une durée illimitée Monsieur Dimitri Langlois, né à Caen (14) le 10 mai 1973, de nationalité française, demeurant à Maillot (89100), 21 rue de l'Europe. Monsieur Daniel Langlois, gérant, devient cogérant. De modifier la dénomination sociale de la société comme suit : LMJ. Les articles concernés des statuts ont été modifié en conséquence.

La gérance.

AL892314715

CANO TRAVAUX PUBLICS

SAS au capital de 663800 Euros
1 Route de la mission,
89100 Paron
706680121 R.C.S. Sens

Par décision de L'Assemblée Générale Mixte en date du 31/03/2015, il a été décidé de transformer la société en Société à responsabilité limitée sans la création d'un être moral nouveau, à compter du 31/03/2015.

La dénomination de la société, son siège, sa durée, son objet et la date de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Gérance : Christophe Rougeot, Chemin de la petite chatelaine - 21200 Beaune

Autres modifications :

- Par la même Assemblée Générale Mixte, il a été décidé de réduire le capital de la société en le portant de 663800 Euros à 30 000 Euros.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens

AL892314731

➜ CESSION

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Gérard LEGUY, le 07 mai 2015 enregistré à Auxerre le 18 mai 2015, bordereau 2015/408 extrait 1243, suivi d'un acte rectificatif reçu par ledit notaire le 19 mai 2015, enregistré à Auxerre le 27 mai 2015, bordereau 2015/433 extrait 1331,

Monsieur Henri Claude Prin, commerçant, demeurant à Savigny en Terre Plaine(Yonne) 9 rue des Forges, célibataire, né à St Denis (Seine-Saint-Denis) le 4 août 1961 a cédé à Monsieur Gabriel Jean-Luc Girard, cuisinier, demeurant à Savigny en Terre Plaine (Yonne) 28 rue des Forges, célibataire, né à Semur en Auxois (Côte-d'Or) le 1er mars 1995.

Un fonds de commerce de Bar, Tabac, Restaurant, Bimbeloterie, Boissons à emporter et de débit de tabacs connu sous le nom de BAMBOU'S CAFE situé et exploité à Savigny en Terre Plaine (Yonne) 9 rue des Forges

Prix : 53.000,00 € s'appliquant savoir aux éléments incorporels pour 36.500,00 € et aux éléments corporels pour 16.500,00 €.

Prise de possession à compter du 16 mai 2015.

Les oppositions devront être faite en l'office notarial de Maître LEGUY, notaire où domicile est élu dans les Dix (10) jours de la dernière en date des publications légales par acte extrajudiciaire.

L'insertion prescrite par la loi au B.O.D.A.C.C. a été ordonnée en temps utile.

Pour avis unique, le notaire.

AL892314727

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

EARL DE LA FORET

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Société civile au capital de 97 800 euros
Siège social : Chez M. Thierrry Delhomme
16 rue du Château d'Eau
Villeprenoy - 89480 Andryes
433 284 049 RCS Auxerre

L'assemblée générale extraordinaire du 12 mai 2015 a nommé M. Antoine Delhomme, demeurant à Andryes (Yonne), Villeprenoy, 16 rue du Château d'eau, aux fonctions de gérant.

Pour avis, la gérance.

AL892314672

SCI LA BRIOTERAIE

Société Civile Immobilière
Au capital de : 74 700,00 Euros
Siège social : Courson Les Carrières (89560),
22, Boulevard Dussautoy
N° SIREN : 508 564 457 RCS de Auxerre

Décès du Co-gérant

Aux termes du procès-verbal en date du 22 mai 2015, l'assemblée générale extraordinaire a pris acte de la fin du mandat de Monsieur PORCHER Fernand, co-gérant de ladite société, suite à son décès survenu à Paris 75014 le 15 novembre 2014, et la confirmation de Madame PORCHER Marie-Christine actuellement co-gérante, en qualité de unique gérant de la société

L'inscription modificative sera portée au RCS tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Auxerre.

Pour mention et avis.

Me Marthe NKENGNA FOGANG, notaire

AL892314709

➜ NON DISSOLUTION

FRAICHEUR DU PLAT D'ETAIN

SARL au capital de 500,00 Euros
13 Rue du plat d'Etain,
89100 Sens
798963799 R.C.S. Sens

Par délibération en date du 18/05/2015, de L'AGE statuant en application de l'article L.223.42 du Code de Commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social.

Mention en sera faite au RCS de Sens

AL892314739

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

BODY GYM

Société à responsabilité Limitée
au capital de 7622,45€
Siège social : 9, rue des fours
La Cave
89140 Saint-Serotin
326 850 898R.C.S. Sens

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte du 09.04.2015, il résulte que les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur, Mr Jean-Claude Calais, demeurant 9 rue des Fours, La Cave, 89140 La Cave St Sérotin.

Le siège de la liquidation est fixé à La Cave St Sérotin 89140 - 9, Rue des Fours. La Cave. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectuée au Greffe du Tribunal de Commerce de sens.

mention sera faite au RCS de Sens.

Pour avis.

La Gérance.

AL892314712

SARL SOLUSON EN LIQUIDATION

19 Rue de l'Oreuse
89100 Gisy les Nobles
au capital de 1.000 euros
RC Sens 798 050 001.

Suivant délibération en date du 26 mai 2015, les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur Mme Annabelle Canellas ont approuvé les comptes de liquidation, ont décidé de la répartition du produit net de la liquidation, et après avoir donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat, ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de Sens

Pour avis, Le liquidateur

AL892314734

safer Bourgogne Franche-Comté

➜ AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

BEUGNON - bois

43 a 56 ca - Sous le haut: B-83

BUTTEAUX - bois

1 ha 19 a 05 ca - Les bruyeres: B-28-157-175-275-276

CHAILLEY - bois

33 a 74 ca - La tete de beurse: B-518 - Le cornoblet: C-83

FLOGNY-LA-CHAPELLE - bois

93 a 09 ca - Bois du ru sabot: AB-172 - Derriere la garenne: AB-201(B)-202(A)-209

MEZILLES - bois

22 a 27 ca - Bois de la bruyere: R-274

POURRAIN – bois

2 ha 29 a 15 ca - Bois cacquet: F-1329 - La plaine des choubis: F-976 - Les grandes patures: F-854-855-858

TANNERRE-EN-PUISAYE - bois

16 a 30 ca - Les entonnoirs: C-273

VAREILLES - bois

1 ha 14 a 37 ca - Bois aux reines: C-183-186 - Bois des bouguereaux: C-225 - La cote a bonnet: C-731 - La cote des vignes: C-686-688

VERON - bois

9 a 40 ca - Les oux: ZO-67

VILLIERS-SAINT-BENOIT - bois

21 a 75 ca - Champs graines: C-671-672

FONTENOY - bois

2 ha 34 a 28 ca - La louve: B-132 - Les ysserts: ZN-82 - Taillis des dubourgs: B-139

TOUCY - pré

1 ha 18 a 62 ca - Pre de la roue: E-654-655-656-657

AUXERRE – terre et verger

61 a 49 ca - Pains perdus: B-390-392-393(A)-393(B)-399-400-407

PERRIGNY - bois

130 ha 84 a 20 ca - La moulee: AT-79(A)-79(B)-79(C)-79(D)-79(E)-80-81(A)-81(B)-81(C)-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92 - Les etangs: AT-42 - La sinelle: AT-1 - La tuilerie: AV-108-109-110-129 - Les bois clairs: AV-42-49-50-51 - Les bruyeres du bas: AV-111-130 - Les groseilliers: AT-96-98[5] - Sur les etangs: AT-2-3-4

SAINT-GEORGES-SUR-BAULCHE - bois

6 ha 90 a 21 ca - Le bre de fer: A-1-2-27-32-33-34

SAINT-PERE – vigne – parcelle occupée

1 ha 03 a 37 ca - Les saulniers: WA-50

SARRY – terre – parcelles occupées – recherche d'un apporteur de capitaux

16 ha 74 a 96 ca - L homme mort: ZC-30 - Le bochot: ZC-29p

VILLEFARGEAU – terre – location d'un an

3 ha 17 a 40 ca - Les grands usages: X-36-38 - Les matrus: B-1229 - Les petits usages: X-87-89

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 22 juin 2015 à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 89002 Auxerre cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL892314216

O'SOFT

SARL au capital de 7500,00 Euros
Impasse des Jardins, Fontenelle,
89140 LIXY
800098162 R.C.S. Sens

Par décision de L'AGE en date du 31/05/2015 il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/05/2015, nommé en qualité de liquidateur Monsieur Nicolas Batouche, Impasse des Jardins, Fontenelle, 89140 LIXY et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège de la société.

Mention en sera faite au RCS de Sens

AL892314740

SCI DE LA MARECHALLERIE

SCI au capital de 128058 euros, 2, rue du Moulin 89330 Verlin. RCS Sens 482838117

A compter A.G.E du 30-05-2015: Dissolution anticipée et mise en liquidation volontaire. Liquidateur durée liquidation: HUSQUIN Dominique, 18, quai de la Croisette, 94000 Creteil. Siège liquidation: adresse liquidateur. Mention au RCS Sens.

AL892314742

➜ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 15/05/2015, il a été constitué une SCI à capital variable

dénommée :SCI AUBE

Siège social : 1 ruelle maillot, les Varennes, 89113 Charbuy

Capital minimum : 500€

Capital initial : 500€

Capital maximum : 1.000.000€

Objet : Acquisition, administration et exploitation sous toutes ses formes, de

tous immeubles et biens immobiliers

Gérance : M. Paul Aube, 1 ruelle maillot, les Varennes, 89113 Charbuy, Mme Aurélie Aube, 1 ruelle maillot, les Varennes, 89113 Charbuy

Cessions de parts sociales : Les parts sociales sont librement accessibles au

profit d'un Associé. Toute cession à un tiers de la société est soumise au

préalable à agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS d'Auxerre

AL892314704

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Auxerre du 27 MAI 2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : CABINET BAUGE

Siège social : 24 Rue d'Egleny, 89000 Auxerre

Objet social : L'exercice de la profession d'agent général d'assurances tel que défini par le Code des Assurances ; L'exécution du ou des mandats qui lui sont ou seront confiés à ce titre et des activités qui en découlent directement.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 500 euros

Gérance : Monsieur Benjamin Bauge, demeurant 1 Bis Rue de la Tour Coulon - Laborde - 89000 Auxerre, a été nommé gérant.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.
Pour avis La Gérance

AL892314719

Maîtres Laurence WOLFF, Christian BITZBERGER et Christine HINCKER, notaires associés à LINGOLSHEIM, 96, rue du Maréchal Foch - Tél. : 03.90.22.32.32

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Christian BITZBERGER, Notaire associé de la Société Civile Professionnelle «Laurence WOLFF, Christian BITZBERGER et Christine HINCKER», titulaire de l'Office Notarial de LINGOLSHEIM, le 22 mai 2015 il a été constitué une société civile immobilière aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : AG IMMO 89P

Forme : Société Civile

Siège social : 89100 Sens, 19 rue des Vieilles Etuves

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

Objet :

L'acquisition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par location ou autrement, à l'exception de la location en meublé, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés, ainsi que la mise à disposition des biens au profit des associés, à titre gratuit ou onéreux, tout comme la résiliation de la mise à disposition, et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social.

Capital social : 176.360 € divisé en 17.636 parts de 10 € chacune

Apport en numéraire : 10 €

Apport en nature : A Sens (89100), rue du Palais de Justice – Reu de l'Epée – rue de la Petite Juiverie, les lots 40, 45, 48 et 150 évalués à 176.350 €

Gérant : Monsieur Pascal MELIN, demeurant à 89100 Sens, 19 rue des Vieilles Etuves

Cession de parts :

Les parts sont librement cessibles entre associés ; elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société qu'avec le consentement des associés.

L'agrément est de la compétence de la collectivité des associés se prononçant par décision extraordinaire.

Immatriculation : La société sera immatriculée au RCS de Sens.

Pour insertion – Le notaire

AL892314721

Maîtres Laurence WOLFF, Christian BITZBERGER et Christine HINCKER, notaires associés à LINGOLSHEIM, 96, rue du Maréchal Foch Tél. : 03.90.22.32.32

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Christian BITZBERGER, Notaire associé de la Société Civile Professionnelle «Laurence WOLFF, Christian BITZBERGER et Christine HINCKER», titulaire de l'Office Notarial de LINGOLSHEIM, le 22 mai 2015 il a été constitué une société civile immobilière aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : AG IMMO 556

Forme : Société Civile

Siège social : 89100 Sens, 19 rue des Vieilles Etuves

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

Objet :

L'acquisition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par location ou autrement, à l'exception de la location en meublé, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés, ainsi que la mise à disposition des biens au profit des associés, à titre gratuit ou onéreux, tout comme la résiliation de la mise à disposition, et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social.

Capital social : 2.451.092 € divisé en 2.451.092 parts de 1 € chacune

Apport en numéraire : 100 €

Apports en nature : 1. A Paris (75005), 82 boulevard du Port Royal, les lots de copropriété n°11, 22, 23 et 61, évalués à 1.257.915 €

2. A Paris (75006), 18 rue du Regard, lot n°8 évalué à 1.193.077€

Gérant : Monsieur Pascal MELIN, demeurant à 89100 Sens, 19 rue des Vieilles Etuves

Cession de parts :

Les parts sont librement cessibles entre associés ; elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société qu'avec le consentement des associés.

L'agrément est de la compétence de la collectivité des associés se prononçant par décision extraordinaire.

Immatriculation : La société sera immatriculée au RCS de Sens.

Pour insertion – Le notaire

AL892314722

Maîtres Laurence WOLFF, Christian BITZBERGER et Christine HINCKER, notaires associés à LINGOLSHEIM, 96, rue du Maréchal Foch - Tél. : 03.90.22.32.32

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Christian BITZBERGER, Notaire associé de la Société Civile Professionnelle «Laurence WOLFF, Christian BITZBERGER et Christine HINCKER», titulaire de l'Office Notarial de LINGOLSHEIM, le 22 mai 2015 il a été constitué une société civile immobilière aux caractéristiques suivantes :

BULLETIN d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
TERRES DE BOURGOGNE - Les jardins d'Octobre
4 rue Davout BP 77409 - 21074 Dijon cedex
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

Terres de Bourgogne

NOUVEAU

Avec votre abonnement, vous bénéficiez d'un ACCÈS ILLIMITÉ au site **Agribourgogne.fr**





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

- ☐ Bovins viande
- ☐ Grandes cultures
- ☐ Lait élevage
- ☐ Porcs
- ☐ Vigne
- ☐ Aviculture
- ☐ Fruits & légumes
- ☐ Pâtre
- ☐ Chèvre

☐ Je m'abonne pour 1 an 100 €
☐ Je m'abonne pour 2 ans 195 €
☐ + 1 revue Réussir de mon choix*
☐ pour 1 an 40 €
☐ pour 2 ans 80 €

TOTAL

NOM PRÉNOM
RAISON SOCIALE
N° RUE
CP VILLE
Tél Fax Mobile
Email @

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bougogne

☐ Je règle € par carte bancaire N°____/____/____/____
date d'expiration: ____/____

SIGNATURE

Dénomination : AG IMMO 89G

Forme : Société Civile

Siège social : 89100 Sens, 19 rue des Vieilles Etuves

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

Objet :

L'acquisition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par location ou autrement, à l'exception de la location en meublé, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés, ainsi que la mise à disposition des biens au profit des associés, à titre gratuit ou onéreux, tout comme la résiliation de la mise à disposition, et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social.

Capital social : 103.765 € divisé en 103.765 parts de 1 € chacune

Apport en numéraire : 10 €

Apport en nature : A Sens (89100), 11 – 13 – 15, rue des Vieilles Etuves, un ensemble de neuf garages et deux remises évalués à 103.755 €

Gérant : Monsieur Pascal MELIN, demeurant à 89100 Sens, 19 rue des Vieilles Etuves

Cession de parts :

Les parts sont librement cessibles entre associés ; elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société qu'avec le consentement des associés.

L'agrément est de la compétence de la collectivité des associés se prononçant par décision extraordinaire.

Immatriculation : La société sera immatriculée au RCS de Sens.

Pour insertion – Le notaire

AL892314723

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à VILLENEUVE LA GUYARD du 12/05/2015, il a été constitué une SCI présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI LBM IMMO

Siège social : ZA La Garenne

BP 33, 89340 Villeneuve la Guyard

Objet social : L'acquisition, la propriété, l'administration, l'exploitation par bail, location, location en meublé ou autrement et la possibilité de consentir un bail à construction de tous immeuble, droits immobiliers ou terrains dont elle peut devenir propriétaire et en quelque lieu qu'ils se trouvent,

Durée de la Société : 99 ans

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Régis Minand demeurant Route des Châteaux 78770 Autouillet.

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément obtenu à l'unanimité des associés

Immatriculation au RCS de Sens

AL892314724

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seings privés en date du 06 mars 2015, enregistré à SIE Auxerre, il a été constitué une Société d'Exercice Libéral A Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination Sociale : SELARL PHARMACIE NICOLAS

Capital Social : 50.000 €

Siège Social : Rue Vauban – 89440 L'Isle sur Serein

Objet Social : l'exercice en commun de la profession de pharmacien d'officine telle qu'elle est définie par les dispositions légales et réglementaires en vigueur ; l'acquisition, la vente, l'exploitation d'une officine de pharmacie avec toutes ses activités principales et annexes, sise et exploitée Rue Vauban - 89440 L'Isle sur Serein

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Associés et co-gérants :

Monsieur François-Henri Nicolas, Docteur en Pharmacie, demeurant : 46 rue du Château - 41370 Talcy et Madame Marie-Maud Pierre épouse Nicolas , Docteur en Pharmacie, demeurant : 46 rue du Château - 41370 Talcy

Monsieur François-Henri Nicolas et Madame Marie-Maud Nicolas ont été nommés gérants par les statuts.

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Auxerre

Pour avis

La Gérance.

AL892314736

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 5 mai 2015, à Fouchères, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : CARRO-LOC.

Forme : société à responsabilité limitée.

Siège social : 3 rue des Barilliers,89150 Fouchères.

Objet : location de tous matériels, commerce de tous matériels, prestation de services, commerce de véhicules neufs et d'occasions, travaux de carrosserie et d'entretiens de véhicules.

Durée de la société : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

Capital social fixe : 5 euros divisé en 5parts sociales de 1 euro chacune.

Cession de parts et agrément : Les parts sociales sont libres entre associés, entre conjoints et partenaires pacsés, ascendants ou descendants des associés. Elles ne peuvent être cédées à des tiers non associés autres qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins la moitié des parts sociales.

Gérance : Madame Christelle Sanchez, née Rousset, 3 rue des Barilliers 89150 Fouchères. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens.

Pour avis La gérance.

AL892314737

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Saint Cyr Les Colons (Yonne) du 28 mai 2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : CHANICO

Nom commercial : GROUPE ADN IMPRIMEURS

Siège social : 15, rue de Saint Bris - 89800 Saint Cyr Les Colons

Objet social : la prise de participation dans toutes sociétés et personnes morales, la gestion de tous portefeuilles-titre ; les prestations de services dans les domaines du commercial, du marketing, du secrétariat, de la comptabilité, de la gestion, de l'informatique, du conseil technique, de l'ingénierie.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Nicolas MAISSE, demeurant 23 ter, rue de l'Abbé Grégoire, 89290 Escolives Sainte Camille

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.

Pour avis, la Gérance.

AL892314738

AVIS DE CONSTITUTION

Constitution pour 99 ans de la SASU «MERSET» sise à 89100 Saint Denis les Sens - 3, Rue de la Fonderie de Pont à Mousson,

Capital € 10 000 par apports en numéraire.

La société a pour objet les activités de vente et négoce de literie.

Président: SARL Smessaert investissement, SARL au capital de 635 000 € immatriculée au RCS d'Arras sous le n°B 505 251 256 dont le siège social est situé 98 rue Frédéric Degeorge, 62000 Arras, gérant monsieur Frédéric Smessaert domicilié ès qualité audit siège.

Immatriculation Registre du Commerce de Sens.

Pour avis

AL892314751

LOISIRS Voir la nature ou des paysages en compagnie… d'un âne : et pourquoi pas ? Quelques précisions pour voyager différemment !

Aux détours des paysages avec un âne

Enfant, beaucoup ont pu lire le fameux « Voyage avec un âne dans les Cévennes » de R. L. Stevenson dans lequel l'auteur écossais traverse cette région accompagné d'une ânesse qui porte son bât et avec laquelle il tisse, au fur et à mesure de son périple, des liens. En 2015, la Fédération nationale ânes et randonnées lance une grande opération de séduction pour faire découvrir ce moyen de découvrir de très nombreux paysages de l'Hexagone. Elle rassemble des ânier professionnels qui mettent leurs connaissances au service d'une pratique de loisirs nature et différents.


P'TIT ÂNE

Facilité

Elle propose donc de multiples possibilités en famille, en solo ou avec des amis pour des durées allant d'une demi-journée à une semaine, voire plus pour parcourir les grands itinéraires mythiques, en passant par le week-end. Elle restaure aussi l'image de l'âne auprès des humains : « *Imaginez un compagnon de route silencieux, doux et pourtant doté d'une forte personnalité… En randonnant avec un âne, vous découvrirez non seulement un animal sociable et malin mais vous profiterez également davantage de votre itinérance* » note-t-elle sur son site internet.

Allez hop, c'est parti : équipé d'un bât et de sacoches, l'âne portera en effet bagages, pique-niques et même les jeunes enfants, lorsqu'ils viendront à traîner des pieds. « *Aucun pré-requis n'est nécessaire* » affirme la fédération pour partir avec un âne. On peut partir seul ou accompagné et les prix proposés peuvent répondre à des budgets très différents les uns des autres. Les adhérents ânier de la fédération sont de véritables passionnés s'intéressant tout aussi bien à l'écologie et l'environnement qu'aux modalités pratiques de randonnées (difficultés rencontrées, topo-guides, accueil de personnes en situation de handicap, matériel…). En fait, ils respectent tous une charte de qualité qui a été établie pour pratiquer cette activité et qui est baptisée « Ânes et randonnées ».

Pratique

Il faut savoir qu'un âne peut porter les bagages de 2 à 4 personnes soit une charge de 30 à 40 kilos. Tout le matériel est fourni par l'ânier : un bât pour le portage, un licol et une longe pour la tenue en main, des sacoches pour les bagages… Il marche régulièrement d'un pas sûr à 3 à 4 km/h et accueille les enfants sur son dos lorsqu'ils sont fatigués, sous la responsabilité des parents. Les soins à apporter à l'âne sont des plus simples et une démonstration est faite par l'ânier avec votre gracieuse participation, avant le départ.
On apprend aussi à étriller, brosser, curer les pieds, placer correctement le bât et on peut alors partir avec un petit nécessaire de soins : brosses, étrilles, cure-pied, cicatrisant, répulsif insectes… Pas tout à fait : l'ânier explique aussi comment conduire l'âne : un âne se pousse, il ne se tire jamais et tout au long du parcours, on le tient en longe en marchant une personne devant, les autres derrière. Petit conseil : si l'âne flâne en cours de route, agiter une petite branche derrière lui ; un âne s'aborde en douceur et de face car il n'aime pas être surpris et qu'on lui crie dessus ! Il ne faut jamais courir derrière un âne qui a été surpris par quelque chose, il pourrait croire que la personne fuit aussi. Il convient donc de rester calme, et dès qu'il aura compris qu'il n'y a pas de danger, il s'arrêtera quelques mètres plus loin en broutant tranquillement. Les sacs, de même poids et de préférence souples, sont chargés de chaque côté de l'âne. Les objets durs ou pointus ne doivent pas être contre les flancs et les objets lourds doivent être au fond du sac.
Cette fois c'est OK : muni d'un itinéraire (topo-guide, carte…) fourni par l'ânier professionnel, l'aventure commence. Et on peut enfin partir à l'aventure en pendant à Modestine, l'ânesse qui accompagnait Stevenson.

THIERRY MICHEL

INFOS PRATIQUES

- **www.ane-et-rando.com**
- **60 professionnels de la randonnée à disposition dans quasiment toutes les régions de France.**
- **Randonnée liberté : environ 50 euros pour un âne/jour.**
- **Randonnée accompagnée : à partir de 300 euros pour 2 jours.**
- **Liste des ânier professionnels sur la carte de France : http://www.ane-et-rando.com/carte-adherents.**
- **Un livret, « Conseils pour conduire un âne en randonnée », est remis au départ.**

coin cuisine

Mini-burgers de tomates cocktail, fraises, basilic et mozzarella marinée (4 personnes)

Temps de préparation : 20 minutes.
Temps de marinade : 30 minutes.


AMELIE ROCHE/UE/AOP TOMATES CONCOMBRES

Ingrédients

- 16 tomates cocktail,
- 4 fraises,
- Quelques feuilles de basilic,
- 100 grammes de mozzarella,
- 2 cuillerées à soupe d'huile d'olive,
- 1 jus de citron jaune,
- 1/2 cuillerée à café de gingembre frais râpé.

Réalisation

Laver les tomates cocktail et les couper en deux dans le sens de la longueur à la manière d'un pain pour hamburger.
Couper la mozzarella en petits morceaux.
Dans un récipient, verser le jus du citron jaune, le gingembre frais râpé et l'huile d'olive. Mélanger.
Déposer les morceaux de mozzarella dans cette marinade et laisser reposer pendant 30 à 40 minutes.
Laver et essuyer les fraises.
Les tailler en fines tranches.
Rincer et essuyer les feuilles de basilic.
Déposer un morceau de mozzarella marinée et une tranche de fraise sur la base des différentes tomates, ajouter une feuille de basilic et reposer le « chapeau » des tomates sur ce dernier pour terminer.
Recommencer l'opération jusqu'à épuisement des ingrédients.
Déguster, par exemple, à l'apéritif.

vient de paraître

Les années folles



21 euros

« Le cercle des plumes assassines » est un roman de J. J. Murphy paru aux éditions Baker Street (www.bakerstreet-ditions.com) et diffusé par Harmonia Mundi.

Dans le New York des années folles, une poignée d'écrivains et de journalistes et autres critiques de la vie culturelle de la grosse pomme se réunissent quasi quotidiennement pour déjeuner.
Sous l'impulsion de Dorothy Parker, une plume acérée de *Vanity Fair, Vogue* puis plus tard de *The New Yorker*, ils forment la Table Ronde de l'Algonquin, un hôtel-restaurant qui héberge leurs échanges critiques, acerbes et pleins d'humour. L'un deux est soudainement trouvé mort sous leur table avec un stylo planté en plein cœur.
L'intrigue commence alors, truffée de rebondissements, de bons mots, de causticité alors que police, écrivains, chroniqueurs, membres de la pègre mènent ensemble et séparément l'enquête.
On y croise le boxeur Jack Dempsey, l'acteur Harpo Marx et un certain Billy Teckel qui, après avoir exercé plusieurs petits boulots et une fois qu'il aura trouvé sa « voix », deviendra l'immense William Faulkner. Drôle et rafraîchissant, ce roman rend aussi hommage à la figure qu'était Dorothy Parker et permet aussi une visite insolite de New York.

THIERRY MICHEL

L'entreprise Opinel, basée à Chambéry, est restée une entreprise familiale d'une centaine de salariés qui produit pourtant plus de quatre millions de couteaux par an.

L'Opinel fête ses 125 ans !

Opinel : derrière cette marque et ce produit connu de tous, il y a surtout une famille, et en particulier un homme : Joseph Opinel. En 1890, à 18 ans seulement, ce dernier, passionné par les nouvelles machines et techniques, dessine et met au point dans l'atelier de taillanderie familiale à Albiez-le-vieux (Savoie), un petit couteau de poche qu'il destine aux paysans et villageois de la région : l'Opinel est ainsi né !

En 1897, il a l'idée de décliner son couteau en douze tailles différentes, numérotées du n° 01 au n° 12 pouvant ainsi convenir aux petites mains comme aux grandes et répondre à divers usages. Le plus petit couteau, le n° 01, était doté d'un anneau pour l'accrocher à la chaîne de montre de gousset. Sa fabrication ainsi que celle du n° 11 ont été arrêtées depuis. Le plus petit Opinel, le n° 2 de ce fait, dispose ainsi d'une lame de 3,5 centimètres et le plus grand d'une lame de 12 centimètres (n° 12). Fort du succès commercial de son invention, Joseph Opinel quitte l'atelier familial et construit son usine à quelques pas. Il souhaite alors rationaliser la production et met au point des machines pour fabriquer les manches plus rapidement.

Chaque lame Opinel est poinçonnée comme le veut la tradition coutelière. Joseph Opinel choisit en 1909 la Main Couronnée comme emblème, garantissant ainsi l'authenticité du produit. La main bénissante est celle de Saint Jean Baptiste figurant sur les armoireries de Saint Jean de Maurienne, ville la plus proche d'Albiez-le-Vieux. La couronne, quant à elle, rappelle le fait que la Savoie était un duché.



A. LE GUAY/PHOTO EN MEDAILLON : OPINEL

Joseph Opinel avec son couteau créé en 1890, reconnaissable grâce à son emblème « la Main Couronnée ». En médaillon = En 1989, Jacques Opinel transforme en Musée l'atelier de son grand père Jean (frère de Joseph), situé à Saint Jean de Maurienne. Il est aujourd'hui l'un des musées les plus visités de Savoie avec 45 000 visiteurs annuels. La même année, l'Opinel est référencé dans le dictionnaire Larousse.

UNE ENTREPRISE SAVOYARDE…

« *Ce jeune savoyard a su à l'époque créer un produit d'une grande justesse puisque 100 ans après, il a été reconnu par les plus grands designers du monde. L'opinel est en effet consacré en 1985, au « Victoria and Albert Museum », parmi les cent objets les mieux dessinés du monde, à côté de la Porsche 911 et de la montre Rolex* », observe Gérard Vignello, directeur adjoint de l'entreprise Opinel, à l'occasion de la célébration à Paris, des 125 ans du couteau. L'entreprise, toujours basée aux portes de Chambéry, compte dorénavant 100 employés, ouvriers, cadres dont 65 à la production. En 1915, Joseph Opinel réalise qu'il ne pourra développer son entreprise s'il reste à Albiez-le-vieux et trouve alors une ancienne tannerie à Cognin, à proximité de la gare de Chambéry. Après quelques mois de travaux de rénovation et épaulé par ses deux fils, Marcel et Léon, il débute le développement industriel et commercial d'Opinel en 1917. Les trente glorieuses accélérant la demande et l'ancienne usine devenant trop étroite, la famille Opinel décide alors de construire un nouveau site de production plus spacieux au début des années soixante-dix, dans une zone industrielle chambérienne, site principal et siège de l'entreprise depuis 2003.

« *Conjointement avec la famille Opinel, il a été décidé de continuer le développement du site industriel sur ce site de Chambéry. Ainsi, des travaux d'agrandissement et de modernisation des ateliers et des bureaux ont commencé. Pour accompagner le développement de l'activité, 1 000 m² de bâtiment industriel et 500 m² de bâtiment administratif viennent s'ajouter aux 4 000 m² existants. Fin des travaux prévue en novembre 2015* », explique Gérard Vignello.

… QUI EXPORTE DANS 70 PAYS

L'ancrage français et savoyard reste une référence pour la société présidée par Maurice Opinel, petit-fils du fondateur, et dirigée par son fils Denis Opinel. Encore 80 % des produits sortent des chaînes de l'usine de Chambéry, tandis qu'une petite partie est produite au Portugal.

« *Si le couteau Opinel reste simple, sa fabrication fait appel à de multiples techniques dont l'industrialisation se révèle complexe. Cela va du travail du bois au travail de l'acier en passant aujourd'hui par le travail de nouveaux matériaux, comme des polymères synthétiques haut de gamme* », poursuit Gérard Vignello.

Présent historiquement à l'étranger (pays limitrophes) du fait de sa localisation, aujourd'hui, plus de quatre millions de couteaux sont vendus chaque année, dans 70 pays, sur les cinq continents.

« *La société a plus que doublé ses ventes dans les dix dernières années, pour atteindre 18,7 millions d'euros en 2014, et près de la moitié (45 %), sont réalisées à l'export. Cette progression est liée principalement aux nouveaux produits et à une meilleure structuration de la distribution à l'exportation. La moitié de la gamme a moins de dix ans* », indique Luc Simon, directeur général adjoint ventes et marketing.

CYRIELLE DELISLE

www.opinel.com

A lire

« Au fil de l'histoire » : est le premier livre officiel de la marque Opinel. Il reprend l'aventure industrielle, la saga de la famille, les racines savoyardes, l'évolution des techniques de fabrication et la dimension culturelle de l'Opinel. (Editions Page d'Ecriture, 25 €).

UN COUTEAU ANNIVERSAIRE

Pour ses 125 ans, l'entreprise a souhaité lancer un concours en ligne, ouvert à tous, pour habiller le manche de son couteau anniversaire n° 08125. Après une pré-sélection effectuée début juin par un jury, le public pourra s'exprimer du 10 au 24 juin. Fin juin, l'habillage gagnant sera dévoilé. Le graphisme sera appliqué par la technique de la sublimation sur toute la surface du manche. Le couteau sera alors édité à 12 500 exemplaires, avant d'être commercialisé en octobre, au prix de 25 €. L'heureux gagnant remportera 1 000 €, ainsi que 125 couteaux exemplaires.

Pour voter : www.opinel.com/monopinel125/



OPINEL

DES EVOLUTIONS

Des couteaux, mais pas que…



A. LE GUAY

La gamme petit chef pour les enfants.

Depuis sa création, le couteau de poche n'a pas changé ou presque… Il a conservé sa silhouette et sa robustesse, ainsi que les quatre composants qui le forment : sa lame, sa virole fixe, son rivet et son manche. En 1909, apparaît la Main Couronnée sur la lame, en remplacement du nom de l'inventeur. En 1955, Marcel Opinel, le fils de Joseph, invente le système Virobloc® améliorant ainsi la sécurité d'utilisation du couteau. Il ajoute une virole tournante qui, en coulissant sur la virole fixe, peut fermer la fente et ainsi bloquer la lame dépliée. Dans les années 90, le système est modifié de manière à la bloquer, en position fermée.

Autre changement : le manche à l'origine en merisier, est aujourd'hui fabriqué en hêtre, mais est également disponible en acier carbone ou en acier inoxydable (Sandvik 12C27 modifié).

L'Opinel pliant traditionnel, symbolisé par son produit phare le "numéro 08", représente encore 65 à 70 % des ventes, mais il n'est plus seul sur le marché puisque la marque concerne aussi aujourd'hui la cuisine et la table, le bricolage, le jardinage (sortie du premier sécateur Opinel à l'automne) ou le sport.